



PIERRE-YVES DONZÉ, CLAUDE HAUSER,
PASCAL LOTTAZ ET ANDY MAÎTRE (ÉD.)

«JOURNAL D'UN TÉMOIN»

CAMILLE GORGÉ, DIPLOMATE SUISSE
DANS LE JAPON EN GUERRE
(1940-1945)

QUADERNI DI DODIS

BAND 1

Antoine Fleury und Sacha Zala (Hg.) | Wissenschaft und Aussenpolitik

BAND 2

Bernd Haunfelder (Hg.) | Aus Adenauers Nähe

BAND 3

Timothée Feller | Le Collège des Diplomates

BAND 4

Bernd Haunfelder (Hg.) | Österreich zwischen den Mächten

BAND 5

Dominik Matter | «SOS Biafra»

BAND 6

Christiane Sibille | «Harmony Must Dominate the World»

BAND 7

Ivo Rogic | Diplomazia e «rivoluzione»

BAND 8

Thomas Bürgisser | Wahlverwandtschaft zweier Sonderfälle im Kalten Krieg

BAND 9

Thomas Bürgisser und Sacha Zala (Hg.) | «Die Revolte der Jungen»

BAND 10

P.-Y. Donzé, C. Hauser, P. Lottaz et A. Maître (Éd.) | «Journal d'un témoin»

Pour d'autres volumes de la série | Für weitere Bände der Reihe

Per altri volumi della collana: www.dodis.ch/quaderni

Les Quaderni di Dodis sont une série de publications du groupe de recherche des Documents Diplomatiques Suisses (Dodis). Vous trouvez de plus amples informations sur la série sous dodis.ch/quaderni.

Éditeur de la série: Sacha Zala
Coordination: Dominik Matter

Cette publication est intégralement disponible en ligne: www.dodis.ch/q10

1^{ère} édition

© 2018 Documents Diplomatiques Suisses (Dodis)
Hallwylstrasse 4, CH-3003 Berne
Internet: www.dodis.ch
E-Mail: quaderni@dodis.ch



Entreprise de l'Académie suisse
des sciences humaines et sociales
www.assh.ch

La Bibliothèque nationale allemande répertorie cette publication dans sa bibliographie:
<http://dnb.dnb.de>.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons:
[Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).



Concept graphique et layout: dewil.ch

ISBN 978-3-906051-50-5 (.pdf)
ISBN 978-3-906051-51-2 (Print)
ISBN 978-3-906051-52-9 (.epub)
ISBN 978-3-906051-53-6 (.mobi)
ISSN 2235-509X
DOI 10.5907/Q10

Avec le soutien de:



Photo de couverture: Camille Gorgé, son épouse Rose et leur chauffeur sur une route des montagnes japonaises.
Source: Archives de la famille Gorgé.

«JOURNAL D'UN TÉMOIN»

Camille Gorgé, diplomate suisse
dans le Japon en guerre (1940–1945)

P.-Y. Donzé, C. Hauser, P. Lottaz et A. Maître (éd.)

Documents Diplomatiques Suisses

PRÉFACE DU DIRECTEUR DE COLLECTION

En 1997 le groupe de recherche des *Documents Diplomatiques Suisses* (Dodis) a, dans un esprit de pionnier visionnaire, mis en ligne la base de données Dodis comme instrument complémentaire de l'édition traditionnelle sur papier. Depuis lors, le groupe de recherche Dodis, une entreprise de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), gère avec dodis.ch, la plus importante plateforme internet de sources d'histoire contemporaine suisse et a ainsi non seulement acquis une grande expérience dans la publication de matériel historique sous forme numérique, mais a également développé les pratiques des publications scientifiques, permettant ainsi la symbiose entre les avantages de l'édition numérique et de l'édition analogique traditionnelle. Les volumes des *Documents Diplomatiques Suisses* (DDS) sont ainsi conçus comme des boussoles permettant de s'orienter rapidement et sûrement à travers la riche documentation disponible dans la base de données Dodis.

Avec les *Quaderni di Dodis*, le groupe de recherche Dodis a lancé une collection comprenant non seulement des études scientifiques (monographies et articles), mais également des sources et d'autres informations sous forme numérique. Cette collection publie en particulier les résultats de recherches issues des différentes initiatives du groupe de recherche, allant des grands congrès internationaux aux colloques ou workshops organisés pour la relève scientifique. À travers cette série, le groupe de recherche des Dodis vise à renforcer les possibilités de publier dans un domaine de l'histoire contemporaine et des relations extérieures de la Suisse et à offrir une plateforme de publication attractive pour la relève scientifique. Les *Quaderni di Dodis* sont aussi disponibles sous forme numérique et sont soumis au principe du libre accès.

Une édition numérique a plusieurs avantages. Elle permet par exemple de relier directement les documents, les personnes, les organisations ou encore les noms géographiques avec la base de données en ligne Dodis, ainsi qu'avec d'autres sources historiques pertinentes. Les volumes des *Quaderni di Dodis* peuvent être retrouvés et téléchargés en format compatible avec la plupart des liseuses numériques à l'adresse dodis.ch/quaderni. Il est également possible d'y commander les volumes imprimés auprès des fournisseurs.

TABLE DES MATIÈRES

15	INTRODUCTION GÉNÉRALE Claude Hauser
	I LE JAPON DE GORGÉ ENTRE IDÉAUX, IMAGES ET RÉALITÉS
23	Introduction de Pierre-Yves Donzé
25	Extraits de journal
	II RÉSEAUX DIPLOMATIQUES ET SOCIABILITÉ
41	Introduction de Pascal Lottaz et Andy Maître
44	Extraits de journal
	III LA GUERRE AU QUOTIDIEN: LA COLONIE SUISSE ENTRE RISQUES ET PRIVILÈGES
85	Introduction de Pierre-Yves Donzé
88	Extraits de journal
	IV ASSUMER LA NEUTRALITÉ SUISSE DANS LE JAPON EN GUERRE
103	Introduction de Pascal Lottaz
106	Extraits de journal
	V FIN DE GUERRE DANS LE PACIFIQUE: QUELLE VOIE SUISSE?
129	Introduction de Claude Hauser
132	Extraits de journal
155	BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Journal d'un témoin

=====

"Vous n'avez jamais raconté vos voyages ?
-Non, j'ai pris des notes. Il ne faut jamais écrire les choses trop vite."

Giselle d'Assailly, "Les Nouvelles littéraires", 7 mai 1947.

C'est bien à un tel précepte que j'avais inconsciemment obéi tout au long du drame japonais. Il m'arrivait de prendre assez régulièrement, ma besogne terminée, des notes cursives sur les vicissitudes quotidiennes, déjà par manie de noircir du papier, histoire de hoyer dans l'encre soucis et nostalgie. Mais j'étais loin de ^{me} douter que cette suite disparate d'annotations faites au petit bonheur finirait, au bout d'un lustre, par atteindre les dimensions d'un assez gros bouquin. Accaparé, pressé, harcelé par une mission exceptionnelle dans des conditions exceptionnelles,¹⁾ c'est bien à la diable qu'oubliant les fatigues d'une fin de journée, je consignais de temps à autre quelques mots sur tel ou tel aspect du drame que tout un pays vivait en quelque sorte devant ma porte. Tout dépendait des humeurs du moment. Méthode déplorable assurément dont les inconvénients devaient m'apparaître plus tard, surtout quand je m'avisai d'extraire quelque chose de plus ou moins cohérent du fatras dispersé un peu partout dans le fouillis de ces papiers qu'on garde inutilement des ans sans jamais les relire. Que de peine parfois pour retrouver le fil d'Ariane de la chronologie dans un labyrinthe de textes griffonnés sur n'importe quoi et dont il fallait reconstituer la date à l'aide de coordonnées auxquelles un Descartes n'aurait pas nécessairement songé!

Le tout rassemblé, recousu tant bien que mal, il restait à

1) La protection, dans le Japon en guerre, des intérêts de 20 pays.

en élaguer sans pitié la note intime, le détail trop personnel et ces menues péripéties retenues par un égotisme trop complaisant. Dans une joyeuse satire, "Journal d'un cantonnier", Maurice Bedel écrivait malicieusement que seules les célébrités pouvaient se permettre "de tirer éclat d'une insomnie, d'une bonne digestion ou d'un bâillement pour entretenir les prestiges qui entourent la personnalité".¹⁾

D'aucuns pourront me trouver trop dur envers le Japon et ses maîtres d'alors, mais, que l'on m'en croie, ce n'est point de gaieté de coeur que j'ai protesté, blâmé, flétri. Je suis, en effet, de ceux qui ne peuvent qu'aimer ce pays et ce sentiment m'habite d'autant plus qu'en 1924, le Japon m'avait grandement honoré en m'appelant comme conseiller juridique à son Ministère des affaires étrangères dirigé alors par le baron Shidehara. Si j'ai été un juge sévère, ce n'est pas parce que j'aurais eu, comme tant d'autres, à pâtir de sa xénophobie congénitale, mais bien parce que je souffrais vraiment de voir cette nation, dont l'essor, depuis l'époque meiji, avait été prodigieux, se ravalier stupidement au niveau d'un empire de proie qui, non content de fouler aux pieds les libertés des peuples d'Asie, menaçait encore de donner un coup fatal à notre civilisation occidentale en s'associant aux entreprises criminelles d'un Hitler soutenu par un Mussolini mégalomane. Jamais défi plus brutal et plus cynique n'avait été jeté aux valeurs morales qui constituent le fondement de la seule société dans laquelle il vaut encore la peine de vivre.

J'aurais même livré sans hésiter toutes mes notes à la flamme si le sentiment m'avait gagné que mon modeste témoignage pouvait nuire en quelque mesure que ce fût au nouveau Japon enfin débarrassé de sa clique militaire et qui, courageusement, se relevait en flageolant de ses ruines. Or, s'il y a condamnation de ma part, elle est amplement partagée par des millions d'autochtones qui ont souffert, comme nous et même plus que nous, de l'effarante aberration d'une caste de généraux et amiraux qui se croyait tout permis parce que le drapeau blanc au grand soleil rouge n'avait jamais connu le vent de la défaite et parce qu'elle savait, comme Frédéric II, qu'elle trouverait toujours assez de juristes pour justifier ses crimes et ses spoliations.

Combien de féaux sujets de l'Empire furent jetés sur la paille des cachots pour n'avoir pas assez dissimulé des pensées désormais incompatibles avec le credo officiel! Ce n'est pas un mal de rappeler

1) Les Nouvelles littéraires, 1er mai 1947.

leurs angoisses avec les turpitudes d'un régime qui, pour avoir abdicé tout de cet esprit chevaleresque qui avait encore prévalu lors de la guerre russo-japonaise - n'avait-on pas torturé dans les camps de prisonniers ? - avait mis pour longtemps au rancart le mot samourai, le plus beau peut-être de la langue du pays. --

Quels que soient les arguments des avocats de la couronne qui plaident pour les militaires en invoquant l'exemple de tant de puissances riches en conquêtes coloniales, cette guerre était manifestement "injuste" au sens du droit des gens tel qu'il avait été toujours interprété depuis ses fondateurs, les Grotius, Pufendorf, Vattel et tutti quanti. En core était-elle d'autant plus condamnable qu'elle avait été déclanchée par l'attaque scélérate de Pearl-Harbour en plein repos dominical. C'était le coup de poignard dans le dos. L'honneur, le "bushido" des samourais souffrait engloutis comme une pierre dans l'eau. Le drapeau souillé pour quelques croiseurs traîtreusement coulés ou démantelés.

Mais notre propos, dans ce journal, n'est pas de nous arrêter aux événements de guerre se produisant loin de nous et que, la plupart du temps, on connaît mal ou pas du tout. Nous n'avons d'autre ambition, si c'en est une, que de donner, et encore par intermittence, un pâle reflet des épreuves dans lesquelles tout un peuple soulé de propagande et d'illusions croyait marcher victorieusement à la conquête de l'Asie. De cette nation trompée d'abord par des succès éphémères et qui cacha ensuite ses inéluctables revers derrière un orgueil imperturbable et les pages flamboyantes de ses journaux, ce que nous avons vu jour après jour ne se laisse pas décrire. Allez rendre avec des mots le cauchemar d'un peuple belliqueux dans l'âme qui, éperonné par la folle ambition de ses traîneurs de sabre, s'était saigné aux quatre veines pour le triomphe espéré et qui, après de longs mois de privations et de désenchantements successifs, suivis de l'anéantissement longtemps caché de sa puissance navale, se voit un jour irrémédiablement perdu à la suite de bombardements de plus en plus destructeurs qui réduisent ses villes en ruines fumantes et devant lesquels, lui si fier et si plein encore de sa jactance habituelle, se sent ridiculement impuissant!

Un vrai cauchemar, oui, et un cauchemar se vit; il ne se raconte pas.

CLAUDE HAUSER

«... il existe deux Japon antinomiques: d'une part, le Japon de l'art, des kakemono, des haïku, du culte des ancêtres et des fleurs; d'autre part, le Japon policier, apparenté par bien des côtés au Japon militaire. L'un, grâce et beauté; l'autre, laideur et bêtise. On aime le premier autant qu'on abhorre le second.» («Journal d'un témoin», 27 juillet 1943)

Diplomate férù de littérature, comme nombre de ses collègues francophones entre les deux guerres, Camille Gorgé se plaisait à manier figures de style, art du paradoxe et références culturelles dans ses textes évoquant son expérience du Japon. Ceci d'autant plus facilement qu'il ne s'agissait pas d'abord de renseigner la Centrale du Département politique fédérale à Berne, mais plutôt de faire part de ses opinions personnelles dans des écrits paradiplomatiques non destinés à la publication¹. L'extrait cité ci-dessus donne le ton du «Journal d'un témoin» qu'il a rédigé après-guerre, probablement en 1953, sur la base de ses notes personnelles prises durant toute la durée du conflit, de rapports envoyés périodiquement à ses supérieurs et de ses correspondances². Le document inédit de près de 500 pages dactylographiées qui en a résulté, écrit sous la forme d'un «journal au quotidien», mais bien après les événements de la guerre, révèle une écriture «patchwork» particulière. Si parfois elle répond par ses codes aux normes du métier de diplomate, elle s'avère aussi souvent libre et dégagée de ses contraintes, mue par le plaisir de partager un récit aux couleurs personnelles, des sentiments vécus lors d'événements exceptionnels et des goûts éprouvés au fil de rencontres mémorables.

Le diplomate: entre médiation, bureaucratie et héroïsme

Homme du sérail diplomatique, Camille Gorgé partage l'identité plurielle de nombre de ses congénères de l'époque. «Médiateur», il sert la neutralité suisse engagée dans sa mission de bons offices au service de la représentation des intérêts des pays étrangers en guerre contre la puissance japonaise; «bureaucrate», il apparaît de plus en plus débordé par les tâches de gestion politique, économique et

¹ Laurence Badel, Gilles Ferragu, Stanislas Jeannesson, Renaud Meltz (éd.): «Introduction», in: *Ecrivains et diplomates. L'invention d'une tradition XIX^e-XXI^e siècles*, Paris 2012, 24-26.

² Michela Trisconi: «Débâcle au Soleil-Levant. Journal d'un témoin», in: *Equinoxe* 12 (automne 1994), 25.

commerciale qui l'accaparent dans l'exercice de son poste à Tokyo; «héros» enfin, il se plaît à mettre en évidence sa posture très exposée par l'intermédiaire de sa plume alerte au fil des souvenirs de guerre qu'il couche sur le papier³. Laurence Badel relève dans ses analyses historiographiques que la figure du bureaucrate a tendance à «faire dépérir le poète» que rêvent d'être nombre de diplomates du monde francophone durant la première moitié du XX^e siècle. Chez Camille Gorgé, cette concurrence des postures apparaît moindre, notamment parce que le diplomate suisse a veillé autant que possible à séparer ses activités professionnelles et son goût pour l'écriture. Les poèmes qu'il a écrits et publiés dans quelques revues et maisons d'édition de sa région d'origine, le Jura, l'ont été à des moments plutôt creux de sa carrière, et l'écrivain n'y apparaît pas comme un diplomate⁴. Quant aux récits poétiques du temps de guerre passé au Japon, ils révèlent la fonction de dérivatif, voire de catharsis, qu'a pu prendre l'écriture pour certains consuls ou ambassadeurs entravés dans leur action médiatrice par le mouvement tragique de la guerre. Après ses *Messages d'outre-mer* publiés à Tokyo en 1943, Camille Gorgé occupera en effet ses heures creuses, souvent assigné à sa résidence entre juillet 1944 et février 1945, à rédiger un long «Poème inachevé sur le Japon en guerre», qu'il ne publiera que 30 ans plus tard chez un éditeur de Moutier, sa ville natale⁵.

Les atouts et aléas d'une carrière hors-norme

Poète de facture très classique à ses heures, Camille Gorgé s'est fait connaître de manière plus attendue dans le milieu des affaires étrangères helvétiques par l'écriture de plusieurs ouvrages de nature juridique, témoignant d'une solide formation en droit acquise aux universités de Genève et Leipzig. C'est en 1939 qu'il met la dernière main à son ouvrage-phare, *La neutralité helvétique. Son évolution politique et juridique des origines à la Seconde Guerre mondiale*, qui ne paraîtra qu'en 1947 cependant. La rédaction de cette somme historico-juridique a revêtu une importance majeure dans la carrière du diplomate. Introduit par Max Huber, ancien Président de la délégation helvétique à la Société des Nations et directeur du CICR jusqu'en 1944, ce livre magnifiant une neutralité suisse appelée à demeurer une «réalité vivante» par-delà la menace du conflit à venir, devait à l'origine recevoir la préface du chef de la diplomatie, le Conseiller fédéral Giuseppe Motta. Décédé en février 1940, celui-ci ne put honorer sa promesse de préfacer. Mais quelques mois plus tôt, favorablement impressionné par l'ouvrage utile de son collaborateur, Motta accepte d'accéder à la demande de Gorgé d'obtenir le poste de «Ministre plénipotentiaire

3 Laurence Badel et al. (éd.): op. cit., 401–403.

4 Pauline Milani et Matthieu Gillibert: «Gens de plume à l'ambassade. Les réticences de la diplomatie culturelle suisse face au modèle français», in: Laurence Badel et al. (éd.): op. cit., 272. Relevons le recueil de sonnets *Les Bivouacs*, publié à La Baconnière en 1937, ainsi qu'une pièce de théâtre intitulée *Lueurs de rampe*, éditée à Bienne la même année.

5 Camille Gorgé: *La déesse de pierre. Poème inachevé sur le Japon en guerre*, Moutier 1973.

de la Suisse à Tokyo», motivée par une ferme volonté d'obtenir enfin une reconnaissance de la part de l'administration fédérale⁶.

Camille Gorgé accède ainsi au poste dont il rêvait après son premier séjour au Japon effectué durant les années 1920. Jeune collaborateur du Département politique, attiré par une expérience professionnelle et personnelle hors-norme, il est en effet engagé de 1924 à 1927, au bénéfice d'un congé obtenu du Conseil fédéral, comme conseiller juridique auprès du Ministère des affaires étrangères japonais (Gaimusho). Pour Gorgé, cette étape dans sa carrière diplomatique a représenté bien plus qu'une simple promotion. Évoquant à l'occasion du Centenaire des relations helvético-japonaises les trois Japon qu'il a connu, il insiste sur la relation particulière et affective qu'il a pu nouer avec ce pays et sa culture au cours de son premier séjour, s'approchant dans son exaltation japoniste de l'affinité élective et artistique démontrée par le diplomate et écrivain français Paul Claudel, présent au même moment dans l'archipel:

«J'entrais dans un monde où tout était nouveau pour moi, le site comme les gens, la langue comme les usages, la manière de vivre et de penser comme l'échelle courante des valeurs. Pendant des mois, je devais aller de surprises en découvertes et, s'il me fallait résumer très sommairement mon expérience, je dirais que trois choses m'avaient particulièrement impressionné: d'abord, cette civilité à forme nationale, sans doute un peu affêtée, mais d'un raffinement si exquis qu'elle était à notre politesse d'Occidentaux ce qu'un stradivarius serait à un pipeau rustique; ensuite, cette propension innée de tout un peuple artiste à goûter et à mettre en valeur le charme des choses, depuis la cime neigeuse du Mont Fuji au brin d'herbe au bout duquel se balance une coccinelle; enfin, cet attachement général et fervent à une tradition qui remonte aux plus vieux temps et qui ne se laisse point recouvrir sous les apports successifs de plus en plus nombreux de notre civilisation occidentale.»⁷

S'insérer dans un réseau diplomatique en construction

Au moment où Gorgé découvre le Japon, celui-ci poursuit une phase d'ouverture au monde et à la modernité socio-culturelle qui bénéficie à l'expansion des relations politiques et commerciales avec le monde occidental. L'expertise juridique sollicitée par le Gaimusho auprès des responsables de l'Administration fédérale reflète le caractère privilégié et les aspirations au développement de la relation nippo-suisse durant cette période. Celle-ci était relativement ancienne, remontant même aux temps précédant l'époque Meiji initiée en 1868. La Suisse fut ainsi la sixième nation à solliciter des relations diplomatiques officielles avec le Japon désormais davantage ouvert au monde, dès 1859, au travers de la mission économique et diplomatique menée par le Dr. Rudolf Lindau. Après des négociations tendues avec le Bakufu – gouvernement du shogunat des Tokugawa – c'est grâce

⁶ Michela Trisconi: art. cit. 20.

⁷ Camille Gorgé: «Les trois Japon», in: Comité du Centenaire (éd.): Helvetia-Nippon 1864–1964, Tokyo 1964, 89.

à une seconde approche de négociation, menée en 1864 par la mission diplomatique d'Aimé Humbert, qu'un traité d'amitié sera conclu entre les deux pays cette année-là. Président de la Société anonyme connue sous le nom d'«Union horlogère», Humbert avait été envoyé au Japon par le Conseil fédéral pour y régulariser le statut des Suisses établis dans l'archipel et y évaluer les possibilités d'un développement commercial dont pourrait bénéficier les industries helvétiques, particulièrement dans les domaines de la soie et de la montre⁸. Ce premier traité d'ordre général sera suivi d'accord commerciaux plus précis, en 1896 et 1911, conclus dans le sens d'une libéralisation progressive des échanges entre les deux pays et d'une liberté de commerce réciproque entre ressortissants suisses établis au Japon et Japonais résidant en Suisse⁹. La Suisse se profile ainsi rapidement, à la suite des principales autres puissances occidentales influentes en Asie qui ont obtenu l'ouverture forcée de l'archipel au commerce au milieu du XIX^e siècle¹⁰. Elle s'y affirme comme un acteur économique d'importance, participant aux échanges que le Japon développe avec l'Occident au cours de l'expansion industrielle et démographique qu'il connaît jusqu'après la Première Guerre mondiale.

Alors même que Camille Gorgé découvre ce qui est pour lui un monde nouveau et une culture fascinante, les intérêts nippo-suisses sont déjà bien intriqués. De simple marché pour les marchands de textile et les entreprises horlogères helvétiques, la puissance japonaise en plein essor est alors en passe de devenir un sérieux concurrent industriel pour les fabricants de montres¹¹. De quoi pousser les deux pays à arrondir les angles de leurs relations politico-diplomatiques, qu'il s'agisse de signer en 1924 des accords sur le règlement judiciaire des différends, ou encore de développer des échanges d'expertise en matière de relations internationales, ce qui est précisément l'objectif de la mission menée par Gorgé au milieu des années 1920. Épris de culture japonaise à l'issue de ce premier contact, au point de l'idéaliser par la suite de manière un peu nostalgique, Gorgé n'en éprouvera qu'une désillusion plus grande face à l'évolution du Japon au cours des années 1930. Il le confie d'ailleurs au détour de ses notes personnelles en date du 20 décembre 1943:

«Autant le Japon des années 1920 m'avait séduit, conquis, fasciné même, autant celui d'aujourd'hui me laisse froid et presque indifférent, esthétiquement parlant bien entendu. Comment se passionner encore pour la culture d'un pays hérissé de méfiance, d'hostilité et de mépris pour tout ce qui n'est pas sa race? Pour y demeurer attaché, il faudrait un minimum de sympathie, et la sympathie dans un pays devenu aussi inhospitalier et qui

⁸ Pierre-Yves Donzé: «Le Japon et l'industrie horlogère suisse. Un cas de transfert de technologie durant les années 1880–1940», in: *Histoire-économie-Société* 4 (2006), 105–108. Pour un aperçu plus général des relations nippo-suisses, voir les deux volumes édités par Patrick Ziltener (éd.): *Manuel des relations nippo-suisses*, vol. 1+2, Zurich 2010.

⁹ Sébastien Nanchen: «Les relations commerciales entre la Suisse et le Japon (1937–1948)», in: Patrick Ziltener (éd.): *op. cit.*, 551.

¹⁰ Il s'agit des États-Unis, de la Hollande, de la Russie, de la Grande-Bretagne et de la France.

¹¹ Pierre-Yves Donzé: *art. cit.*, 107.

rendrait d'ailleurs toutes vos études et enquêtes pour de l'espionnage... on est loin maintenant de l'eau pure aux reflets adamantins de jadis. Remuée, brassée par les instincts réveillés du rapt et de la conquête, elle s'est muée en une mare noire et visqueuse qui vous soulève le cœur et plus souvent vous consterne. D'ailleurs tout ce qui est littérature, arts, philosophie n'est plus de saison. Le Japon cultivé s'est terré. Il se sent mal vu. Ne compte plus que ce qui sert directement à la guerre. Allez, dans ces conditions, rêver parmi les dieux et les pagodes!»

Retrouver un autre Japon, s'affronter à la guerre en Asie et y représenter le monde

Sentiments amers, exacerbés par l'impression irrémédiable d'une évolution du pays entré en Guerre mondiale en décembre 1941. Pourtant, au moment où Camille Gorgé reprend la longue route du Japon au début de l'année 1940¹², accompagné de son épouse Rosine [Rose] Mischler, il peut encore espérer voir se poursuivre des relations proches de la normalité entre la Suisse neutre et la puissance impériale japonaise. Celle-ci est certes en guerre depuis bientôt dix ans avec la Chine, mais elle ne s'alliera aux puissances de l'Axe qu'à partir de septembre 1940. C'est donc aux affaires courantes que s'attelle d'abord le nouveau Ministre suisse en prenant ses fonctions le 5 mars 1940, après les honneurs d'une cérémonie officielle où il remet ses lettres de créance à l'Empereur Hirohito en personne¹³. Quête d'une nouvelle résidence pour la Légation suisse qui se trouve dès le printemps 1940 en rupture de bail avec son propriétaire, extension de la représentation helvétique avec l'installation d'un consulat dans la région de Kobé-Osaka – le premier consul n'est autre que Maurice Champoud, directeur de la filiale japonaise de Nestlé à Kobé – où se trouve la majeure partie de la colonie helvétique d'environ 200 à 300 personnes. Les tâches bureaucratiques internes occupent alors l'essentiel des journées du nouveau Ministre en exercice.

Bien qu'imprévisible, l'irruption de la guerre et le basculement du Japon dans le conflit mondial se dessinent cependant au détour des rapports diplomatiques au quotidien. Camille Gorgé doit notamment constater l'échec d'organiser une mission d'observation militaire suisse au Japon souhaitée par le général Guisan à l'automne 1940. Destinée à améliorer l'état de préparation de l'armée suisse notamment par l'observation des armées étrangères, cette mission lancée sous les auspices de la «bonne entente» nippon-suisse rencontre la méfiance des autorités japonaises qui craignent d'y voir s'y adjoindre des activités d'espionnage¹⁴. Et dès

¹² Pour éviter de traverser avec le transsibérien l'URSS avec laquelle la Suisse a coupé toute relation diplomatique, Gorgé prend le bateau au Sud de l'Italie, traverse l'Atlantique en bateau puis les États-Unis en train, avant de reprendre le bateau pour Yokohama via l'archipel d'Hawaï, où il débarque le 14 février 1940. Cf. Luc Humbert: Les relations diplomatiques entre la Suisse et le Japon durant la Seconde Guerre mondiale, Mémoire de licence en histoire contemporaine, Université de Fribourg 1998, 48.

¹³ Ibid., 48.

¹⁴ Ibid., 27–30.

le lendemain des événements de Pearl Harbor, l'édifice des relations politico-diplomatiques entre le Japon et les puissances alliées s'écroule tel un château de cartes... à redistribuer. Placée au centre de cette nouvelle donne, la Légation de la Suisse va se voir attribuer la représentation des intérêts d'une vingtaine de pays étrangers en guerre avec le Japon, dont les puissances que sont les États-Unis et la Grande-Bretagne. Cette tâche médiatrice de «bons offices» fait partie des attributions de la neutralité helvétique dès le milieu du XIX^e siècle, avec des précédents expérimentés tant au cours du conflit franco-allemand de 1870–71 que lors de la Première Guerre mondiale. Avec le déclenchement du second conflit mondial, ces tâches de représentation vont se multiplier pour la Suisse, tant sur le front occidental que sur celui de l'Asie-Pacifique, suite à l'entrée en guerre du Japon. La Confédération doit mettre en place les moyens de sa politique de bons offices en créant dès septembre 1939 une Division des Intérêts étrangers qui regroupe environ 150 collaborateurs à Berne et plus d'un millier à l'étranger, sans compter de nouvelles sections de protection des intérêts étrangers créées dans nombre de légations¹⁵. À Tokyo, dès la fin de l'année 1941, Camille Gorgé doit faire face à une extension considérable de ses activités médiatrices, qui s'ajoute aux tâches de protection des intérêts et de la colonie suisse au Japon. Entre la protection des personnes, biens et intérêts étrangers dans l'archipel, la facilitation des contacts administratifs entre les autorités japonaises et ces citoyens de pays en guerre avec le Japon, et surtout la visite et l'inspection impartiale des civils et militaires détenus dans les camps de prisonniers japonais, le Ministre suisse et son équipe doivent multiplier leurs efforts pour remplir leurs devoirs en dépit de la mauvaise volonté, voire des menaces et vexations de la police japonaise.

Si la politique des «bons offices» déployée par la Confédération et ses représentants sur place a pu rimer parfois avec une politique de «bonnes affaires», en particulier pour faciliter le rapatriement des avoirs suisses importants bloqués dans l'archipel¹⁶, il n'en demeure pas moins que la Légation à Tokyo dirigée par Gorgé n'a pas ménagé ses efforts, parfois aux limites des possibilités de son personnel diplomatique, afin d'étendre ses prérogatives de médiation à l'ensemble des territoires occupés par les armées japonaises sur le terrain de la guerre en Asie-Pacifique. Sans grand succès cependant, ce d'autant plus qu'à partir de l'année 1944 et des premiers bombardements systématiques de Tokyo par les Alliés, les conditions de travail des diplomates helvétiques deviennent extrêmement compliquées, voire chaotiques. En cela, le déplacement du siège de la Légation dans les montagnes de Karuizawa à l'été 1944 ne va améliorer ni les conditions de travail, ni surtout celles de la communication entre les diplomates suisses et le monde extérieur. On peut

¹⁵ Marc Perrenoud: «Aperçu historique sur la représentation des intérêts étrangers par la Suisse et sur les activités de Walter Stucki en France», in: *Politorbis* 56 (janvier 2014), 11–12.

¹⁶ Marc Perrenoud: «Banques et diplomatie suisses à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Politique de neutralité et relations financières internationales», in: *Etudes et Sources* 13–14 (1987–88), 39–40.

d'ailleurs voir également dans la volonté de Camille Gorgé de faire mémoire de son action au Japon à travers un «journal de bord» très documenté et soigneusement rédigé une sorte de réhabilitation de l'image du diplomate et écrivain qu'il s'est toujours plu à cultiver. En un temps de guerre plus favorable à l'essor du «style de la valise» propre aux brèves notes diplomatiques, coups de téléphone codés et autres télégrammes chiffrés qu'aux lettres soignées et rapports augmentés de digressions littéraires¹⁷, le lettré et amateur de poésie qu'il était ne pouvait que ressentir une certaine frustration dans un travail quotidien devant allier rapidité et efficacité. D'où sa motivation à reprendre posément le fil de ses souvenirs et de son action diplomatique en rédigeant au sortir de la guerre le «Journal d'un témoin» dont on va découvrir une sélection d'extraits choisis, regroupés thématiquement et commentés en notes dans les pages suivantes.

«Journal d'un témoin»: contexte de rédaction et choix d'édition

L'édition critique d'un document tel que celui des Mémoires de Camille Gorgé, rédigés quelques années après la fin de la guerre avec de claires intentions de la part de son auteur de mettre en évidence et justifier le bien-fondé de son action diplomatique¹⁸, nécessitait la prise en compte des circonstances de rédaction de ce texte de plus de 500 pages, ainsi que l'établissement de choix éditoriaux utiles à sa lecture et bonne compréhension. Les années d'après-guerre représentent en effet pour la Suisse un tournant de sa politique culturelle extérieure, dynamisée par l'action internationale menée par Pro Helvetia qui accède dès 1949 au statut de fondation de droit public. En voie de réhabilitation par rapport au rôle politico-économique très critiqué qu'a tenu sa neutralité durant le conflit, la Suisse officielle se repositionne internationalement dans le concert de la guerre froide naissante et mêle la promotion et diffusion de sa bonne image à une certaine ouverture culturelle vers l'extérieur. L'essor consécutif de la diplomatie culturelle helvétique, s'il peut de prime abord contribuer à rehausser le profil toujours actuel de l'écrivain diplomate, accroît cependant la pression sur sa posture vis-à-vis de l'opinion publique. Certains acteurs helvétiques en vue de la scène diplomatique, prompts à faire état de leurs «souvenirs de guerre» et à mettre en relief leur action, se voient ainsi fortement critiqués par des milieux politiques soucieux avant tout de ne pas nuire par des révélations incongrues à la promotion d'une bonne image du pays. En 1947, la rédaction interne au Département politique d'un mémorandum portant le titre révélateur «La profession d'écrivain est-elle compatible avec la fonction diplomatique?» démontre qu'à Berne, on ne souhaite pas voir se

¹⁷ C'est ce type de communication que développe la Légation suisse à Tokyo avec l'extérieur selon les recherches de Luc Humbert: op. cit., 38–43. Sur le «style de la valise [diplomatique]», voir l'article de Michel Murat: «Le style diplomatique», in: Laurence Badel et al. (éd.): op. cit., 148–149.

¹⁸ A ce sujet, voir l'article de Michela Trisconi: art. cit., 24–26.

multiplier les publications mémorielles telles que celles de René de Weck, Bernard Barbey ou Georges Wagnière¹⁹.

Quant à lui, Camille Gorgé n'a-t-il jamais songé à publier ses Mémoires de guerre au Japon? Difficile d'y répondre, si ce n'est l'indice d'un texte moult fois retravaillé afin d'en améliorer le style, qui pourrait faire pencher vers une réponse affirmative. En tous les cas, le Ministre plénipotentiaire au Japon en restera à la tenue de plusieurs conférences sur «ses années au Japon», la publication de quelques interviews dans la presse illustrée à grand tirage, ainsi que l'édition de ses poèmes du temps de guerre dans des revues régionales. Quarante ans après le décès de Camille Gorgé, et avec l'aimable autorisation de ses descendants qui nous ont transmis ce manuscrit, ce n'est pas trahir sa mémoire que de publier ce document qui apparaît d'un grand intérêt historique à un large lectorat sensible aux nouveaux enjeux de la «guerre-monde», pour reprendre le titre d'une synthèse récente²⁰. Nous avons opté dans ce sens pour une double démarche, facilitée par les nouveaux moyens technologiques issus de la révolution numérique. Tout d'abord une reproduction in extenso et en fac-similé électronique du document «Journal d'un témoin» dans la base de données Dodis des Documents Diplomatiques Suisses (dodis.ch/50633). Les numéros de page figurant entre parenthèses à côté des dates d'«Extraits de Journal» choisis dans ce livre renvoient aux pages de ce document reproduit in extenso. Ensuite, grâce au soutien décisif et généreux d'UniDistance, l'Université suisse à distance et son département «Recherche et développement», nous avons pu préparer, en collaboration avec la rédaction de *Quaderni di Dodis*, un volume d'édition critique des Mémoires organisé en cinq volets thématiques, disponible à la fois en version papier et sous un format électronique. La transcription et l'indexation de la source originale a été réalisé grâce au travail de Andy Maître. Elle offre des possibilités nouvelles au niveau d'une édition augmentée des mémoires de Camille Gorgé, renvoyant par une série de permaliens à des documents et données biographiques ou noms géographiques disponibles dans la riche base de données Dodis. Notre souhait est d'offrir ainsi au public des chercheurs et passionnés d'histoire la possibilité d'accéder en ligne et de naviguer avec facilité et sans contraintes au fil des pages annotées de ce «Journal d'un témoin» utile à la compréhension des relations nippon-suisse durant une période tragique de l'Histoire du XX^e siècle.

¹⁹ Pauline Milani et Matthieu Gillibert: art. cit., 275–277.

²⁰ Alya Aglan et Robert Frank (éd.): *La guerre-monde*, Paris 2015.

INTRODUCTION

Camille Gorgé débarque à Yokohama en février 1940, au moment où la plupart des étrangers prennent le chemin inverse. Plus de dix ans après un premier séjour dans l'archipel, il est heureux de revenir au Japon, mais choqué par ce qu'il observe. Son journal offre un excellent témoignage de la manière dont est vécu et perçu le Japon par un Occidental durant la Seconde Guerre mondiale. Il montre la réalité au quotidien de la dictature militaire, l'omniprésence de la police, la peur de la population et l'aggravation de la «xénophobie naturelle».

Si Gorgé critique autant le «flic japonais», c'est d'abord parce qu'il regrette les «vieux libéraux de l'empire». Lors de son premier séjour, il avait en effet eu l'occasion de sociabiliser avec l'élite aristocratique, bureaucratique et diplomatique de l'empire, soit un milieu largement transnational, empreint de culture et ouvert à l'Occident. La position d'ambassadeur de Gorgé lui permet de retrouver cette sociabilité en 1940. Il côtoie notamment la famille Favre-Brandt, des négociants neuchâtelois établis à Yokohama depuis les années 1860 et proches des milieux impériaux²¹, ainsi que le prince Fuminaro Konoe, membre de la Chambre des pairs et Premier Ministre à deux reprises. Cependant, au Japon comme en Europe, la guerre représente la fin d'un monde dominé par une élite aristocratique et transnationale²². Gorgé est un nostalgique de ce monde ancien. Les militaires ne sont pas seulement critiqués pour leur violence, leur rudesse et leur manque de culture, mais surtout parce qu'ils sont perçus comme des usurpateurs du régime impérial. Gorgé fait d'ailleurs à ce propos un parallèle intéressant avec la période Edo et compare les militaires des années 1940 avec les shoguns Tokugawa, qui s'étaient imposés comme les maîtres et unificateurs du Japon entre les années 1600 et la Restauration Meiji (1868)²³.

²¹ Philippe Neeser: «Une famille de pionniers suisses au Japon: les Favre-Brandt», in: *Lettre de Penthes*, 16 (2010), 14–23.

²² Arno Mayer: *La persistance de l'Ancien Régime: l'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris 1983.

²³ La période Edo est toutefois marquée par une longue période de paix, de prospérité et d'essor culturel. John Whitney Hall (éd.): *The Cambridge History of Japan: Volume 4, Early Modern Japan*, Cambridge 1991.

Il convient cependant de nuancer cette perspective manichéenne entre l'aristocratie impériale et les militaires. Bien que l'armée s'empare peu à peu du pouvoir depuis le début des années 1930, la recherche historique récente a mis en évidence la position ambiguë de l'empereur Hirohito, qui ne s'est pas opposé aux militaires et leur a offert un soutien passif²⁴. Konoe, l'ami de Gorgé, a lui-même été l'un des principaux théoriciens de l'expansionnisme nippon en Asie et de la guerre avec la Chine, même s'il s'est ensuite opposé au déclenchement de la guerre avec les États-Unis²⁵.

Le choc ressenti par Gorgé et transmis au lecteur du journal doit se comprendre dans une double dimension. Premièrement, il convient de considérer l'aspect personnel de la chose. L'homme qui arrive au Japon en 1940 n'est plus celui des années 1920. Il garde de toute évidence un souvenir idéalisé et nostalgique de ses premières années dans l'archipel. Il n'avait que 31 ans lors de son arrivée en 1924, après quelques années passées dans l'administration fédérale à Berne. Le séjour japonais représente de toute évidence une expérience culturelle unique pour le jeune homme et contribue à son apprentissage du monde. À son retour, en 1940, Gorgé est dans la force de l'âge. C'est devenu un notable avec des responsabilités.

Deuxièmement, il faut souligner une dimension objective à ce changement. Le Japon des années 1940 n'est plus celui des années 1920. Lors de son premier séjour, Gorgé a connu le Japon de la «démocratie Taisho». Entre 1912 et 1926, ce pays expérimente une période de pluralisme politique, sur fond d'urbanisation, d'industrialisation et de consommation de masse. La culture occidentale connaît une popularité sans précédent, avec l'essor des cafés, des films hollywoodiens et de la mode européenne²⁶. Toutefois, cette expérience de modernité sociale, politique et culturelle ne survit pas à la crise financière Showa (1927) et à la grande crise mondiale. Peu après le départ de Gorgé, l'instabilité économique et politique débouche sur la dictature militaire et la guerre.

Pierre-Yves Donzé

²⁴ Herbert P. Bix: *Hirohito and the Making of Modern Japan*, New York 2000.

²⁵ Christopher Szpilman: «Fascist and Quasi-Fascist Ideas in Interwar Japan, 1918–1941», in: *Japan in the Fascist Era*, New York 2004, 73–106.

²⁶ Sharon Minichiello (éd.): *Japan's Competing Modernities: Issues in Culture and Democracy, 1900–1930*, Honolulu 1998.

15 février 1940

(pp. 7–9)

Débarqué hier soir à Yokohama. M. Kiuchi, Chef du protocole aux Affaires étrangères, est venu nous saluer à bord. Nombre d'amis suisses nous attendent sur le quai. Avant de descendre, fastidieuses formalités de débarquement. Malgré la présence d'un représentant du gouvernement, nous devons comparaître comme tout le monde devant la table des policiers. Bien que parfaitement renseignés sur notre compte, ceux-ci vont feindre de tout ignorer de nos personnes. Seule faveur, nous sommes interrogés les premiers.

- D'où venez-vous?
- De Suisse.
- Que venez-vous faire au Japon?
- Y représenter mon pays en qualité d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

Le pinceau à la main, un scribe consigne rapidement sur papier de riz ce que je viens de déclarer en anglais, car tout se passe dans cette langue devenue la langue internationale.

- Combien de temps pensez-vous demeurer au Japon?
- Aucune idée. Cela dépend avant tout de mon gouvernement²⁷.
- Vous n'avez pas toutefois d'opinion approximative?
- Quatre ans, cinq ans. Peut-être plus, peut-être moins.
- Avez-vous des enfants?
- Un seul, un fils²⁸.
- Où est-il?
- En Suisse.
- Qu'est-ce qu'il fait?
- Son gymnase.
- Connaissez-vous le Japon?
- Passablement.
- Pourquoi?
- Parce que je m'y suis trouvé de 1924 à 1927²⁹.

²⁷ Le tournus normal des Chefs de mission qui ont précédé Gorgé au Japon au cours des vingt dernières années était de 4–5 années. Cf. dodis.ch/R113. Précisons qu'un gouvernement est libre de rappeler et d'échanger ses représentants à sa convenance.

²⁸ Gorgé Rémy (1923–2015). Fils de Camille Gorgé, carrière de conseiller législatif auprès de l'Organisation des Nations unies. Cf. dodis.ch/P40979.

²⁹ Le 21 juillet 1924, Camille Gorgé demande et obtient un congé non payé de trois années de la part du Département fédéral des Affaires étrangères pour profiter d'une offre du Ministère des Affaires étrangères du Japon (*Gaimusho*) qui cherchait un conseiller juridique francophone. Il a été recommandé pour ce poste par Nitobe Inazo, un vétéran de la diplomatie japonaise, dont il a fait connaissance pendant son premier engagement en tant que diplomate suisse à la Société des Nations à Genève. Il reprendra sa place dès son retour à Berne en 1927 au sein du Département politique.

- Qu'y faisiez-vous?
- J'étais au service du Gouvernement impérial en qualité de Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères (Gaimusho³⁰).
- Pourquoi n'êtes-vous pas resté plus longtemps au Gaimusho?
- Parce qu'était venu à expiration le congé de trois ans que j'avais obtenu de mon gouvernement.
- Vous habitiez où?
- À Tokio, ichibeicho, nichome³¹.
- Et maintenant?
- À l'Hôtel impérial jusqu'à l'arrivée de notre mobilier. Après, à la Légation de Suisse³², dans le quartier de Kojimachi³³.
- Vous avez des connaissances au Japon?
- Oui, beaucoup.
- Des Japonais?
- Des Japonais sans doute, mais surtout des Suisses.
- Yoroshii desu. Domo arigato³⁴.

Interrogatoire terminé. On me rend nos passeports. Nos bagages s'envolent lourdement sur le dos des porteurs. Des fourmis trimballant d'énormes cocons aux abords de la fourmilière. Je suis déjà sur la passerelle mobile lorsqu'un agent m'interpelle, tout essoufflé: «Monsieur, monsieur, vous avez oublié de remplir le questionnaire pour les livres que vous avez avec vous...»

- Vous l'aurez la prochaine fois!

Sur le quai, je serre une foule de mains. Mes compatriotes ont l'air contents de nous revoir. J'observe toutefois une certaine gêne dans leur attitude. Ils parlent bas et regardent autour d'eux avant de parler. Il y a de l'inquiétude dans l'air. Je comprends, je comprends trop vite. Ce Japon 1940 n'est plus le Japon 1924. C'est maintenant un État policier qui voit partout des ennemis, des espions³⁵. Sa xénophobie naturelle s'est aggravée. Il n'est pas sans excuse. Ses soldats se battent en Chine³⁶. Le sang coule quelque part le long du Yang-Tsé.

Cette crainte diffuse de mes compatriotes, quelle douche cependant sur ma joie de retrouver un pays dont j'ai gardé le plus affectueux souvenir et où j'ai d'ailleurs tenu à revenir. [...]

³⁰ Ministère japonais des Affaires étrangères.

³¹ Ichibeicho se trouve au centre de la ville de Tokyo et fait partie d'Azabu. «Nichome» signifie l'«arrondissement 2».

³² Légation de Suisse à Tokyo. Cf. dodis.ch/R113.

³³ Kojimachi est un quartier de l'arrondissement de Chiyoda à Tokyo.

³⁴ Signification: «Tout est en ordre. Merci beaucoup.»

³⁵ Correction de: surtout parmi les étrangers.

³⁶ L'armée impériale japonaise occupait le Nord-Ouest de la Chine depuis 1931. Le Japon y a créé un État séparé, le Manchukuo. La seconde guerre sino-japonaise débute avec l'invasion de l'Armée impériale japonaise à l'Est de la Chine en 1937. Nationalistes et communistes chinois cessent la guerre civile et se battent contre l'occupant japonais jusqu'en 1945.

Berne, le Ministre du Japon, M. Amau³⁷, m'avait dit: «Vous avez de la chance. Vous arriverez à Tokio avec la liquidation de la guerre de Chine. On vient de remanier le haut commandement sur le front. Les choses ne traîneront plus».

Las! On ne voit guère la fin de ce qu'il est convenu d'appeler par euphémisme l'«incident de Chine»³⁸. Entre parenthèses, un chef-d'œuvre du genre. Le fait est que des centaines de mille hommes se battent sur le Yang-Tsé plus furieusement que jamais. Les Chinois ont beau reculer pas à pas, ils tirent admirablement parti de leur arme principale: l'espace. L'envahisseur se casse les dents sur du vide. Plus il avance, plus il s'empêtre. Plus ses lignes d'approvisionnement s'allongent, plus il devient vulnérable. On l'attaque de tous les côtés, par-devant et par-derrrière. La marche lente, mais apparemment victorieuse est entourée d'une nuée de frelons aux piqûres mortelles qui s'évanouissent dans les accidents du terrain dès que l'assaillant croit pouvoir les écraser du pied ou de la main.

Avec la prolongation des hostilités, la population japonaise d'habitude si docile, si passive s'agite sourdement. On s'inquiète, on s'interroge avec tous ces morts qui ne reviendront plus au foyer. À quoi donc attribuer tant de revers en Chine ou du moins tant de retards sur la route de la victoire? Mais, là-dessus, les généraux se taisent et le public en est réduit à grignoter toutes les conjectures qui lui passent par la tête. Seule la police, qui ne sait rien non plus, a cherché vraiment à savoir et, avec l'esprit xénophobe qui la caractérise, elle en est venue bien vite à se demander si, en définitive, tout le mal ne viendrait pas des appuis que Tchang-Kai-Chek³⁹ recevrait du dehors. Or, chez un flic nippon, la supposition la plus gratuite peut prendre en rien de temps le poids de la certitude. De là à suivre l'étranger, quel qu'il soit, d'une méfiance aussi haineuse qu'idiote, il n'y avait qu'un pas. L'étranger, voilà l'ennemi. À la lumière de cette vérité claire comme un axiome, tout devenait limpide. Quand l'étranger rit, c'est qu'il se réjouit, pardi, de la résistance chinoise: s'il est triste, c'est que le succès des armes japonaises le chiffonne. On le juge avec la même lucidité qu'on avait jugé les Coréens lors du grand tremblement de terre de 1923⁴⁰. On demandait leur mort. À juste titre, car, foi de policier, n'est-ce pas eux qui avaient été la cause de l'épouvantable cataclysme? Nous rions de ces

37 Amau Eiji (1887–1968). Ministre du Japon à Berne de 1937 à 1939. Vice-Ministre des Affaires étrangères du Japon dès 1941. Cf. dodis.ch/P3739.

38 Expression utilisée par les Japonais, en référence au déclenchement du second conflit sino-japonais, que le Japon n'a jamais reconnu comme une guerre. Un incident impliquant des soldats japonais et des Chinois, aux abords du pont Marco Polo, vers Wanping, a été l'occasion d'envahir la Chine.

39 Kai-shek Chiang (1887–1975). Premier Ministre de la République de Chine et Chef de l'armée lors de la guerre de résistance contre l'Armée impériale japonaise. Cf. dodis.ch/P1017.

40 Il s'agit du dénommé Grand Séisme de Kanto du 1er septembre 1923, de magnitude 7,9, qui a notamment fait de grands dégâts dans les villes de Tokyo et de Yokohama. Des rumeurs accusant les dizaines de milliers de travailleurs coréens habitant au Japon de profiter de la catastrophe, notamment par l'empoisonnement de puits, ont immédiatement suivi.

enfantillages, mais le flic japonais ne rit pas, lui, lorsqu'il vous voit passer dans la rue.

Quant aux vieux libéraux de l'Empire⁴¹, ils n'ont qu'à bien se tenir. Au moindre signe de désapprobation, on leur mettra la main au collet. Je tremble pour certains d'entre eux que je n'ai plus revus et que je ne reverrai point pour ne pas les compromettre. Le Japon avait déjà sa xénophobie; il fallait qu'il eût encore sa Gestapo⁴². Quelle misère!

On me dit de me méfier de mes domestiques, mais je m'en méfie déjà, encore que je ne fasse rien qu'ils ne puissent rapporter à la police au service de laquelle, m'assure-t-on, ils sont tous. On est espionné jour et nuit dans sa propre maison. C'est un fait auquel il faut bon gré mal gré s'accoutumer. Les flics seraient renseignés sur tout, sur nos faits et gestes, notre humeur, nos visites et même sur les plats de notre table. Grand bien leur fasse! [...]

30 novembre 1940

(p. 76)

Dans le roman japonais «Aux trois bonheurs» de Georges Bonneau⁴³: «La nuit qui précède l'arrivée du printemps, Santaro chassa de l'auberge les Démons des Maladies en répandant à poignées des pois grillés par toutes les pièces... Mitsuko croqua de ces poids en un nombre égal au nombre de ses années plus une; et Madame Veuve Sakaï en emplit une boîte laquée, comme pilules contre la foudre...»

Ô Japon charmant des superstitions populaires, si ingénu et si frais, quand te retrouverons-nous? Aujourd'hui, il est étouffé sous les bruits de guerre. Et nous sommes, nous les étrangers, si loin de lui! [...]

24 décembre 1940

(pp. 82–83)

[...] Ce Noël nous a fait penser à d'autres Noël d'un Japon charmant disparu hélas! Pour toujours. Les militaires ont tout gâté avec l'austérité dont le peuple doit payer leurs appétits tamerlanesques⁴⁴. De rose et de bleu que je le voyais autrefois, ce pays est maintenant d'un gris d'orage à vous donner le cafard. Tout tremble devant les traîneurs de sabre. Le gouvernement comme le reste. Que peut faire contre

⁴¹ Empire du Japon.

⁴² Abréviation de «Geheime Staatspolizei». La Gestapo (1933–1945) a été la police politique du Troisième Reich allemand.

⁴³ Bonneau Georges (1897–1972). Poète et romancier, spécialiste de littérature japonaise. Il a notamment occupé les fonctions de professeur aux universités impériales du Kyoto et de Kyushu et de directeur de l'Institut franco-japonais à Kyoto. En 1934, il publie *Aux trois bonheurs: ou le Japon de la tradition* aux éditions Plon. Cf. dodis.ch/P56252.

⁴⁴ Il s'agit d'une référence à Tamerlan ou Timur le Grand (1336–1405), guerrier turco-mongol de l'Asie centrale qui a cherché à reconstruire le grand Empire des Mongols en Asie et en Europe.

eux un prince Konoé⁴⁵ dont, hier encore, une amie suisse⁴⁶ de sa maison nous disait les mérites de cœur et d'esprit? S'en aller? Mais ce serait manquer à la mission que lui a confiée l'Empereur⁴⁷ son maître, ce serait désertier, et un Konoé ne déserte pas. Du reste, s'il se sent captif, l'Empereur lui-même ne l'est-il pas aussi dans une certaine mesure? On se doute déjà que, malgré les égards quasi divins dont il est entouré, sa volonté ne saurait prévaloir sur celle de ceux qui mènent le jeu dramatique dans lequel le Japon s'est engagé. Les généraux les plus fonceurs tiennent naturellement au principe dynastique comme à la prunelle de leurs yeux. Au principe, mais pas nécessairement à l'homme qui l'incarne pour un temps. Un homme se remplace sans que soit portée atteinte à la sacro-sainte continuité dynastique. Qu'on se reporte au shogunat⁴⁸! Tout humblement respecté qu'il fût, l'Empereur n'était plus qu'un pauvre prisonnier qui rêvait, sur un coussin de soie, dans sa prison de Kyoto⁴⁹ aux somptueux paravents d'or et qui ne savait plus rien des vicissitudes de ce monde. Un usurpateur, le shogun, qui régnait dans son palais de Yedo⁵⁰, avait pris la place de son souverain bien-aimé sans oser toutefois braver les dieux et les ancêtres en le dépouillant de ses attributs impériaux. On déposait le monarque sans le déposer. Régime dont on chercherait en vain l'équivalent dans toute l'histoire universelle et qui dura des siècles. L'histoire ne se répète pas, c'est entendu, mais il arrive qu'on établisse aujourd'hui malgré soi un certain rapprochement entre les Tokugawa usurpateurs d'autrefois et la camarilla militaire, ce shogun à cent têtes, qui, aujourd'hui, dicte, humble et courbée, ses volontés au souverain. [...]

26 janvier 1941⁵¹

(pp. 86–87)

Le Japon est en train de tisser une immense toile d'araignée dont le réseau couvrira toute l'Asie. Des fils déjà résistants partent de Mandchourie pour aller s'accrocher, en passant par-dessus la Grande Muraille, aux murs de Canton; de Canton, d'autres câbles suspenseurs, pour parler comme les entomologistes, s'élancent sur

⁴⁵ Konoe Fumimaro (1891–1945). Descendant du clan Fujiawara, Premier Ministre du Japon à trois reprises entre 1937 et 1941. Pendant son ministère, il signe le Pacte tripartite avec l'Allemagne et l'Italie le 27 septembre 1940 et fonde l'Association de l'assistance à la politique impériale (*Taisei Yoku Sankai*). Suite à des échecs internes et diplomatiques, il démissionnera le 26 octobre 1941. Cf. dodis.ch/P4449.

⁴⁶ Il s'agit probablement de Mme Favre-Brandt, citée par Camille Gorgé à la page 194 du journal.

⁴⁷ Hirohito, Empereur Showa (1901–1989). Empereur du Japon du 25 décembre 1926 jusqu'à sa mort. Cf. dodis.ch/P66.

⁴⁸ Gorgé fait allusion au shogunat des Tokugawa (1603–1867), un régime politique dans lequel la réalité du pouvoir est exercée par les détenteurs de la force militaire (shoguns), établis à Edo.

⁴⁹ Le palais impérial de Kyoto (*Kyoto-gosho*), résidence de l'Empereur jusqu'en 1868.

⁵⁰ Edo, ancien nom de Tokyo et siège du pouvoir du shogunat Tokugawa (1603–1867).

⁵¹ Gorgé note, par erreur, la date du 3 février dans son journal.

le Tonkin en prenant appui sur l'île de Hainan, tandis que, de là, d'autres vont se tendre sur les Philippines et les îles de la Sonde avec ramifications prévues en direction des Carolines et de la Nouvelle-Guinée. De temps à autre, toute cette charpente arachnéenne tremble violemment sous les souffles du large, mais l'araignée qui s'affaire sur les fils agités n'a pas l'air de beaucoup s'émouvoir et, non contente de réparer aux endroits déchirés, elle lance infatigablement de nouveaux câbles pour consolider la toile où vont tomber demain mouches et mouchérons. On se demande où diable! La famélique prend tout ce qu'il lui faut pour alimenter ses filières.

C'est le moment pour l'étranger de faire l'aveugle sur son chemin. Précaution parfois même inutile, car, avec l'espionnite qui la travaille, la police pourra vous demander pourquoi vous empruntez cette route plutôt qu'une autre. Regarder un train qui passe, c'est évidemment compter les wagons. Lever les yeux vers cette usine que personne ne peut ne pas voir, c'est manifestement désirer savoir ce qui s'y fabrique.

Encore la population n'est-elle pas loin d'être aussi malade que les cerbères en uniforme. Avec sa naïveté congénitale, elle avale et digère sans broncher tous les bobards des journaux sur le mortel qui n'est pas du pays. C'est un espion en puissance et il est du devoir de tout patriote de le traiter comme tel. Qu'on ne néglige surtout aucun des moyens dont il pourrait se servir pour ses sinistres desseins! Regardez, par exemple, sous les timbres-poste de ses lettres s'il n'y a point de signes convenus. S'il jette une boîte d'allumettes, ramassez-là; vous ne savez pas ce qu'il peut avoir écrit dessus!

Comme de juste, les postiers veillent. Ainsi la plupart des lettres adressées à la Légation ont maintenant leurs timbres déchirés. On a patriotiquement regardé dessous. Beaucoup de plis n'ont même plus de timbres du tout. Je finis par protester. Fasse encore qu'on déchire, mais qu'on décolle complètement! Un aimable chef de bureau⁵² explique gentiment à notre clerc Naito⁵³ que c'est là l'œuvre d'humbles postiers philatélistes qui s'assurent ainsi une modeste ressource supplémentaire. Péché mignon. Pas la peine d'en parler. J'en parle quand même et c'est par liasses que nous produisons les pièces à conviction. La poste s'excuse. Mais que faire? Nos vignettes postales, surtout les «Pro Juventute», sont si jolies! [...]

⁵² Il s'agit probablement d'Ernst Conrad Ribl, chancelier de la Légation de Suisse.

Cf. dodis.ch/P5385.

⁵³ Naito Koichiro. Aide de bureau de la Légation de Suisse, employé à titre définitif dès le 1^{er} janvier 1938.

Ce n'est pas sans raison que M. Matsuoka⁵⁴ s'est élevé contre la xénophobie nationale. Il ne se passe guère de semaines, en effet, sans qu'un étranger soit molesté, voire attaqué par des indigènes. Le 28 février dernier, M. de Tascher, Attaché commercial auprès de l'Ambassade de France, a été sauvagement frappé, la nuit, par un chauffeur de taxi qui n'acceptait pas qu'on discutât son prix. On l'a relevé, le pied brisé. Il a fallu l'opérer et il restera estropié pour la vie. Le doyen du Corps diplomatique⁵⁵ a protesté en notre nom.

Un chef de mission a été conduit au poste comme un vulgaire malfaiteur. Une dame roumaine a été violemment bousculée sur un trottoir par un individu ricaneur. Injuriée, la femme d'un attaché militaire italien au tempérament un peu vif s'en est tirée avec un œil au beurre noir.

Il n'y a pas longtemps, dans mon propre jardin, j'ai aperçu cinq ou six bambins sur le toit voisin qui me faisaient silencieusement le pied de nez. Ils le faisaient peut-être depuis longtemps. J'appelle Ohno-san, mon maître d'hôtel, et lui montre ce spectacle édifiant. Nullement étonné, il me dit: «Que voulez-vous, ils font ce qu'on leur apprend à l'école et à la maison!»

De vieux résidents suisses m'assurent qu'on ne peut traverser certains villages sans avoir à ses trousses une meute de gamins qui vous crient: «Diable blanc!» ou «Diable velu!». [...]

15 novembre 1941

(pp. 141–142)

Visite à l'Université catholique de Ste-Sophie⁵⁶ en compagnie d'un de ses professeurs, mon compatriote, le R. P. Keel, un sympathique père jésuite qui enseigne l'économie politique et que nous voyons fréquemment à notre table. On en est, semble-t-il, à l'heure de la récréation. Dans une salle, près de grands tableaux noirs, des étudiants chahutent comme des gamins. Ce n'est pas notre venue qui tarirait leurs gros éclats de rire; au contraire, elle provoque des ricanements grossiers sur la signification desquels on ne saurait se méprendre. J'en suis gêné pour le brave père Keel, si heureux de me montrer le champ de son activité. Mais il fait bonne contenance et feint de ne rien voir ni rien entendre. Sur un des tableaux noirs, les potaches n'effacent même point les figures burlesques qu'ils ont tracées à la craie avant notre arrivée et qu'ils sont contents, au contraire, de nous mettre

⁵⁴ Matsuoka Yosuke (1880–1946). Diplomate et homme politique japonais. Ministre des Affaires étrangères du Japon de 1940–1941. Gorgé le rencontre durant ses années à la Société des Nations. Matsuoka a mené la délégation japonaise quand son pays quitte la SdN en 1933. Cf. dodis.ch/P4674.

⁵⁵ Gorgé se réfère ici à M. de Tascher. Le chef de mission qui sert le plus longtemps le pays hôte est automatiquement reconnu comme doyen du corps diplomatique. Il est responsable des démarches communes envers les autorités du pays hôte.

⁵⁶ Cette université se nomme aujourd'hui Sophia University.

sous le nez. Belle carte de visite du Japon universitaire. Beau témoignage aussi de son niveau spirituel.

À ces mœurs universitaires, on devinerait déjà ce que serait le «nouvel ordre» des Tojo⁵⁷, Togo⁵⁸ et Cie. La jeunesse n'a déjà plus le sens de l'élémentaire bienséance. Se comporter ainsi envers un professeur à cheveux blancs qui fait voir son université à un diplomate étranger! Chez nous, ce serait chose impossible.

En sortant, j'aperçois dans un corridor des fusils en faisceaux. On prépare les étudiants au combat. Beaux soldats en perspective avec le débraillé moral qu'ils étalent cyniquement devant vous. Ne parlons pas de leur débraillé vestimentaire qui tient avant tout, celui-là, à des circonstances indépendantes de leur volonté. [...]

9 août 1942

(pp. 194–195)

À Karuizawa⁵⁹ où nous avons fui pour un temps les chaleurs caniculaires de la capitale, nous avons fait, ma femme et moi, une visite aux Konoé⁶⁰, accompagnés par Mme Favre-Brandt, une compatriote comptant parmi les amis du prince et de la princesse.

Pendant que les dames parlaient chiffons et bibelots, le prince⁶¹ m'a conduit dans son cabinet de travail où nous avons eu une fort agréable conversation. Poursé par les questions qui m'étaient posées, j'ai fait un bref parallèle entre le Japon 1924 et le Japon 1942 (42, c'est 24 retournés), mais sans trop mettre en relief les différences sensibles que je discernais. Le Japon, ai-je dit en substance, est probablement encore le pays le plus poli de la terre, mais il a beaucoup perdu de sa civilité de naguère. Avec les rigueurs de la guerre, les mœurs sont moins respectueuses des formes traditionnelles. La courtoisie nippone a trouvé son dernier refuge dans les chemins de fer. Elle est sur le rail ce qu'elle n'est plus sur la route. Rien de plus civil qu'un chef de gare ou un contrôleur de train. Ils sont encore d'une prévenance inégalable envers l'étranger.

57 Tojo Hideki (1884–1948). Premier Ministre du Japon d'octobre 1941 à juillet 1944.

Cf. dodis.ch/P1005.

58 Togo Shigenori (1882–1950). Ministre des Affaires étrangères d'octobre 1941 à septembre 1942 et d'avril 1945 à septembre 1945. Ses Mémoires de guerre, complétés en prison, ont été publiés en anglais en 1977 sous le titre *The Cause of Japan* aux éditions Greenwood Press.

Cf. dodis.ch/P105.

59 Karuizawa est un village situé dans les montagnes de Nagano, où la plupart des chefs de missions possédaient une résidence pour y passer les mois d'été. Ces résidences deviennent des places d'évacuation pour le corps diplomatique à partir de 1944, quand les bombardements de Tokyo commencent. Pour plus d'informations sur l'évacuation, voir les dossiers des Archives fédérales suisses CH-BAR#E2200.136-01#1000/182#95* et CH-BAR#E2200.136-01#1000/182#97*.

60 Konoé Fumimaro (1891–1945). Premier Ministre du Japon, et son épouse Chiyoko.

Cf. dodis.ch/P4449.

61 Correction de: vêtu en mandarin chinois.

Le prince écoute avec plaisir. Avec surprise aussi. Il ne se doutait guère que c'est dans le royaume des locomotives que s'attarde encore une des qualités maîtresses du Japon: sa civilité. Vêtu en mandarin chinois, bleu marine et col droit, l'uniforme de l'intellectuel, du lettré, du penseur, il écoute ou interroge avec une douceur extrême mêlée d'une gravité que tempérera toujours un léger sourire. Il parle anglais avec aisance, mais à voix contenue et avec la lenteur qui sied à un front tout chargé encore des soucis du gouvernement. Il donne nettement l'impression d'un homme qui vient de sortir d'une aventure aussi dramatique qu'exténuante et vous serait reconnaissant de ne pas l'y replonger par d'indiscrètes questions. De fait, on ne parle point de ce qui m'intéresserait le plus, de ses expériences au pouvoir, de la politique d'expansion du Japon, de ses efforts pour prévenir la guerre avec les États-Unis, etc. Là-dessus, le prince ne se livre pas et je n'ai pas le mauvais goût, sous son toit, de l'amener sur ce terrain épineux. Il est d'autant plus tenu à une certaine réserve qu'il peut être appelé demain à former un troisième cabinet Konoé. [...]

8 février 1943

(p. 214)

Curieux comme les Japonais ont changé d'attitude envers leurs «amis» étrangers. Ils se sentent surveillés par la police comme si les murs, qui ont souvent des oreilles, avaient encore des yeux. Le moindre contact avec nous les gêne. Ils voudraient parler, mais ils n'osent pas.

Il n'est pas jusqu'à mon vieil ami Junjiro T., avocat, que je connais depuis 1924, qui ne soit devenu peu à peu un autre homme dans ses rapports avec moi. Je l'avais engagé à la Légation comme interprète, notamment pour les questions de presse. Nous en étions contents, mais, depuis quelque temps, il s'enveloppait de mystère comme d'une cape de théâtre pour guet-apens. Je le sentais, nous allions le perdre et, bientôt, en effet, il a quitté la Légation pour des motifs trop spécieux pour que l'on puisse y ajouter foi. Je n'ai pas essayé de le retenir, sachant trop pour quelle raison majeure il se séparait de nous. Pour moi, il n'est guère douteux que la police voulait s'en servir et, sur son refus catégorique de nous trahir, il n'avait plus qu'une seule chose à faire: s'en aller. J'ai ainsi perdu un excellent ami qui⁶² m'avait donné bien des preuves de réel attachement lorsqu'il s'était agi pour moi de m'initier aux arcanes de la vie japonaise. [...]

⁶² Correction de: J'avais beaucoup de sympathie pour lui et je crois que c'était réciproque, car il.

Entre la Diète⁶⁴ turbulente d'hier et le Parlement docile d'aujourd'hui, quel changement de tableau, presque de mœurs! Le lion qui naguère rugissait à tout moment, une fillette pourrait jouer maintenant avec lui. Il est plus que domestiqué: sans ressort, veule, amorphe, comme dégénéré.

Je me rappelle encore les séances tumultueuses des années 20 quand le parti Seyukai et le Minseito échangeaient de haineux coups de bec. Ces altercations passionnées prenaient maintes fois un tour dramatique. Comme ce jour où, s'épongeant le front pendant son discours, car il faisait vraiment chaud dans la salle, l'orateur entendit un député lui crier: «Vous suez, mais d'angoisse!»

L'agent de police qui surveillait les tribunes, dos tourné à l'hémicycle où siégeaient les députés tout à leur banc et tous tendus comme un arc dont la flèche va jaillir, nous hypnotisait de ses yeux de porcelaine pour mieux contenir les réactions qui auraient pu se produire parmi nous autres, les spectateurs.

Déjà alors, les députés ne jouissaient pas de l'estime générale. À part certains vieux sachems qui faisaient autorité sur le plan politique à quelque parti qu'ils appartinssent, on les critiquait à l'envi. Beaucoup passaient pour corrompus. Nombre d'entre eux, partis de rien, avaient amassé en peu de temps une fortune qui faisait plus sourire que jaser. Les roublards pouvaient toujours compter sur une bonne part de pardon ou d'oubli. Il y en avait tant qui auraient voulu en faire autant! Mon ami N., Consul général, qui venait souvent bavarder quelques minutes dans mon bureau de conseiller au Gaimusho, m'avait raconté que son propre beau-frère, député du Seyukai, qui roulait dans une Buick luxueuse avec chauffeur au volant, ne possédait pas un radis avant d'avoir tâté de la politique. Il en riait, ne trouvant pas qu'il y eut là l'ombre d'une tare pour la famille.

Aujourd'hui, la Diète est sans prestige, les députés sans pouvoir, tout heureux encore qu'on leur laisse et leur titre et leur siège au parlement. Force a été au plus bouillant Solon – le mot est couramment employé dans la presse – de s'accommoder d'un régime qui, sans être tout à fait totalitaire, n'a pas moins supprimé la libre discussion. Pour le professeur Kuroda⁶⁵, de l'Université de Kyoto, «le libéralisme politique a été définitivement liquidé». Le Parlement n'est plus qu'un rouage docile de l'appareil gouvernemental. Un parlement du gouvernement! Innovation bien curieuse en droit public.

De fait, la Diète, dans son imposant palais, n'est plus qu'un instrument entre les mains du pouvoir. Sans avoir rien perdu de ses prérogatives constitutionnelles,

⁶³ Voir le télégramme de Camille Gorgé à la Division des Affaires étrangères du Département politique, lu par Marcel Pilet-Golaz au Conseil fédéral lors de la séance du 18 juin 1943, dodis.ch/47560. Gorgé a reproduit presque *in extenso* certains des extraits de ce télégramme à la p. 1185.

⁶⁴ La Diète, désignant le parlement, est fondée par la Constitution Meiji en 1889.

⁶⁵ Kuroda Satoru. Professeur de droit à l'Université de Kyoto. Cf. dodis.ch/P4466.

au moins sur le papier, elle approuve automatiquement tout ce qu'il «propose». On sauve à ce point les apparences qu'avant le vote en séance plénière, on examine encore en commission les projets gouvernementaux. Le parlement feint de contrôler, comme le gouvernement feint de dépendre des députés. Le premier peut poser n'importe quelle question, le second répond, de préférence publiquement, de manière que le peuple sache ce qu'on attend de la collectivité. Ce n'est qu'un simulacre de travail législatif, mais c'est le seul moyen de maintenir un régime parlementaire qu'on ne veut pas abolir complètement, sinon il faudrait déroger à une Constitution qui inspire un respect superstitieux. On porterait une main sacrilège sur l'œuvre du grand Empereur Meiji⁶⁶.

Ce parlement-marionnette ne fait pas d'ailleurs que sanctionner aveuglément tout ce qui passe par la tête des dirigeants. Il a une autre utilité: il est, devant l'opinion, l'avocat du gouvernement. Il n'est pas de député qui ne chante à la tribune les louanges de ce dernier. Cela va si loin que Tojo fait souvent l'effet d'un modéré à côté de ces politiciens qui font en s'égosillant de la surenchère pour mieux se persuader qu'ils servent encore à quelque chose. Le parlement, c'est devenu la chaudière à haute pression du chauvinisme, un chauvinisme qu'on canalise vers la presse et qui sort avec fracas du robinet des journaux.

Rien de surprenant si, dans cette fournaise où fondent tous les alliages du bon sens et de la raison, plus d'un de ces sycophantes qui passait naguère encore pour un esprit pondéré tombe dans les pires excès de la bêtise. Témoin ce M. Nagai⁶⁷, ancien Ambassadeur à Bruxelles, qui, l'autre jour, en pleine Diète, s'autorisait d'une lettre de feu l'Amiral Yamamoto⁶⁸ pour déclarer que la paix ne serait conclue que le jour où le Président Roosevelt⁶⁹ aurait prêté serment d'allégeance à l'Empereur du Japon. Les États-Unis, colonie japonaise! En fait de folie impérialiste, le député Nagai avait d'un seul coup battu tous les records.

«Vertige de puissance», eût dit plus topiquement l'historien Bainville⁷⁰. [...]

30 juin 1943

(p. 234)

Il est maintenant absolument certain que le Japon est incapable de gagner la guerre. Il est trop malade économiquement et il n'a pas d'armes suffisamment modernes pour battre une puissance militaire de la taille des États-Unis. Quand le Président

⁶⁶ Mutsuhito, Empereur Meiji (1852–1912). Empereur du Japon du 3 février 1867 jusqu'à sa mort. Cf. dodis.ch/P4692.

⁶⁷ Nagai Matsuzo (1877–1957). Diplomate japonais engagé pour l'organisation de Jeux Olympiques au Japon. Ambassadeur en Belgique de 1928–1930. Cf. dodis.ch/P4895.

⁶⁸ Yamamoto Isoroku (1884–1943). Amiral de la Marine impériale japonaise de 1939 jusqu'à sa mort. Cf. dodis.ch/P5401.

⁶⁹ Roosevelt Franklin Delano (1882–1945). 32^e Président des États-Unis du 4 mars 1933 jusqu'à sa mort. Cf. dodis.ch/P863.

⁷⁰ Bainville Jacques (1879–1936). Journaliste et historien français. Cf. dodis.ch/P3782.

Roosevelt parle d'une «défaite mathématique» des Japonais, il sait ce qu'il dit. Il a pris sans erreur la mesure de l'adversaire.

Il n'y a plus qu'une victoire allemande qui pourrait au moins sauver théoriquement le Japon du désastre, du désastre que nous voyons venir, nous qui sommes sur place. Mais l'Allemagne chancelle déjà et tout porte à penser qu'après ses gros revers, elle ne tiendra plus longtemps.

L'avenir du Japon est noir, d'un noir à faire peur. Mais est-ce méprise de mes sens? Pendant que j'écris ces quelques notes, des clameurs forcenées arrivent jusqu'à mon bureau, qui n'est pas loin de l'Université de Keio. C'est la jeunesse japonaise, la jeunesse aussi ardente qu'insouciant qui se prépare, avec ces cris de bêtes qu'on égorge, à entrer dans la carrière quand les aînés n'y seront plus. Elle vit encore, celle-là, dans le mythe du Japon invincible. C'est là du patriotisme, aucun doute, mais, pour cette jeunesse universitaire qui se doit d'être déjà une élite, est-ce de l'intelligence? Ces jeunes, qui conduiront le Japon de demain, sont-ils aveugles? Ne voient-ils donc pas, au-dessus de leurs têtes, ces nuages de plus en plus sombres qui vont cracher la foudre? [...]

13 juillet 1943

(p. 238)

La surveillance dont les étrangers sont l'objet est de plus en plus serrée, de plus en plus impertinente aussi bien. Ils sont suivis partout; on ne les lâche pas d'une semelle. La police, qui voit en eux des malfaiteurs possibles, interroge fréquemment leurs domestiques, s'ils en ont. On m'assure même que nombre de ceux-ci doivent se présenter chaque semaine à jour fixe pour faire rapport sur les faits et gestes de leurs maîtres, sur les visiteurs qu'ils reçoivent, sur leurs habitudes, leur manger, leurs disques de gramophone, l'heure à laquelle ils se couchent, etc. Une kyrielle de questions et réponses qui seraient un trésor pour un vaudeville de fête foraine ou de music-hall.

À Yokohama, un policier bien connu de mon compatriote, M. Jacques Kern, lui a demandé au coin de la rue s'il était allé au cinéma voir le film officiel sur la prise de Singapour, film que la propagande japonaise fait tourner actuellement dans les salles d'Europe. Sur sa réponse négative, l'agent lui déclara de but en blanc que, s'il y était allé, on l'aurait coffré comme espion. Qu'est-ce à dire sinon que le film est mensonger d'un bout à l'autre et qu'après l'avoir vu, l'étranger résidant au Japon pourrait en révéler les fumisteries?

La poste continue, elle aussi, à faire du contre-espionnage en décollant ou en déchirant de plus belle les timbres-poste sur nos lettres. Elle est toujours hantée par la même crainte qu'une correspondance secrète s'établisse entre expéditeurs et destinataires au verso des petites vignettes dentelées. C'est plus qu'enfantin, c'est bête. Sa pratique de mutiler tous les timbres-poste est maintenant si connue qu'on ne voit pas quels espions seraient assez idiots pour essayer de ce moyen sans doute inexistant de correspondance. [...]

La police nous fait de plus en plus de difficultés. Elle entrave, en particulier, notre ravitaillement. Nous recevons tous les jours un peu moins, mais c'est encore trop au gré des policiers. Certes, la population n'a pas droit aux mêmes distributions que nous et de ce fait nous sommes des privilégiés, mais il ne faut pas perdre de vue que les autochtones ont des moyens de se ravitailler qui nous font complètement défaut. Étant chez eux, ils sont en mesure de découvrir une tête de chou un radis là où, nous autres, étrangers, ne les trouverions jamais. Heureusement que nous avons été prévoyants et que nous avons des conserves pour compléter de temps à autre notre pitance, sinon...

On ne compte plus les brimades de cette police qui vous abreuve de mesquineries aussi inutiles qu'insensées. Un jour, ils demanderont à un conseiller d'ambassade de ne plus aller jouer sur tel terrain de golf, à un autre, ils feront défense à une dame japonaise de se rendre à l'ambassade de France et à un monsieur – un marquis! – de mettre les pieds à la Légation d'Espagne. Mon collègue espagnol⁷¹ a protesté avec son énergie coutumière, mais à quoi bon? C'est comme si vous vouliez empêcher les gamins dans la rue de vous insulter en vous criant «diables velus» ou de tracer des mots injurieux sur les murs d'une mission diplomatique. Vous y perdriez votre temps et votre latin. Ils font le mal, parce qu'ils se sentent soutenus par une police qui vous hait et voudrait vous voir à mille lieues d'ici.

Dernièrement, des malandrins de douze ou quatorze ans sont allés si loin qu'ils ont lapidé l'automobile de l'Ambassadeur d'Espagne. Encore lui! Le pare-brise a été arraché. Après ce scandale, le doyen du Corps diplomatique⁷² s'est résigné⁷³ à intervenir auprès du Ministère des Affaires étrangères, mais il sait que ce sera un coup d'épée dans l'eau. Vichy n'a plus de poids dans la balance.

Le Japon est généralement détesté dans le Corps diplomatique. C'est si vrai que, dans les milieux diplomatiques, n'importe qui peut dire n'importe quoi, à haute et intelligible voix, contre les autorités et institutions locales. Pas d'indiscrétions à craindre, même pas de la part des Allemands ni des Italiens. Ils sont de mèche avec nous. Cet état de choses est franchement regrettable. Mais à qui la faute si ce n'est à ce pays qui possède, à un rare degré, l'art de s'aliéner les sympathies? Ses procédés sournois ou mesquins finissent à la longue par lasser et même indigner les plus sûres amitiés.

⁷¹ Méndez de Vigo y Méndez de Vigo Santiago (1876–1947). Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire d'Espagne. En raison de sa position comme Ambassadeur au Chili et à Cuba, Méndez de Vigo a gardé son titre personnel d'Ambassadeur malgré sa position de Ministre. Il a servi au Japon de 1932–1936 pour le gouvernement républicain. Comme la grande majorité des diplomates espagnols, il a changé de côté pendant la Guerre civile. Dès le 26 août 1936, la légation espagnole à Tokyo et Méndez de Vigo soutiennent le régime de Franco. De 1938–1945, il est Chef de mission au Japon. Cf. dodis.ch/P56254.

⁷² Il s'agit alors d'Arsène Henry, Ambassadeur de France (Régime de Vichy).

⁷³ Correction de: sur notre demande.

Mon collègue de Hongrie, par exemple, homme accommodant s'il en est, était venu au Japon, comme nous tous, avec le vif désir de mieux comprendre, voire d'aimer ce pays... sans les militaires, bien entendu. Mais quelles déconvenues n'a-t-il pas essuyées depuis le peu de temps qu'il est ici! La police, qui craint jusqu'au souffle du large, l'a encore humilié dernièrement en défendant aux Hongrois de Yokohama de venir jusqu'à lui. M. de Végh⁷⁴ a aussitôt protesté. «Serions-nous des parias à ma Légation?» (sic), a-t-il demandé au Gaimusho. Elle a beau être dans le bon camp, la Hongrie, cet État danubien, il n'obtiendra pas de réponse. Car il n'y a point de réponse. La police fait ce qui lui chante et personne n'a rien à dire. Pas même le représentant d'un pays dit ami. [...]

23 juillet 1943

(p. 245)

Plus question d'approfondir, comme je l'aurais souhaité, mes connaissances sur l'histoire et les traditions japonaises. On ne peut plus rien visiter, le cœur tranquille. Votre présence gêne partout. Vous êtes un étranger et tous vos mouvements sont épiés par les yeux méfiants de la police. Des gens que vous aimeriez voir trembleraient à l'idée de vous rencontrer. On les soupçonnerait de Dieu sait quoi et d'abord de vous fournir, même à leur insu, des informations nuisibles aux intérêts nationaux. L'étranger, quel qu'il soit, est devenu un être dangereux et, si heureux qu'ils pourraient être de vous recevoir en toute amitié, écrivains, peintres, professeurs, directeurs d'institutions savantes ou culturelles, tout ce monde de l'intelligentsia qui vous intéresserait à tant d'égards vous sera reconnaissant de ne pas chercher à entrer en rapport avec lui, non point par xénophobie, vice dont ne souffre pas, que je sache, la société cultivée, mais tout simplement par crainte d'avoir des comptes à rendre aux alguazils⁷⁵ qui les espionnent.

Je ne puis passer devant une université ou même un musée sans y voir de loin un écriteau imaginaire avec les mots: «Fermé pour cause de guerre». [...]

17 août 1943

(pp. 255–256)

Il est un Japon qu'on aime et que nous aimerons toujours, même si ce Japon-là ne devait plus vivre que dans notre souvenir. On peut toutefois se demander si l'on n'en a peut-être pas trop exalté les beautés et les richesses. Tant de louanges – les Japonais sont des hommes comme nous – devaient finir par leur monter à la tête, et il n'est pas surprenant qu'un député⁷⁶, ancien Ambassadeur à Bruxelles, se soit écrié en plein Parlement: «Je bénis les dieux d'être né Japonais». Il faut de la me-

⁷⁴ De Végh Nicolas. Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire d'Hongrie depuis 1941. Cf. dodis.ch/P56257.

⁷⁵ Mot espagnol signifiant «policier», par analogie aux «alguazils», gardiens de l'arène durant la corrida.

⁷⁶ Il s'agit de Nagai Matsuzo. Cf. dodis.ch/P4895.

sure en toutes choses, cette mesure, héritage grec, qui est peut-être la plus belle conquête de notre civilisation méditerranéenne. Pour moi, je trouve que Claudel⁷⁷, alors Ambassadeur de France, détaillait lorsque, dans un «discours aux étudiants de Nikko» il disait: «Nous autres barbares...» pour relever ensuite que «tout au Japon depuis le dessin d'une montagne jusqu'à celui d'une épingle à cheveux ou d'une coupe de saké obéit au même style», c'est-à-dire procède du souci de composer autour d'eux «un spectacle solennel et instructif». Les étudiants de Nikko étaient loin de savoir tout cela; il fallait le leur apprendre. «Un spectacle solennel et instructif» dans une épingle à cheveux, pensez un peu! Les «barbares» n'auraient pas trouvé ça, eux qui n'ont comme références que des noms comme Platon, Virgile, Shakespeare, Newton, Pascal, Goethe, Pasteur et Einstein! [...]

20 décembre 1943

(p. 280)

Autant le Japon des années 20 m'avait séduit, conquis, fasciné même, autant celui d'aujourd'hui me laisse froid et presque indifférent, esthétiquement parlant, bien entendu. Comment se passionner encore pour la culture d'un pays hérissé de méfiance, d'hostilité et de mépris pour tout ce qui n'est pas de sa race? Pour y demeurer attaché, il faudrait un minimum de sympathie, et la sympathie dans un pays devenu aussi inhospitalier et qui prendrait d'ailleurs toutes vos études et enquêtes pour de l'espionnage... On est loin maintenant de l'eau pure aux reflets adaman-tins de jadis. Remuée, crassée par les instincts réveillés du rapt et de la conquête, elle s'est muée en une mare noirâtre et visqueuse qui vous soulève le cœur et le plus souvent vous consterne. D'ailleurs, tout ce qui est littérature, arts, philosophie n'est plus de saison. Le Japon cultivé s'est terré. Il se sent mal vu. Ne compte plus que ce qui sert directement à la guerre. Allez, dans ces conditions, rêver parmi les dieux et les pagodes! [...]

11 août 1944

(p. 316)

J'aurais voulu le connaître davantage, le Japon tel qu'il se dégage de son flou aussi attrayant que mystérieux dans la «Sensibilité japonaise» de Georges Bonneau. Mais, s'il a existé ailleurs que dans les imaginations complaisantes, existe-t-il encore, ces temps-ci, avec sa grimace dure et hargneuse, si éloignée de toute poésie? [...]

⁷⁷ Claudel Paul (1868–1955). Dramaturge, poète et diplomate français. Ambassadeur de France au Japon de 1921–1927. Il publie en 1923 *Un coup d'œil sur l'âme japonaise: discours aux étudiants de Nikko* dans la revue japonaise *Rekonstrue*, puis dans la *Nouvelle Revue Française*. Cf. dodis.ch/P355.

INTRODUCTION

Camille Gorgé occupe la fonction d'«Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire» de Suisse au Japon. Il est nommé «Ministre» et non «Ambassadeur» en raison d'une formalité diplomatique: le rang d'ambassadeur était alors réservé aux représentants diplomatiques de monarchies. Au XXe siècle, cette règle est moins strictement appliquée et les dénommées «grandes puissances», dont les États-Unis font partie, vont ainsi échanger des ambassadeurs. Toutefois, comme la Suisse n'appartient pas au club des grandes puissances, elle échange avec le Japon uniquement des diplomates qui possèdent le rang de ministres. Cette pratique a largement été abandonnée après la Deuxième Guerre mondiale⁷⁸. La fonction principale de Gorgé est de représenter la Suisse auprès de son pays-hôte, ce qui lui a donné accès aux dignitaires japonais les plus importants. Bien que le poste de Premier ministre et de Ministre des Affaires étrangères du Japon soit occupé par plusieurs personnes⁷⁹ durant son mandat, Gorgé a pu s'entretenir avec toutes ces personnalités lorsque cela s'est avéré nécessaire. Cependant, une figure du système politique japonais était clairement hors de sa portée: l'Empereur. C'est la raison pour laquelle l'audience officielle de Gorgé avec l'Empereur le 5 mars 1940, au cours de laquelle il remet ses lettres de créance⁸⁰, a constitué pour lui un moment mémorable auquel il dédie plusieurs pages de son journal. L'événement ne constitue pas un honneur spécial pour Gorgé, étant donné que chaque chef de mission a reçu le même traitement, mais l'Empereur n'était pas une personne ordinaire avec qui les diplomates pouvaient régulièrement discuter ou dîner.

D'un autre côté, Gorgé rencontre fréquemment d'autres diplomates. De ce point de vue, son propre rang de «Ministre» compte car ses collègues et lui accordent de l'importance aux différences de statuts. Bien que les ambassadeurs et

78 Depuis 1957, deux ans après le rétablissement de relations diplomatiques entre la Suisse et le Japon, les diplomates suisses envoyés au Japon ont désormais le rang d'ambassadeurs.

79 Au contraire de l'Allemagne et de l'Italie, le système politique du Japon était encore partiellement démocratique durant la période de guerre.

80 Quand le responsable diplomatique (ambassadeur ou ministre) d'un pays change, le nouveau chef de mission doit délivrer un document au pays hôte qui certifie qu'il ou elle est effectivement l'envoyé officiel de son pays. Ce document, dénommé une «lettre de créance», est habituellement délivré au chef d'État qui, dans le cas du Japon, était (et est toujours) l'Empereur.

les ministres aient des relations cordiales, une distinction est toujours faite entre eux lors des rencontres officielles⁸¹. La conscience du rang diplomatique explique pourquoi Gorgé mentionne toujours que son ami Santiago Mendez de Vigo, l'«Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire» espagnol, possède le rang personnel d'ambassadeur (obtenu lors de son mandat à Cuba), même si le Japon et l'Espagne ont seulement échangé des diplomates du niveau de ministres. La société diplomatique était très sensible au statut social, ce qui ressort aussi des pages du journal de Gorgé.

Le chapitre propose aussi des extraits des rencontres de Gorgé avec des diplomates d'autres pays, documentant ainsi la vie des diplomates pendant la guerre et leur sociabilité de façon plus générale. Un grand nombre d'événements mondains sont décrits dans le journal, en particulier durant les premières années de guerre. Les étrangers, et de ce fait les diplomates, ont l'occasion de fraterniser et forment une sorte de microcosme dans le pays. Gorgé connaissait notamment très bien les ambassadeurs américains et britanniques, Joseph Grew et Robert Craigie⁸². Les diplomates de pays étrangers, et d'autres personnes aux statuts importants hors du sérail diplomatique, se réunissent régulièrement de manière informelle, par exemple lors d'un thé hebdomadaire ou d'un repas dans une ambassade ou un autre lieu tel que la Maison franco-japonaise à Tokyo. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger en pratiquant des loisirs comme les parties de golf et les matches de bridge, un jeu de cartes qui est par ailleurs, avec le jass, l'une des activités favorites du Cercle Suisse Kobe durant la Seconde Guerre mondiale⁸³. En outre, durant l'été, les diplomates fuient les grandes chaleurs et la forte humidité de Tokyo pour rejoindre leurs résidences secondaires à Karuizawa, un village qui, comme nous le verrons au chapitre 5, changera de statut après l'évacuation de Tokyo en été 1944, en passant d'un lieu de vacances à un lieu d'isolement.

L'attaque de Pearl Harbor du 7 décembre 1941 et l'entrée en guerre des États-Unis apportent un grand changement au sein de la communauté étrangère au Japon, marquée par l'isolement total de diplomates des pays ennemis, l'emprisonnement de leurs ressortissants civils et – plus tardivement – le départ des «ennemis nationaux» du Japon sur les bateaux d'échanges. Seuls les représentants des pays de l'Axe et des pays neutres peuvent rester «librement» au Japon, ce qui consiste tout de même en un nombre conséquent de personnes. Un extrait présenté dans

81 Même dans les Mémoires de l'Ambassadeur américain Grew, qui présente une liste de politiciens et diplomates au Japon durant son mandat, les «ambassadeurs» sont toujours mentionnés ensemble comme un groupe à part avant les «ministres».

82 Grew et Craigie ont aussi écrit leur propre journal sur leurs expériences au Japon: Joseph C. Grew: *Ten Years in Japan a Contemporary Record Drawn From the Diaries and Private and Official Papers*, New York 1944; Robert Craigie: *Behind the Japanese Mask*, London, New York 1945.

83 Luc Humbert: *Les relations diplomatiques entre la Suisse et le Japon durant la Seconde Guerre mondiale*, Mémoire de licence en histoire contemporaine, Université de Fribourg 1998, 110.

43

ce chapitre relate ainsi une soirée à l'ambassade d'Allemagne en octobre 1942, la dernière décrite avec précision par Gorgé dans son journal. Il s'agit sans doute de la dernière manifestation mondaine à laquelle le diplomate suisse participe. Depuis 1942, il est en effet très occupé par les fonctions découlant de son nouveau rôle de représentant des intérêts étrangers au Japon. Le chapitre documente aussi les difficultés que rencontrent les diplomates, en particulier la Légation suisse, avec l'avancée de la guerre: leur circulation est entravée, le ravitaillement en nourriture est difficile et il devient compliqué de pratiquer, sur la plupart des terrains, l'un de leurs loisirs fétiches, le golf.

Pascal Lottaz et Andy Maître

3 mars 1940

(pp. 13–17)

L'heure approche. Un chambellan⁸⁴ de la Cour est venu m'enseigner la manière de me comporter devant Sa Majesté l'Empereur. Il m'a remis un papier où sont dessinés les pas que j'aurai à faire avant chaque révérence. La cérémonie doit se dérouler sans faux-pas, c'est le cas de le dire. Ma leçon prise, on sable le champagne à 11 heures du matin! C'est l'usage, m'avait encore rappelé mon prédécesseur, le Ministre Thurnheer⁸⁵.

5 mars 1940⁸⁶

C'est fait. J'ai remis mes lettres à l'Empereur. Une journée qui comptera dans ma vie.⁸⁷

À l'heure convenue, un maître de cérémonie est venu me quérir à l'hôtel dans une auto impériale ornée du chrysanthème à seize branches. Ma femme suit dans ma propre voiture. On entre dans les jardins impériaux⁸⁸. Sonnerie de clairon. Un détachement d'infanterie rend les honneurs. Le Ministre des Affaires étrangères, M. Arita⁸⁹, nous attend dans un grand salon avec son Chef du Protocole, M. le Ministre Suzuki⁹⁰, qui fonctionnera comme interprète, et un chambellan de la Cour. Ma femme restera là jusqu'à l'issue de la cérémonie pour venir ensuite avec moi présenter nos respects à S. M.⁹¹ l'Impératrice⁹².

Comme il nous reste encore quelques minutes, M. Arita veut bien me montrer rapidement les lieux où j'aurai à faire tout à l'heure mes révérences. Je me compare intérieurement au gymnaste qui tâte ses barres parallèles avant l'arrivée du jury. Cinq minutes après, je refais, pour de bon, le même itinéraire, les nerfs tendus comme des baleines de parapluie. À la hauteur d'un seuil dont l'approche m'est signalée par deux hommes de plomb en culotte rouge et bas blancs, j'exécute un quart de tour à droite et me casse en deux, le cœur presque arrêté. L'Empereur est là, devant moi, à dix pas, au garde-à-vous en uniforme de général, bottes vernies,

⁸⁴ Officier de cour chargé du service intérieur de la chambre d'un souverain.

⁸⁵ Thurnheer Walter (1884–1945). Ministre de Suisse au Japon de 1934 à 1939. Le Conseil fédéral le charge de développer les relations avec le Japon. Cf. dodis.ch/P1001.

⁸⁶ Voir le plan de la visite du 5 mars 1940, dodis.ch/51388.

⁸⁷ Voir la lettre du 5 mars 1940 de Camille Gorgé à Marcel Pilet-Golaz, dodis.ch/51389.

⁸⁸ Il s'agit du Palais impérial situé dans le district Chiyoda, à Tokyo.

⁸⁹ Arita Hachiro (1884–1965). Homme politique et diplomate japonais. Ministre des Affaires étrangères à trois reprises, d'avril 1936 à février 1937, d'octobre 1938 à août 1939 et de janvier 1940 à juillet 1940. Cf. dodis.ch/P19190.

⁹⁰ Suzuki. Cf. dodis.ch/P1910.

⁹¹ Sa Majesté.

⁹² Impératrice Kojun. Cf. dodis.ch/P1975.

mains collées au corps, le regard sans expression derrière des lunettes scintillantes sur un visage pétrifié de statue. D'un coup d'œil preste comme l'éclair, j'ai aperçu, à sa droite, deux personnages en mannequins de magasin et, à sa gauche, le ministre-interprète médusé sous l'écrasante responsabilité de sa fonction. J'ai exécuté trois pas glissés, suivis d'une profonde révérence, puis trois pas encore avec lent ploiement d'échine à un mètre et demi du monarque. Je sais encore compter, je mesure bien l'espace, mais comme un automate dont un moteur secret fait mouvoir mécaniquement les jambes métalliques. C'est que la scène est effroyablement solennelle. Nous sommes là, dans un grand palais mort, cinq personnages de cire à se regarder fixement comme si nous attendions l'arrivée d'un événement extraordinaire qui tarde à se produire. Condensé à l'extrême, le silence est accablant. On entendrait tomber un mouchoir sur le tapis.

Face à ce souverain raidi dont je connais depuis longtemps le caractère sacré, je sens comme une grosse main qui m'étreint la nuque avec un pouce de fer sur la pomme d'Adam. Quant à mes jambes, n'en parlons pas; je ne leur demande plus qu'une chose: ne pas se dérober sous moi. Que ne donnerais-je pas pour m'appuyer contre quelque chose? Ceux qui peuvent s'appuyer contre un mur ne savent pas leur bonheur. Mais trêve d'angoisse sur des jambes qui flageolent, il me faut ouvrir la bouche, faire entendre ma voix qui, à mon insu, a peut-être perdu timbre et assurance. Et, soutenu par une volonté aussi implacable que douloureuse, je me mets à parler. Je lis le papier⁹³ que je tiens à la main. Mon texte est bref, je le sais, mais voilà que, la sueur au front – c'est du moins mon impression – je le trouve interminable. Je n'arriverai jamais au bout. Une envie folle me prend de sauter une phrase. Mais laquelle? Il faudrait choisir et choisir, cela prendrait des secondes. Et puis, je fais aussitôt réflexion que le texte de mon allocution a été communiqué préalablement aux Affaires étrangères. En retrancher deux douzaines de mots pourrait me causer ensuite tous les ennuis d'un incident diplomatique. Je résiste donc au démon qui me souffle cette amputation à l'oreille et je poursuis, jambes ankylosées, pieds en lame de rasoir – comment est-ce qu'on tient là-dessus? – et l'esprit torturé par la crainte de ne pouvoir aller jusqu'à mon point final. Enfin, j'y parviens. Une phrase de plus et je crains que... Mais non, on croit seulement; on ne tombe pas comme ça, à moins d'être malade, ce que je ne suis pas, Dieu merci! Et, le regard appuyé sur les bottes vernies de Sa Majesté toujours rigide comme une statue, je me raidis de toutes mes forces pour écouter l'interminable traduction en japonais de ma brève allocution. Quand c'est fini et que, d'une voix forte, l'Empereur lit à son tour son discours d'accueil⁹⁴ sur le rouleau que l'interprète vient de lui passer avec les signes de la plus déférente humilité, je ne suis plus qu'une poutre qui se tient curieusement en équilibre au milieu d'un espace qui me paraît démesuré. Ah! Qu'on en finisse! Il y a un siècle que je fais le pied

⁹³ Voir le texte lu par Camille Gorgé à l'Empereur, dodis.ch/51390.

⁹⁴ Voir la réponse de l'Empereur à Gorgé, dodis.ch/51391.

de grue. Mais le temps est chose essentiellement relative et, à part moi, personne n'a l'air de trouver des longueurs à la cérémonie raide et glacée. Aussi est-ce posément, avec une lenteur désespérante, que le Chef du Protocole me translate, cette fois-ci, les paroles de son auguste maître. On dirait qu'il fait exprès pour ajouter à mon supplice. Mais j'ai beau être en bûche de bois, j'ai tous mes esprits et je note qu'il traduit même avec une parfaite élégance de forme. N'empêche qu'on me pousserait du doigt que je tomberais. Mais choir en voyant le bout du tunnel serait trop stupide. Car la dernière partie de l'audience est maintenant entamée. C'est la «conversation», une conversation d'un tour tout particulier, puisqu'en m'interrogeant sur des sujets qui n'ont rien de politique, l'Empereur posera ses questions à très haute voix, presque en criant, sans permettre le moindre fléchissement, la moindre détente à son corps toujours impeccablement tendu comme le veut le rite auquel il se conforme avec la plus impressionnante discipline. L'Empereur ne badine pas avec le devoir. Il l'accomplit avec une fidélité d'ascète. Quel exemple pour son peuple! Mais voilà que mon oreille se tend à ce que traduit l'interprète. Il ne s'agit plus des phrases plus ou moins stéréotypées que la courtoisie veut qu'on adresse à un agent diplomatique en pareille circonstance; non, car le souverain a parlé de ma personne. Il a appris que j'ai participé longtemps⁹⁵ aux travaux de la Société des nations⁹⁶ à Genève et il m'a remercié, en son nom comme au nom de son Empire, de ce que j'ai fait⁹⁷ là-bas pour expliquer la position du Japon à ceux qui prenaient un peu trop plaisir à ne voir que l'acte patent de l'agression. Venant de si haut et de façon si inattendue, le remerciement me touche et je n'aurais plus qu'à balbutier quelques mots de gratitude, mais l'Empereur, qui n'attend pas de réponse à son compliment, m'a déjà tendu la main. L'audience est terminée. Trois révérences à reculons pendant que Sa Majesté est toujours au garde-à-vous et je suis libre, mais libre comme je ne l'ai jamais été, libre d'une liberté qui dégèle mon

⁹⁵ De 1920–1924 et de 1927–1939.

⁹⁶ Précurseur de l'Organisation des Nations unies, fondée après la Première Guerre mondiale à Genève. La Suisse rejoint la Société des Nations en 1919, mais seulement sous la garantie explicite que sa neutralité perpétuelle est reconnue par tous les membres de l'organisation. Cf. le PVCF no 2763 du 4 août 1919, dodis.ch/44244.

⁹⁷ À la Société des Nations, la Suisse, sous la direction du Ministre des Affaires étrangères, Giuseppe Motta, considère que l'attaque japonaise en Chine en automne 1931 et l'annexion subséquente de la partie Nord-Est de la Mandchourie sont des actes d'agression illégaux. Tout comme l'Espagne, la Suède et la Tchécoslovaquie, la Suisse porte un jugement critique envers l'agression du Japon et soutient la déclaration de la Société des Nations du 24 février 1933, dans laquelle elle condamne les actions du Japon. Voir le rapport du 26 mai 1933 de M. de Stoutz, Chef de la Division des Affaires étrangères du Département politique, aux Légations de Suisse et au Consulat général de Suisse à Shanghai, dodis.ch/45820. Dans ce passage, Gorgé semble suggérer que l'Empereur l'a remercié pour avoir tenté de supporter la position japonaise à la Société des Nations, à savoir que leurs actes en Chine n'étaient pas considérés comme une agression. Ce passage n'est cependant pas clair: nous ne disposons d'aucun document suggérant que Gorgé était sympathisant de la position du Japon ou que son opinion différait de celle de son chef Motta.

sang, détend mes nerfs et rend la sensibilité à mes membres convoyeurs. C'est comme si un lourd carcan était tombé brusquement à mes pieds. Me voilà léger comme un oiseau. Je siffloterais, n'étaient les larbins en livrée de porcelaine qui, je le sens, me suivent du coin de l'œil.

Atmosphère combien changée chez l'Impératrice. Il restera bien une traînée de noble cérémonial dans l'air. Tout est d'un feutré extrême. Dame! On est chez la souveraine du Japon. C'est un peu comme dans une église chez nous. Vous êtes reçu gravement, mains aux genoux, paupières baissées, par des gens qui, courbettes faites, glissent plus qu'ils ne marchent. Tout bruit est aboli. On se croirait à proximité d'un sanctuaire. On se recueille déjà, mais on ne restera pas longtemps dans cette disposition d'esprit. À peine se relève-t-on d'une révérence prolongée qu'on est accueilli par le plus gracieux des sourires. L'Impératrice, qui nous a fait signe de nous asseoir – à moins que ce soit la dame de compagnie qui est à ses côtés et qui nous servira d'interprète dans le français le plus correct – nous apprend d'emblée que, si le Japon est le pays des rites les plus stricts et les plus austères, c'est aussi le pays du sourire. Elle sourit effectivement sans effort et tout sourit autour d'elle, depuis les paravents fleuris jusqu'à l'interprète qui nous traduit à voix basse les aimables propos de sa souveraine et qui chuchote à l'oreille impériale le sens de nos propres paroles. Tout est ici léger, tendre, discret avec cet arrangement raffiné des choses qui ne vous fait rien voir de particulier, mais qui vous enveloppe des pieds à la tête d'un charme aussi subtil que pénétrant. Une atmosphère suave d'intérieur qu'aurait rendue peut-être un Watteau⁹⁸ et que, fait curieux, vous ne trouvez pas sur les estampes japonaises des grands maîtres. Le sujet n'a tout simplement pas été traité. Sous ce regard si bienveillant, c'est avec une aisance respectueuse que nous répondons à tour de rôle aux questions que Sa Majesté daigne nous poser. C'est ainsi qu'elle m'a demandé, sur un ton qu'on imaginerait volontiers un tantinet malicieux, où j'avais vu les plus beaux cerisiers en fleurs. Je devrais répondre comme tout le monde: «À Koganei⁹⁹, Madame», car Koganei est un endroit fort éloigné de Tokio où tout le monde court lorsque les cerisiers sont couverts de neige rose. Mais je m'enhardis à demeurer personnel en faisant l'éloge des cerisiers moins connus et moins admirés de mon quartier de Kojimachi¹⁰⁰, lesquels, à cette heure même, sont dans la plénitude de leur splendeur. L'Impératrice sourit en hochant doucement la tête. Ma réponse l'a peut-être surprise, amusée même. Qui a jamais parlé des cerisiers de Kojimachi à la souveraine? Et ces cerisiers, peut-elle les voir, Elle? On songe à la tyrannique étiquette de la cour espagnole vue dans *Ruy Blas*¹⁰¹: *Une reine d'Espagne ne doit pas regarder à la fenêtre. [...]*

⁹⁸ Watteau Antoine (1684–1721). Peintre français.

⁹⁹ Koganei est situé à l'est de la ville de Tokyo.

¹⁰⁰ Kojimachi est un quartier de l'arrondissement de Chiyoda à Tokyo. La Légation de Suisse à Tokyo y réside jusqu'à son évacuation à Karuizawa en août 1944.

¹⁰¹ *Ruy Blas* est une pièce de théâtre de Victor Hugo (1838).

Dîner à la «Maison franco-japonaise»¹⁰², chez les Joüons-des-Longrais¹⁰³, un couple sympathique qui aura du mal à maintenir dans les faits l'idéal de la maison. On trouvera chez eux tous les étrangers imaginables, sauf ceux que l'on devrait surtout y rencontrer: les Japonais. L'institution a été discrètement boycottée par la police. Les intellectuels du pays n'osent plus guère en franchir le seuil. Ils entre-raient en contact avec des étrangers et, pour les flics, l'étranger, encore une fois, c'est l'espion, c'est l'ennemi, même s'il vient d'un pays neutre qui n'a jamais fait le moindre mal au Japon.

Les Joüons tiennent fort dignement le rôle que les Japonais les obligent à jouer. Ils feignent de ne pas voir le vide que l'on fait autour d'eux.

Soirée animée. Dooman¹⁰⁴, le Conseiller de l'Ambassade des États-Unis, est intarissable sur la technique du golf. Il s'attarde en connaisseur sur les efforts miraculeux d'un certain mouvement du poignet. On disserte sur la «drôle de guerre» et le «Blitzkrieg» qui a balayé la Pologne. Nos amis français ont pleine confiance dans Gamelin¹⁰⁵ et la ligne Maginot. «Qu'ils viennent s'y frotter, les Nazi!» me dit ma voisine de droite en étalant une belle couche de foie gras sur son toast. Le Baron Fain, Conseiller de l'Ambassade de France, me parle d'une «bonne correction» à administrer une fois pour toutes aux Allemands «qui nous ont fait tant de mal». Il ne doute pas un instant de leur défaite.

Je ne demanderais pas mieux que de partager tant d'optimisme. Hélas! Un de mes collaborateurs¹⁰⁶ qui vient de rentrer de Shanghai a rencontré là-bas des officiers français bien moins confiants que leurs compatriotes de Tokio. Ils ne voient pas comment la France sortira du pétrin. Les Allemands sont trop forts, disent-ils. Des défaitistes? Peut-être. En tout cas, je quitte nos hôtes plus soucieux que je n'en ai l'air. Car si la France était battue, la Suisse... On n'ose trop y penser. [...]

11 avril 1940

(p. 27)

Un Suisse-Américain, M. Karl Enz¹⁰⁷, me vante les bienfaits du golf. Une panacée qui permet d'oublier les misères présentes. Sur le terrain, on a l'âme d'un enfant.

102 Institution de recherche française, fondée dans les années 1920 à Tokyo.

Voir: <http://www.mfj.gr.jp/recherche/presentation/index.php>.

103 Joüon des Longrais Frédéric (1892–1975), historien français notamment spécialiste du droit médiéval japonais et directeur de la Maison franco-japonaise à Tokyo.

104 Dooman Eugene (1890–1969). Conseiller de l'Ambassade américaine à Tokyo.

Cf. dodis.ch/P56258.

105 Gamelin Maurice (1872–1958). Général de l'armée française durant la dénommée «drôle de guerre» de 1939–1940. Cf. dodis.ch/P1669.

106 Il s'agit probablement de Julien Rossat, l'attaché de la Légation de Suisse et l'unique autre diplomate que Gorgé présent au Japon durant ces mois. Cf. dodis.ch/P109.

107 Enz Karl. Accusé d'espionnage pour avoir travaillé pour une entreprise américaine avant la guerre.

Rien de tel pour les nerfs ébranlés par les émotions, les soucis, les colères rentrées. Il s'offre aimablement à m'enseigner ce sport difficile sur la psychologie duquel on a écrit nombre de volumes.

Pour mon ami Santiago, l'Ambassadeur d'Espagne, on ne peut jouer convenablement au golf que «l'esprit pur». Ce serait donc avant que doit se faire le lessivage de vos méninges. Opinion contraire chez Dooman, le conseiller américain. On vient sur le terrain las, préoccupé, soucieux; dès le premier *drive*, vous vous sentez tout autre. Le golf remet.

Le golf, cure d'oubli. J'en aurais besoin. [...]

29 mai 1940

(pp. 30–31)

J'ai hésité à me rendre au thé hebdomadaire de l'Ambassade de France. On a l'air d'y aller pour voir la tête des gens, alors que la débâcle française me met l'angoisse au cœur. Dire que les Allemands sont déjà à Abbeville et que, refoulés, battus, les Anglais s'embarquent précipitamment à Dunkerque! Quelle malédiction des dieux! Encore nous annonce-t-on de surcroît que toute l'armée belge a capitulé hier¹⁰⁸ en rase campagne sur l'ordre de Léopold III¹⁰⁹. Affreux¹¹⁰.

D'un autre côté, ne pas aller à l'Ambassade comme à l'accoutumée ressemble un peu à un lâchage, une désertion. J'y vais donc et trouve passablement de monde sur la terrasse. Atmosphère gênée, artificielle, fausse comme tout. Chacun pense à la même chose, mais personne n'en souffle mot. Comme si dans une maison où quelqu'un se meurt, on ne parlait que de pêche à la truite ou à la baleine. C'est ainsi que l'hôtesse, Mme Arsène-Henry, disserte à perte de vue sur les frais d'entretien de la piscine. À trois pas, un autre groupe poursuit une discussion animée sur la longévité des poissons rouges dans leur bocal. Un peu plus loin, M. de Romer¹¹¹, l'Ambassadeur de Pologne, dont le pays a été momentanément effacé de la carte, se demande très sérieusement avec deux attachés militaires d'où vient que la benzine soit de qualité si médiocre. À son habitude, M. de Vigo, Ambassadeur d'Espagne, amuse la galerie en criblant de ses quolibets fielleux une administration japonaise qui lui donne depuis longtemps sur les nerfs. Jouant moi-même le jeu – il faut bien se donner une contenance – j'explique à une dame toquée de bridge le grand chelem que mon partenaire, M. Tillitse¹¹², Ministre de Danemark, a déclaré et réussi malgré le risque de deux impasses. Mais, comme il fallait s'y attendre, un ministre

¹⁰⁸ Suite à la défaite de la bataille de la Lys, le roi de Belgique Léopold III ordonne la reddition le 28 mai 1940.

¹⁰⁹ Léopold III (1901–1983). Quatrième roi des Belges du 23 février 1934–16 juillet 1951. Cf. dodis.ch/P650.

¹¹⁰ L'invasion de pays européens neutres par l'Allemagne a choqué de nombreux Suisses. Voir par exemple le PVCF no 785 du 10 mai 1940, dodis.ch/47034.

¹¹¹ De Romer Thaddée. Ambassadeur de Pologne depuis 1937. Cf. dodis.ch/P40242.

¹¹² Tillitse Lars P. Ministre du Danemark au Japon depuis 1939. Cf. dodis.ch/P56269.

de nos amis a fini par mettre les pieds dans le plat en s'enquérant à haute voix auprès de M. Arsène-Henry¹¹³ de la situation en France où l'armée opérait une retraite qui avait tout l'air d'une déroute. Réponse évidemment embarrassée de l'Ambassadeur, mais, sans doute conscient de sa gaffe, l'indiscret voulut se racheter en ajoutant aussitôt qu'il avait l'impression que, malgré la supériorité numérique des Allemands, Weygand¹¹⁴ ne perdait pas la tête. «Oui, n'est-ce pas, s'empressa de dire l'Ambassadeur pour dire quelque chose, notre repli ne s'effectue pas trop mal. Nos éléments se tiennent assez bien...».

Le soir, la radio de San Francisco, notre informatrice habituelle, parlait d'une débandade générale. [...]

26 juillet 1940¹¹⁵

(pp. 42–43)

Visite à M. Matsuoka dans sa résidence officielle de Kasumigaseki¹¹⁶. Les chefs de mission sont réunis au rez-de-chaussée. On nous offre le thé et, au milieu d'un gai bavardage, on nous invitera l'un après l'autre, selon l'ordre de préséance, à monter au premier étage où nous attend le nouveau Ministre des Affaires étrangères. Il nous accueille tête rasée et de blanc vêtu, un éventail à la main. On dirait un officier de marine ou un colonial rentrant des tropiques. L'accueil est gentil, mais sans effusion. Ce n'est pas à un homme à faire des compliments; il en attendrait plutôt de vous. Or que dire de décevant flatteur à un interlocuteur dont les idées sont aux antipodes des vôtres? Lui demander s'il va bien? Et après? Pour moi, l'entrée en matière ne m'embarrasse pas beaucoup. Je lui dis que je l'ai déjà rencontré à Genève, que j'ai entendu son intervention à la tribune dans l'affaire de Mandchourie, etc. J'aimerais bien qu'on s'arrêtât un peu sur ce thème où je me sens ferré à glace, mais, d'un geste qui balaye, l'homme écarte sans mot dire ce souvenir jugé sans doute inopportun. À quoi bon revenir sur un passé auquel il n'y a plus rien à changer? D'ailleurs pour M. Matsuoka, Genève a été un échec. L'avocat n'a pas su gagner sa cause¹¹⁷.

Quoi qu'il en soit, il préfère me parler de la Suisse en général. Le Léman lui a plu, mais son rêve (sic), me dit-il, serait de finir ses jours sur un autre lac non loin des Alpes qui hante son souvenir. Il cherche le nom. D'après les explications qu'il

113 Arsène-Henry Charles (1881–1943). Diplomate français, collectionneur d'art japonais. Ambassadeur de France au Japon de 1936 jusqu'à sa mort. Cf. dodis.ch/P3766.

114 Weygand Maxime (1867–1965). Général de l'armée française. Ministre de la Guerre du Régime de Vichy dès le 17 juin 1940. Cf. dodis.ch/P1673.

115 Voir la p. 5 du rapport politique no 12 du 26 juillet 1940 de Camille Gorgé au Département politiques, dodis.ch/51393.

116 Kasumigaseki est un quartier de l'arrondissement de Chiyoda à Tokyo. C'est le siège principal du gouvernement japonais avec le parlement et les divers ministères.

117 Voir le rapport du 26 mai 1933 de M. de Stoutz, Chef de la Division des Affaires étrangères du Département politique, aux Légations de Suisse et au Consulat général de Suisse à Shanghai, dodis.ch/45820.

me donne, il doit s'agir du lac de Thoune. Oui, c'est bien cela: le lac de Thoune avec, au bout, Interlaken et l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau comme toile de fond.

Il ne s'étend guère sur la politique. Ce n'est guère le moment. Cette première visite doit rester toute protocolaire. Il me dit simplement que de graves problèmes sollicitent son attention et qu'il fera de son mieux pour les résoudre. Par la persuasion? Par la guerre au besoin? S'il ne dit pas comment, on sent qu'il a là-dessus des idées bien arrêtées. Mais il a déjà abandonné ce sujet scabreux en coupant l'air de son éventail. Advienne que pourra. Son siège est fait.

On cause encore de diverses choses, mais c'est sans intérêt. Tout l'intérêt est dans le tribun que j'ai devant moi et qui est peut-être l'homme du destin. Front bas, bouche amère de débater qui n'a pas l'habitude de mâcher ses mots, il s'efforce visiblement de donner à son masque quelque chose de serein que soulignent encore les lents mouvements de l'éventail. Mais dans le regard pourtant adouci par le verre miroitant des lunettes, il a comme une mauvaise lueur qui jure avec la feinte douceur des paroles et des gestes. On pense malgré soi à quelque félin assoupi qui tout à coup va foncer. Mais peut-être suis-je influencé à mon insu par le souvenir de Genève et surtout par le fait que Matsuoka est notoirement de mèche avec les militaires lacéreurs de traités.

Avec cet homme-là, me disais-je en regagnant ma Légation, pas de diplomatie qui tienne. Ou les Américains s'accommoderont bon gré mal gré de l'impérialisme conquérant de Tokio ou ils devront en découdre. Matsuoka, c'est la guerre, la guerre conditionnelle, bien entendu, ou son appel voulu par les militaires au Ministère des Affaires étrangères n'aurait pas de sens. [...]

4 août 1940

(pp. 45-46)

Jusqu'ici, nous sommes allés régulièrement, ma femme et moi, aux thés hebdomadaires de l'Ambassade de Grande-Bretagne, n'en déplaise aux Japonais qui exècrent aujourd'hui tout ce qui est anglais. Du moins, officiellement. Nous y jouons même chaque fois au bridge, tout ce qu'on gagne ou ce qu'on perd étant versé dans un fonds destiné à la Croix-Rouge britannique. On fait de la bienfaisance en jouant.

Plus l'ombre céans d'un Japonais. La maison est mise à l'index par la police. D'autres absences, dues à des jalousies féminines, frappent également. Comme ces dames peuvent compliquer la vie diplomatique déjà si pleines d'embûches!

Ce milieu britannique respire la confiance, l'optimisme malgré tous les malheurs de la patrie. Les Anglais ont, quand il faut, une âme de lutteur. Le défaitisme est une maladie franchement inconnue chez eux. C'est peut-être cette belle impassibilité et cette foi profonde dans la victoire finale qui enragent le plus les policiers nippons. De fait, ceux-ci ne savent plus qu'inventer pour embêter les Britanniques. On leur cherche noise en toute occasion. C'est ainsi que les sbires de Tokio auraient flairé une vaste organisation d'espionnage dont les fils aboutiraient

à l'ambassade dirigée par Sir Robert Craigie¹¹⁸. De nombreux sujets britanniques ont déjà été arrêtés. Bien entendu, sans la moindre ombre de preuve. La raffe a fait sensation et elle devait tourner au drame lorsqu'un des accusés, M. James Cox, représentant de l'Agence Reuter¹¹⁹, s'est tué en se jetant d'un troisième étage où il subissait Dieu sait quel genre d'interrogatoires. C'est la thèse officielle, mais, selon d'autres sources plus dignes de foi, le malheureux journaliste aurait tout simplement été assassiné par les argousins. Quoi qu'il en soit, le drame a été aussi bien monté qu'une pièce de Sardou¹²⁰. Pour la presse, qui a déclenché une violente campagne contre l'Angleterre, le prétendu suicide de Cox n'était qu'un aveu de culpabilité. En rien de temps, l'opinion s'est embrasée et, dans plusieurs villes, des meetings tenus dans des locaux pavoisés aux couleurs allemandes et italiennes ont féroce­ment conspué la puissance néfaste qui, ces dernières années, n'aurait fait qu'entraver «l'action désintéressée» – on l'a dit comme je l'écris – du Japon en Chine! Oubliées, les concessions faites successivement par Londres, au risque d'indisposer, voire d'inquiéter l'opinion américaine; oubliée, la décision toute récente de fermer la route de Birmanie aux armes et munitions destinées aux troupes de Tchang-Kai-Chek! La Grande-Bretagne, qui subit tout sans se fâcher – Dieu! Quels nerfs! – paye un peu maintenant, il faut le dire, sa trop grande complaisance envers un Japon de plus en plus outrecuidant.

Pendant que l'on voue l'Angleterre aux gémonies, des messages vibrants de sympathie affluent aux ambassades d'Allemagne et d'Italie. Le général Ott¹²¹ et M. Indelli¹²², que je vois assez fréquemment, sont aux anges. Il y a de quoi. Ils ne pensaient guère – et je le tiens de source absolument sûre – que M. Matsuoka serait allé aussi vite en besogne. Le tigre a fait des bonds imprévus. Il a même bondi trop fort. Le mouvement de haine et de colère contre les Anglais avait pris de telles proportions que les meneurs n'en étaient plus maîtres. Il fallut que le gouvernement intervînt. Le prince Konoë se sera mis en travers. [...]

23 septembre 1940

(pp. 51–52)

Soirée à Karuizawa chez l'Ambassadeur du Brésil, M. de Castello-Branco¹²³. On danse aux flambeaux sous la large véranda. On bridge au premier. Nos amis français dansent comme les autres, peut-être même plus que les autres. Pour oublier.

118 Craigie Robert (1883–1959). Ambassadeur du Royaume-Uni au Japon de 1937–1942. Ses Mémoires de guerre, intitulés *Behind the Japanese Mask*, sont publiés en 1945 aux éditions Hutchinson & Co à Londres. Cf. dodis.ch/P20915.

119 Agence de presse britannique. Cf. dodis.ch/R2297.

120 Sardou Victorien (1831–1908). Auteur dramatique français.

121 Ott Eugen (1889–1977). Ambassadeur d'Allemagne au Japon de 1938 à 1942. Cf. dodis.ch/P5138.

122 Indelli Mario. Ambassadeur de l'Italie au Japon dès 1940. Il est arrêté le 9 septembre 1943 et libéré le 15 septembre 1945. Cf. dodis.ch/P4375.

123 De Castello-Branco Frederico Clark. Ambassadeur du Brésil au Japon. Cf. dodis.ch/P56272.

Et puis, après avoir perdu Paris, qu'est-ce que vous voulez que la perte de Hanoï¹²⁴ leur fasse?

Vers minuit, grand tapage dans le jardin. J'y cours. Que vois-je? Dans la pénombre bleue, un pugilat en règle entre mon ami Santiago, Ambassadeur d'Espagne, et son chauffeur japonais. Celui-ci avait trop bu et, comme de juste, son patron ne le voulait plus au volant de sa voiture. On sépara à grand-peine les combattants et l'affaire en resta là. Quelques minutes plus tard, je vais regagner à pied ma résidence estivale, qui est toute proche. Nuit noire. Au moment où je passe près d'un fourré, une ombre se détache de l'obscurité et un poing s'abat contre ma tête. Un réflexe me le fait éviter de justesse, mais il m'a quand même effleuré l'œil droit. D'un réflexe aussi rapide que le premier, je riposte et, d'un coup de poing où je mets ma foi, toute ma force, j'envoie rouler l'agresseur n'importe sur quoi. J'entends comme un râle, puis plus rien. Je m'approche. L'homme est étendu, inanimé, sur le chemin. Il se sera assommé dans sa chute. Je m'avance, je me penche. Surprise. C'est le chauffeur de mon collègue d'Espagne! Je reviens sur mes pas. Nouvelle émotion à l'Ambassade au récit de ce qui vient de m'arriver¹²⁵.

J'ai comme du sable dans un œil. La cornée est rouge. Des domestiques sont allés ramasser le chenapan. Toujours dans les vignes du Seigneur, il apprend, hébété, un peu plus tard, que ce n'est pas le Ministre d'Espagne (M. de Vigo était effectivement ministre avec le titre personnel d'ambassadeur), mais le Ministre de Suisse qu'il a lâchement attaqué. Dans l'ombre, il a confondu. Il balbutie, me dit-on, des excuses. [...]

6 décembre 1940

(p. 76)

D'une complication extrême, la vie diplomatique. Les camps existent. Et pas seulement entre belligérants. Quand vous invitez, à vous d'établir un plan de table qui n'évoque pas un plan de bataille. Les États-Unis et le Reich allemand ne sont pas en guerre, mais il ne viendrait à l'idée de personne d'inviter en même temps l'Ambassadeur d'Amérique et l'Ambassadeur d'Allemagne. Dans les moindres manifestations auxquelles est convié le Corps diplomatique (fêtes patriotiques, soirées théâtrales, funérailles, etc.), il se trouve toujours quelque fonctionnaire du Gaimusho ou du Ministère de la Maison impériale pour répartir discrètement les places. On prévient ainsi heurts et fausses notes. Ainsi, récemment, à un gala de danses japonaises, ma femme et moi étions assis de manière à séparer Français et Allemands. Pendant toute la soirée, nous dûmes faire à gauche et à droite les frais de la conversation. Encore fallait-il, de temps à autre, se retourner pour adresser un mot aimable à l'Ambassadeur de Sa Majesté britannique et à son épouse évidem-

¹²⁴ Voir le rapport politique no 15 du 26 septembre 1940 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/51394.

¹²⁵ Gorgé décrit à deux reprises cette scène dans son journal, dont le 27 juillet 1941.

ment brouillés et avec nos voisins de droite et avec nos voisins de gauche. Situation gênante pour tout le monde. [...]

10 mars 1941

(pp. 93–94)

Bridge à la Légation d'Espagne. L'hôte, M. Santiago de Vigo, qui a le titre personnel d'Ambassadeur, est un petit homme racé, mince comme un tronc d'olivier, le front haut et étroit avec les joues creuses d'un personnage du Greco¹²⁶, les tempes grises avec le sceau de l'âge sur une figure aux belles rides de conquistador espagnol, mais le corps preste encore tel un matador de sa Galice, tout en nerfs, les yeux pleins de feu, la bouche vengeresse, la malédiction facile, le verbe coloré, la franchise prompte et brutale et, avec cela, un cœur d'or pour ses amis. Avec néanmoins cette réserve qu'à la table de bridge, il peut être de la dernière violence avec n'importe qui. Je l'ai vu faire pleurer une dame qui n'arrivait pas à lui expliquer pourquoi elle avait ou n'avait pas joué son sept de cœur. Que voulez-vous, devant le tapis vert, Santiago voit rouge. Malheur à qui se permet de le contrarier en le contrant! Il se redresse brusquement, balance fébrilement une jambe sur l'autre, marmonne un flot d'invectives, ferme et rouvre son jeu en roulant des yeux où flambent la colère et la vengeance. Un jour, il s'est démonté si fort envers un descendant de la famille de Joséphine de Beauharnais¹²⁷ qu'il le fusilla du mot malodorant: «Vous avez contré, oui? Mais avec de la m...!» Comme on connaît sa gentillesse dès qu'il n'a plus de cartes sous les yeux, l'offensé feint toujours de ne plus comprendre le français et la soirée s'achève chaque fois le mieux du monde, sur les éclats de rire d'un Santiago qui prend congé de ses victimes avec forces tapes amicales sur l'épaule.

J'allais oublier de dire que, le contre victorieusement réfuté – ce qui peut arriver – Santiago laisse instantanément tout tomber, affront, colère, injures, pour exploser, au contraire, d'une joie enfantine en clamant d'une voix de prédicateur de cathédrale ces mots à peu près invariables: «Personne au monde n'aurait joué cette partie comme moi!» Il faudrait être bien mal luné pour ne pas partager son contentement, d'autant plus qu'il n'a pas souvent l'heureuse surprise de trouver dans son jeu de quoi confondre l'insolent «contreur».

De sa légation, il est le seul à honnir les Allemands. Pas de mal à cela s'il ne le criait sur les toits, à la grande gêne de son Conseiller et de son Attaché militaire, germanophiles notoires, mais discrets. Cela ne l'empêche pas de faire risette au premier Nazi venu. On sait vivre que diable! Mais, les talons tournés, on retombe d'autant plus vite dans son petit travers, tout heureux d'étriller avec sa fougue coutumière les futurs maîtres du monde.

¹²⁶ Theotokópoulos Domínikos, dit «Le Greco» (1541–1614). Peintre, sculpteur et architecte grec.

¹²⁷ De Beauharnais Joséphine (1763–1814). Première épouse de Napoléon 1^{er} de 1796–1809. Cf. dodis.ch/P56279.

Même dent, au demeurant, contre les Japonais. Santiago les conspue chaque fois qu'il en a l'occasion. Un jour, lors d'un déjeuner chez l'Attaché commercial français, il s'est oublié au point d'accuser les fonctionnaires nippons de «tartuffisme¹²⁸», alors qu'il y en avait deux ou trois autour de lui. Ils ne comprirent sans doute pas ce mot, mais, Ciel que nous avons eu chaud! À tort du reste, car, si expansif que soit notre ami Santiago, personne ne lui en veut jamais. Il a cette chance que, provoquant sans cesse, il n'a pas à relever de défis. On ne le prend pas au sérieux ou, ce qui revient au même, ses bravades s'oublient vite. Si on lui pardonne tout, c'est peut-être aussi parce que, de temps à autre, son bon naturel lui fait accorder une juste compensation à ceux qu'il malmène avec tant de belle désinvolture. Tout en envoyant Vichy au diable, il saura faire un compliment à l'Ambassadeur de France¹²⁹ et, tout en tirant à boulets rouges sur Berlin, il trouvera le mot qu'il faut pour amuser, voire flatter l'Ambassadeur d'Allemagne¹³⁰. Ce n'est pas du caractère, si vous voulez; ce n'est que de l'entregent, mais, dites donc, ce n'est pas si mal, dans les circonstances présentes, pour un diplomate espagnol que de soulager à bien son cœur et sa conscience sans rompre pour autant avec ceux que le devoir professionnel lui commande évidemment de ménager! [...]

1^{er} mai 1941

(pp. 100–101)

Déjeuner en mon honneur à l'Ambassade d'Italie. «Quelle date vous conviendrait-elle? M'avait demandé l'Ambassadeur Mario Indelli au téléphone... Le 1^{er} mai? Le jour de la fête du Travail? Mais c'est parfait! Nous serons heureux de vous avoir chez nous avec Madame...».

Quel dommage qu'un pays cher à nos cœurs comme l'Italie se soit laissé entraîner dans le camp hitlérien! On en souffre, mais il faut en prendre son parti. À Tokio, il n'est pas de société que je préfère à celle des diplomates italiens. On se trouve avec eux dans un climat de gentillesse inconnu ailleurs. Et pourtant, ces amis d'Italie sont tous fascistes, ils ont tous l'âme gonflée d'admiration pour leur grand homme, lequel fait hélas le jeu d'un germanisme de proie au nom des droits sacrés de la latinité! L'autre jour encore, à l'Ambassade de Roumanie, le capitaine de vaisseau Prelli¹³¹ me disait: «Mussolini¹³², c'est plus qu'un grand homme: un génie!» Va pour le génie, mais comme on voudrait qu'il s'employât autrement!

À la table de l'Ambassadeur, on devise gaiement. À un moment donné, M. Indelli, plein d'humour, a lancé à son conseiller, M. Paolo Cortese, nommé Ministre

128 Ce terme signifie l'hypocrisie, introduit par la comédie *Le Tartuffe* ou *l'Imposteur* de Molière.

129 Arsène-Henry Charles.

130 Ott Eugen.

131 Prelli Giuseppe. Commandant supérieur de la marine italienne en Extrême-Orient. Cf. dodis.ch/P56280.

132 Mussolini Benito (1883–1945). Homme politique italien, fondateur du parti fasciste. Président du Conseil du Royaume d'Italie du 31 octobre 1922 au 5 juillet 1943. Cf. dodis.ch/P741.

d'Italie à Agram: «Alors, mon cher Ministre, quel est votre programme pour la Croatie?» Nom d'État si neuf qu'il sonne comme une plaisanterie.

Café sous les arbres, à proximité d'un étang de scène de théâtre qui, en d'autres circonstances, vous ferait rêvasser, n'était l'information qu'on vous passe qu'il est habitué par un peuple de deux ou trois milliards de moustiques. Le site circonvoisin est d'ailleurs fameux, car c'est là, comme vous le dirait n'importe quel écolier japonais, que les 47 ronins¹³³ vengèrent, au prix de leur vie, leur seigneur et maître qu'on avait insulté.

Tasse de moka à la main, conversation avec M. Boltze, Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne, sur l'Allemagne d'avant la première guerre mondiale et, singulièrement, sur Leipzig où, en 1912, j'ai fait mon premier semestre de droit¹³⁴. On en vient vite à parler de cette pléiade de grands jurisconsultes allemands qui ont nom Savigny, Thering, Mommsen, Gierke, Windscheid, Binding, Sohm, etc. Et le gentil M. Bolze de poser cette question avec une naïveté désarmante: «Mais pourquoi n'avons-nous plus de jurisconsultes de cette envergure?»

Je n'ose pas répondre, cher Monsieur, que c'est parce que le droit est détrôné en Allemagne et qu'une Faculté de droit digne de ce nom serait aussi drôle sous Hitler¹³⁵ qu'une Faculté des sciences morales l'eût été sous Héliogabale¹³⁶. [...]

10 juillet 1941

(pp. 113–114)

Le marquis Maeda¹³⁷ est un de ces grands seigneurs qui peut encore se permettre de braver la police en fréquentant des étrangers. Il n'y a pas si longtemps que la marquise et lui nous avaient, ma femme et moi, invités à dîner dans leur belle propriété de Tokio connue pour la richesse de ses objets d'art. On devait même nous y réserver une surprise agréable. La surprise, à l'heure du café, c'était un film tourné entièrement en Suisse par la marquise et son mari dans quelques-unes de nos plus riants cités. N'en déplaise aux petits flics fureteurs, la Suisse était bigrement à l'honneur, ce soir-là, sous ce toit seigneurial.

Aujourd'hui, nous avons été à un thé chez les Maeda, mais dans leur gentil-homme de Karuizawa, où résident, en particulier, la plupart des membres du Corps diplomatique pendant les grosses chaleurs. Une autre surprise nous attendait: l'Ambassadeur d'Amérique¹³⁸ et Mme Grew figuraient au nombre des invités.

¹³³ Ronin, samouraï sans maître dans le Japon médiéval.

¹³⁴ Gorgé a reçu une licence en droit à l'Université de Genève en 1916.

¹³⁵ Hitler Adolf (1889–1945). Fondateur du nazisme. Führer du Troisième Reich allemand de 1933–1945. Cf. dodis.ch/P535.

¹³⁶ Héliogabale (vers 203–222). Empereur romain de 218 à 222, nommé Marcus Aurelius Antoninus. Cf. dodis.ch/P56281.

¹³⁷ Maeda Toshinari (1885–1942). 16^e Chef du clan Maeda. Commandant de l'Armée impériale japonaise durant l'année 1941–1942. Cf. dodis.ch/P56295.

¹³⁸ Grew Joseph Clark (1880–1965). Ambassadeur américain au Japon de 1932–1942. Ses mémoires de guerres, intitulés *Ten Years in Japan*, sont publiés en 1944 aux éditions Hammond & CoLtd à Londres. Cf. dodis.ch/P1909.

Décidément, le marquis n'a pas froid aux yeux. C'est plus que de l'insouciance envers la police, c'est maintenant du défi. Au moins d'après notre optique. Mais est-elle toujours la bonne?

Au moment où tous les invités se retirent, la marquise nous retient discrètement, Mme Gorgé et moi, pour un bridge dans l'intimité. Une dame de leurs amis, Mme Hagiwara, sera aussi de la partie. Le marquis, qui a des cartes, a été rayonnant de bonne humeur et nous avons été là deux heures, heureux, avec de bien mauvais jeux, d'avoir retrouvé un coin de Japon ami et hospitalier au milieu d'un Japon méfiant et hostile. [...]

25 juillet 1941¹³⁹

(pp. 116–117)

Tout ce qu'on sait du nouveau Ministre des Affaires étrangères, l'Amiral Toyoda¹⁴⁰, c'est qu'il a commandé naguère la base navale de Sasebo¹⁴¹ et qu'il a été Ministre du commerce dans le cabinet précédent. C'est pour nous plus ou moins une page blanche.

L'Amiral m'a reçu aujourd'hui, à 18 heures 45, dans sa résidence officielle, là même où j'avais été introduit auprès de mon prédécesseur. J'ai reconnu tout de suite le marin à l'affabilité de l'accueil. Dès mon entrée, il est venu à ma rencontre et m'a rappelé tout de suite, en termes extrêmement aimables, que, de 1924 à 1927, j'avais été Conseiller juridique au Gaimusho. «On ne vous reçoit pas comme un autre de vos collègues, me dit-il en un excellent anglais; vous êtes, vous, un peu de la maison». Il m'a interrogé ensuite sur la Suisse, pays qu'il connaît assez bien pour avoir été, en 1927, délégué à la Conférence navale des trois¹⁴² réunie à Genève, et il a écouté avec beaucoup d'intérêt tout ce que je lui ai exposé sur notre statut de neutralité¹⁴³. Sur la situation du Japon, il n'avait pas de révélations à me faire et ce n'était pas le moment pour moi de lui poser des questions par trop indiscretes. Avec une modestie charmante, il se défend d'ailleurs d'être diplomate. Pour un peu, il s'excuserait d'assumer des fonctions aussi différentes de celles qui furent les siennes jusqu'ici. Mais il fera de son mieux, me dit-il, pour résoudre si

¹³⁹ Voir le rapport politique no 20 du 26 juillet 1941 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/47270.

¹⁴⁰ Toyoda Teijiro (1885–1961). Amiral de la Marine impériale japonaise et Ministre des Affaires étrangères du 18 juillet 1941 jusqu'en octobre 1941. Cf. dodis.ch/P56345.

¹⁴¹ Le district naval de Sasebo, situé à l'ouest du Japon, est l'un des cinq principaux districts administratifs de la marine de l'Empire japonais. L'amiral Toyoda en a été l'officier commandant du 1 décembre 1937 au 15 novembre 1938.

¹⁴² Conférence navale sur les limitations d'armes, tenue en février 1927 à Genève entre la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Japon.

¹⁴³ Gorgé était un expert des questions légales sur la neutralité. En 1947, il publie un ouvrage académique sur le sujet, intitulé *La Neutralité helvétique. Son évolution politique et juridique des origines à la seconde guerre mondiale*, aux Éditions Polygraphiques à Zurich.

possible les problèmes graves et délicats qui vont retenir son attention et celle de son gouvernement.

Impossible de rencontrer homme plus agréable, d'un naturel plus simple et plus sympathique, plus éloigné de pose et d'ostentation. En le voyant de près, je comprends que Matsuoka ait dit de lui: «C'est un des hommes que j'aime et admire le plus». [...]

28 juillet 1941

(p. 120)

Reçu la visite d'un député naguère influent, M. Tsurumi¹⁴⁴, grand spécialiste des affaires d'Amérique, qui fit même des tournées de conférences aux États-Unis. Il venait me voir, à ma demande, pour une question de bail à loyer. Cette affaire réglée, j'ai profité de l'occasion pour l'interroger sur l'«Association pour l'assistance au trône»¹⁴⁵ qui devait révolutionner la vie politique japonaise.

- Je ne sais pas trop que penser, lui ai-je dit en guise de préambule, de cette organisation tentaculaire qui embrasse tout sans rien étreindre. Vous me prendrez pour une âme naïve, mais j'incline à penser qu'avec un peuple attaché comme le vôtre par toutes ses fibres à la Maison impériale, vous n'en auriez pas eu besoin.
- Très juste en un sens, me dit en substance le parlementaire japonais. Cette association n'a pas d'utilité pratique. C'est à cet égard un rouage inutile. Seulement, son vrai but n'est pas celui qu'on lui prête officiellement. Il ne s'agit pas, comme le veulent ses statuts organiques, d'«aider le Trône», mais tout simplement d'occuper des parlementaires qui n'ont plus rien à faire et qui, livrés à eux-mêmes, feraient des bêtises. Puisqu'ils n'ont plus rien à dire, il fallait bien leur donner l'illusion d'être encore bons à quelque chose. On les amuse avec un colifichet comme des enfants. Cela leur permet de tuer le temps jusqu'au jour où les partis politiques auront de nouveau le droit de se chamailler sur la place publique. Car nos vieux partis traditionnels¹⁴⁶ ne sont pas morts, croyez-moi; ils ne sont pour raison d'État que temporairement en léthargie. Une léthargie patriotique. [...]

¹⁴⁴ Tsurumi Yusuke (1885–1973). Durant ses quatorze mois aux États-Unis entre 1924–1925, il présente des conférences dans 30 universités et une centaine de clubs, dans le but de restaurer les relations américano-nipponnes.

¹⁴⁵ Le titre officiel est l'«Association de soutien à l'autorité impériale» (*Taisei Yokusankai*). Cette organisation est créée par le Premier Ministre Fumimaro Konoe pour la promotion du «nouvel ordre» en Asie et la réorganisation du système politique japonais avec un parti unique.

¹⁴⁶ Contrairement aux autres puissances de l'Axe, telles que l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne, le Japon conservait en 1941 des institutions démocratiques, avec un système de multipartisme, bien que la réalité du pouvoir fût exercée par l'armée et la marine.

Visite au nouveau Vice-Ministre des Affaires étrangères, M. Amau, que j'avais encore vu à Berne à la tête de la Légation du Japon. Il est beaucoup moins disert qu'en Suisse. On échange des lieux communs sur les difficultés du ravitaillement. Telle préfecture a des œufs et pas de légumes; telle autre a des légumes et manque d'œufs. Mais, à cause d'un système incompréhensible de cloisons étanches, l'une ne peut procurer à l'autre ce qui lui fait défaut et vice-versa. Nous cherchons vraiment la clé du mystère, comme on chercherait vainement l'assassin à la quarantième page d'un roman policier.

M. Amau passe pour un des hommes qui a le plus poussé à la politique d'expansion du Japon. Ce serait un impérialiste de tous crins. Singulier, car, dans son bureau, avec les cheveux bouillonnants d'un honnête Figaro, on le prendrait pour l'homme le plus pacifique du monde. N'oserait-il d'aventure exposer ses idées à un Suisse? Par hommage pour celles qu'il sait nôtres? Un tel scrupule, après tout, l'honorerait. [...]

29 septembre 1941

(p. 136)

Les diplomates ne peuvent plus circuler librement. Pour obtenir un billet de chemin de fer, ils doivent s'adresser au Ministère des Affaires étrangères, et c'est la Police qui, finalement, décide. On peste, on maugrée, mais personne ne proteste ouvertement. L'autre jour, un de mes collègues n'a pas été autorisé à se rendre à Karuizawa. On ne lui a pas dit non; on ne lui a pas répondu. [...]

24 octobre 1941

(pp. 139–141)

Le Général Tojo a pris la tête du gouvernement. C'était prévu. Depuis longtemps, c'est l'armée qui gouvernait. Le fait que le Premier Ministre ne traînait pas le sabre ne trompait plus personne. Autant, dès lors, jouer sans déguisement. Les casquettes à bande rouge sont maintenant sur la scène. C'est plus franc, plus honnête.

Pour traiter avec l'étranger, on ne peut quand même pas faire autrement que de se servir d'un pékin, mais d'un pékin qui sait se faire aussi souple qu'un gant de peau devant les volontés des militaires. C'est ainsi que le portefeuille des Affaires étrangères a été confié à M. Togo, cet Ambassadeur qui avait été insignifiant à Moscou¹⁴⁷ et qui doit paraître peu gênant aux militaires.

Je le connais personnellement. Il était mon collègue au Gaimusho quand j'y suis entré en 1924 comme conseiller juridique. Impossible de choisir ministre plus

147 En 1940, Togo tente de négocier, sans succès, un pacte de non-agression avec l'Union soviétique. Six mois après le départ de Togo de Moscou, le Ministre des Affaires étrangères Matsuoka réussira à négocier un pacte de neutralité avec les Soviétiques.

sombre, plus funèbre que celui-là. Il ne rit jamais. Une sorte de Buster Keaton¹⁴⁸ diplomate. Il me produit l'effet d'un de ces Japonais ténébreux qui, pour un oui ou pour un non, s'ouvrira tranquillement le ventre sur un tatami¹⁴⁹ de sa chambre à coucher. Il faut croire cependant que les ténors bottés de la politique nippone le voient d'un autre œil que le mien. Du moins, s'il est intransigeant, il faut que son intransigeance colle exactement à celle des généraux du pouvoir. Raison de plus pour moi de voir en ce visage tragique quelque chose de franchement inquiétant.

31 octobre 1941

Je sors de chez M. Togo. Visite rituelle de courtoisie.

En me tendant la main, Togo feignit aimablement, mais obstinément, de ne m'avoir jamais vu. Il feignit même de ne plus savoir l'allemand, langue qu'il parle pourtant chaque jour avec son épouse d'origine allemande.

Je m'apprêtais en entrant à échanger quelques souvenirs communs avec lui. Quoi de plus naturel? Pour ma part, je le voyais encore à ce dîner qu'en décembre 1924, ses collègues et lui avaient donné en mon honneur au restaurant des Trois-rivières. Il y avait là Sadao Saburi¹⁵⁰ et c'est un M. Kitada qui avait prononcé le discours de bienvenue, un discours d'ailleurs charmant dont certaines phrases me sont restées. Mais, en entrant chez le nouveau Ministre des Affaires étrangères, j'avais à peine articulé les trois mots d'un «Es freut mich...» que, plus hara-kiri que jamais, le grave et hermétique Togo jetait sur mon sourire un voile noir de mots japonais qu'un interprète dans son dos se mit incontinent à traduire en anglais. Il s'agit de formules ultraprotocolaires que le récitant débite du bout des lèvres sans y attacher un sens particulier. Je comprends instantanément que mon vis-à-vis entend jouer à la mémoire abolie et je fais comme lui. Je rentre mon sourire et mon allemand, je rentre mes souvenirs vieux d'à peine dix ans et je lui parle comme si je ne l'avais jamais vu, en recourant comme lui aux plates formules de l'étiquette officielle: «Je suis heureux de l'honneur qui m'échoit de rencontrer Votre Excellence... Et qu'elle me permette tout d'abord de la féliciter vivement des hautes fonctions...». Comme pour m'éloigner davantage, j'adopte encore sans y penser la langue de l'interprète, l'anglais, mon anglais qui est aussitôt servi en japonais, sur un plat d'argent à mon éminent et lugubre interlocuteur. Mon cœur, évidemment, saigne un peu, mais j'ai fini à force de sang-froid à me plaquer le masque d'un sourire tout officiel sur la figure, un masque qui me gêne quand même beaucoup, et, dix minutes durant, nous nous sommes livrés, froids et guindés, à un échange de civilités où il était essentiellement question de «resserrer les liens d'amitié entre

¹⁴⁸ Keaton Buster (1895–1966). Acteur et réalisateur américain.

¹⁴⁹ Revêtement de sol traditionnel japonais.

¹⁵⁰ Sadao Saburi (1879–1929). Ministre plénipotentiaire et Directeur des Affaires commerciales au Ministère japonais des Affaires étrangères. Cf. dodis.ch/P56296.

61

la Suisse et le Japon». Et l'audience prit fin sur l'invite obligatoire du Ministre de venir le voir si j'avais jamais besoin de ses services.

À aucun moment, il ne fut question de mon premier séjour au Japon ni même de celui que Togo avait fait à Berne comme Secrétaire de légation. Le pouvoir de dissimulation de cet homme est absolument renversant et c'est bien un peu renversé qu'en sortant de sa résidence, je me suis rendu au Gaimusho pour faire part de mon douloureux étonnement à quelques amis qui savent combien je suis demeuré attaché au Japon des années 20. Un pas de clerc, me disais-je chemin faisant sans réagir autrement à cette inspiration subite de mon subconscient avide, je pense, de consolation. Je vais joliment les embarrasser; ils ne sauront comment se dérober... Contrairement à mes prévisions, mes interlocuteurs furent outrés des procédés de leur chef. L'un d'entre eux le fusilla même d'une épithète banale, mais fort expressive qu'il me paraît inutile de fixer sur le papier. Le comportement de Togo n'aurait donc rien de japonais; ce serait un genre à lui et tellement effarant qu'on pourrait croire que j'invente. [...]

13 janvier 1942

(p. 156)

L'Ambassadeur de France a ipso facto succédé à l'Ambassadeur d'Amérique comme doyen du Corps diplomatique, mais le transfert des archives du décanat a été toute une histoire. Du côté japonais, on n'a pas accepté que M. Arsène-Henry reçoive directement de M. Grew les archives en question. Le Gaimusho s'offrait à faire l'intermédiaire. Les deux intéressés ont nettement refusé, le gouvernement nippon n'ayant pas à mettre son nez dans les archives en question. Pour finir, on a eu recours à mes services. M. Grew me confiera la caisse aux archives et j'irai la remettre à M. Arsène-Henry. Mais, avant la remise, à la porte même de l'ambassade de France, un fonctionnaire japonais vérifiera si la caisse ne contiendrait pas autre chose que de la documentation touchant aux affaires du décanat. Le procédé est infiniment humiliant pour les deux ambassadeurs. Les Japonais ont vraiment le génie de la méfiance. Mais j'ai beau regimber, le Gaimusho demeure inflexible. Les ordres viennent de haut. À prendre ou à laisser. De guerre lasse et d'entente avec les deux doyens, on avalera l'insulte. La caisse est chargée sur ma voiture et, arrivé devant la grille de l'ambassade de France, je vais l'ouvrir. Pas besoin. Le haut fonctionnaire japonais qui m'attend pour le contrôle – un de mes amis! – s'est borné à jeter pour la forme un coup d'œil dans le coffre de ma Buick. Sa mission lui répugnait. Il n'a fait qu'un simulacre d'exécution. [...]

10 octobre 1942

(p. 201)

Soirée à l'ambassade d'Allemagne. Ambiance sans trace de lourdeur hitlérienne. Au vermouth, je bavarde avec un major adjoint à l'Attaché militaire. Je lui raconte qu'on se plaint en Allemagne du fait que des avions anglais traversent notre espace

aérien pour aller bombarder des villes italiennes. «Laissez dire, me répond-il. Ils ne comprennent rien à rien. Que pouvez-vous faire, *um Gottes willen*¹⁵¹!, contre des avions qui franchissent votre atmosphère de nuit à deux ou trois mille mètres d'altitude? Rien, absolument rien. On vous cherche une querelle... C'est tout» J'aurais pu ajouter: ... d'Allemand!

Pour le café, je vais m'asseoir dans un coin avec l'Ambassadeur de Chine¹⁵², de la Chine gouvernée par les Japonais. Nous causons politique. Je lui demande ce qu'il pense de Tchang-Kai-Chek, l'ennemi des Chinois de Nankin.

- Un ennemi? me dit en souriant mon interlocuteur qui, entre parenthèses, est un archéologue fameux qui vous donnera l'âge de n'importe quelle poterie ancienne. Un ennemi? Pas le moins du monde. Il est patriote tout comme nous. Seulement, nous divergeons d'avis sur la méthode à suivre. Lui se bat contre l'occupant, nous, nous causons avec lui. Nous visons tous au même but. Lui veut l'atteindre par bateau, nous, par train. Quelle est la meilleure voie? L'avenir le dira».

«Le grand malheur de la Chine, m'a dit encore ce savant chinois, a été de se mettre en république. Ce régime a été néfaste pour nous. Voyez la force que le Japon retire du Trône impérial! Pas un de ses fils qui ne donnerait avec plaisir sa vie pour l'Empereur, cette incarnation de la patrie. Rien de tout cela chez nous et c'est la grande faiblesse de la grande nation que nous sommes. Ah! Si nous avions un empereur!...».

Il s'est tu quelques instants puis il a ajouté: «Mais tant pis. Arrive ce qui pourra. J'ai confiance dans notre peuple, dans son patriotisme, dans le caractère indestructible de notre civilisation à laquelle le Japon a presque tout emprunté. Dans vingt ou cinquante ans, on verra qui de la Chine ou du Japon aura eu le dernier mot.» Il y avait comme un défi dans cette voix qui restait douce et mesurée. On y sentait la chaleur du patriote, du Chinois cultivé qui ne peut pas douter de la Chine éternelle. [...]

2 mai 1943

(p. 220)

Soucis croissants des services du Gaimusho chargés de faciliter le ravitaillement du corps diplomatique. La disette est de plus en plus aiguë et l'on ne voudrait pas qu'à travers le monde, courût le bruit que les missions étrangères à Tokio crient famine. Quel coup au prestige national!

Nous sommes tous, je crois, plus ou moins logés à la même enseigne. L'Ambassadeur d'Italie¹⁵³, que je vois assez souvent, est toutefois là-dessus des plus sceptiques. Il trouve même ma table mieux garnie que la sienne. «Notez bien, cher

¹⁵¹ Traduction: Au nom de Dieu.

¹⁵² Il s'agit probablement de Liang Hsu, Ambassadeur du gouvernement collaborateur de la Chine (Nanjing) envers le Japon depuis le 27 novembre 1941.

¹⁵³ Il s'agit de Mario Indelli.

ami, me dit-il, que je ne réclame pas; je constate seulement et sans la moindre acrimonie». Et de conclure avec une aimable et fausse modestie: «La Suisse, que voulez-vous, c'est la Suisse et l'Italie n'est que l'Italie».

Je ne vois pas ce qui a pu donner à ce cher collègue l'idée que mon lot de carottes et de pommes de terre serait plus copieux que le sien. Il est mal luné aujourd'hui et c'est tout juste s'il ne me dit pas ouvertement que même une égalité de traitement serait une injustice. Pour lui, les Italiens comme les Allemands qui ont lié leur sort à celui des Japonais devraient tout naturellement bénéficier d'un régime de faveur. Mais n'est-ce pas effectivement le cas? Pour moi, je n'en doute pas un instant.

La diplomatie, à ce que je vois, va perdre de son décorum, le nez dans les navets et les radis. Bientôt, elle s'aigrira pour une tête de chou.

Une Minerve qui ravauderait elle-même ses bas. [...]

15 mai 1943

(pp. 223–224)

Lors d'une réception chez un notable japonais qui a invité, à une «garden-party», les représentants de tous les pays satellites, l'aimable M. Ando¹⁵⁴, le Chef de la Direction des traités et conventions au Gaimusho, est venu à moi, fleuri d'un large sourire: «Eh bien!, me dit-il sur le ton du triomphe, qu'est-ce que vous en dites, Monsieur le Ministre? Notre sphère de commune prospérité¹⁵⁵, on en riait, mais elle existe pourtant, et comment!» Il me débite cela comme si j'étais un adversaire du «nouvel ordre». Peut-être connaît-il par notre presse, sur laquelle le renseigne la Légation du Japon à Berne, le scepticisme des Suisses – pour ne pas dire plus – à l'égard de tous les fondateurs d'un ordre nouveau. J'encaisse en beau joueur et, désignant d'un geste circulaire, les Philippins, Birmans et Indous que je vois autour de nous, je lui réponds avec une fausse gaieté: «Effectivement, nous voici au centre de la sphère! Il ne reste plus qu'à la faire tourner sans à-coups sur l'orbite désirée!»

Ando s'arrête volontiers à ce thème, un peu comme si, personnellement, il avait été un des artisans de la nouvelle communauté politique. À l'en croire, la situation n'aurait jamais été si bonne. Sans doute, on demande au peuple de nouveaux sacrifices, mais il les accepte allègrement. Et puis, que pèse l'effort exigé des «cent millions» de Japonais si on le compare au bénéfice prodigieux qu'ils retirent de la libre association, sous leur direction, d'un milliard d'Asiatiques?

¹⁵⁴ Ando. Chef de la Direction des traités et conventions du Ministère japonais des Affaires étrangères Cf. dodis.ch/P1982.

¹⁵⁵ La «sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale» correspond à un bloc économique et politique autosuffisant envers les pays occidentaux que le Japon a tenté de mettre en place en Asie de l'Est et du Sud-Est. Elle était supposée inclure la Chine, le Mandchoukouo, la Thaïlande, le Vietnam, le Cambodge, le Laos, la Birmanie, Singapour, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines, Timor et différentes îles de l'océan Pacifique.

Pour Ando et ses amis, on n'est pas loin du but. On y est déjà. Les pays à soumettre sont soumis. Il ne reste plus qu'à terminer la guerre «pour le repos de l'Empereur», comme s'exprime le général Tojo. Et on la terminera victorieusement.

Pendant que nous causons, un autre Japonais, un diplomate de la «Direction d'études et de documentation», s'est approché de nous et prend part sans autre à la conversation: «La guerre traîne un peu, d'accord, mais pouvait-on s'attendre à des déceptions comme celles de Stalingrad et de Tunisie? En tout état de cause, se hâte-t-il d'ajouter, les «barbares» (sic) qui avaient réduit des centaines de millions de Chinois en esclavage avec tant d'autres frères asiatiques (sic) ne perdent rien pour attendre. «On les aura», conclut plaisamment ce Japonais qui a fait sienne la formule francisée de 1914 et s'en sert fort plaisamment.

«On les aura»! Il faut croire que c'est l'avis général. Les Russes ont beau avancer sur les fronts, les Alliés ont beau en faire autant en Afrique, nos amis japonais se donnent un air étonnamment confiant. Si ce n'est que feinte, c'est joliment bien joué. Toujours est-il que, pour M. Hori l'adjutant de M. Amau, le grand Chef de l'information, les Américains donneraient d'indéniables signes de fatigue. Ils n'en auraient plus pour longtemps. Le jour serait proche où l'Asie sera définitivement libérée du joug des impérialistes d'Occident!

Mais où diable ces gens vont-ils puiser leur optimisme? On ne peut pas voir la situation internationale sous un jour plus fallacieux. Serait-ce toujours l'histoire de l'homme qui chante en traversant un bois qui lui fait peur? [...]

29 octobre 1943

(p. 273)

Le samedi après-midi, nous ne pouvons plus aller nous ébattre avec nos clubs de golf sur le terrain de Komazawa¹⁵⁶, converti en place d'exercice pour les recrues. Plus moyen non plus de jouer à Koganei¹⁵⁷, fort éloigné d'ailleurs de la capitale, car on nous a fait sentir que les habitués japonais aimeraient mieux s'y trouver seuls. L'un d'entre eux, au demeurant le plus aimable des gentlemen, s'est donné beaucoup de peine pour nous conseiller avec force ambages d'aller pratiquer désormais à Kawasaki¹⁵⁸, terrain en bordure de la chaussée Tokio – Yokohama dans un site qui nous est assez familier. L'étranger y était accueilli, nous disait-on, sans difficulté.

Le samedi suivant, nous étions sur le terrain de Kawasaki. Nous n'y sommes pas allés deux fois. Trois jours après, en effet, je recevais du «Kawasaki Golf Club» une lettre au style emberlificoté que mon interprète m'a traduite ainsi:

«Monsieur, Nous avons l'honneur de vous informer, tout en comptant sur votre obligeante compréhension, que nous en sommes venus à vous prier de ne plus jouer sur notre terrain en raison de circonstances inévitables.

¹⁵⁶ Le terrain de Komazawa se situe dans l'est de la ville de Tokyo.

¹⁵⁷ Koganei est situé dans l'est de la ville de Tokyo.

¹⁵⁸ Kawasaki est une ville de la préfecture de Kanagawa.

En vous remerciant de votre amabilité et de l'appui donné à notre Club, nous vous prions d'agréer, etc.».

Nous voilà donc, comme nous nous y attendions, dans l'impossibilité de pratiquer un sport auquel s'adonnent des dizaines de milliers de Japonais. Et notez qu'à Kawasaki, il n'y a rien, absolument rien à voir, sauf, à quelque deux cent mètres, une fabrique qui fume et que j'ai toujours vue fumer et qui fabrique... la main sur la conscience!... je ne saurais dire quoi. Mais nous sommes des étrangers et un étranger au Japon, en temps de guerre, a quelque chose de pestiféré qu'on ne veut plus voir ni rencontrer nulle part.

6 octobre 1944

(pp. 330–333)

Un vétéran japonais de la diplomatie qui est très lié avec le Ministre des Affaires étrangères, M. Shigemitsu¹⁵⁹ – ils se rencontrent régulièrement à un déjeuner hebdomadaire – est venu me faire une visite tout amicale. M. H... n'est pas porteur de bonnes nouvelles. Il juge la situation avec beaucoup de pessimisme. Pour lui, l'Allemagne est perdue sans rémission et, à mon vif étonnement, il me confie que le même sort attend son pays. C'est la première fois qu'un Japonais de cette importance me fait pareil aveu.

- Nous ne gagnerons plus cette guerre, m'a-t-il exposé, le cœur chaviré; nos chances sont désormais quasiment nulles. Un de mes fils est tombé à l'ennemi. Je ne le regrette pas, puisqu'il a donné, comme il le devait, sa vie à la patrie. Mais cette mort, comme des centaines de milliers d'autres, n'aura servi exactement à rien. Notre pays va sortir battu et, par surcroît, ruiné de l'immense tragédie.

M. H. sait évidemment où sont les responsabilités. Il déplore, en particulier, que les Allemands, «avec leur appétit insatiable» (sic) se soient jetés sur les Russes, ce qui a bouleversé toutes les prévisions. Il regrette amèrement qu'au moment de l'agression hitlérienne contre l'Union soviétique qui s'était comportée si loyalement envers le Reich, les militaires japonais n'aient pas révisé de fond en comble leur politique. Mais que pouvait-on attendre, dit-il, de ces fanatiques en uniforme qui croyaient à une victoire allemande comme à une constante astronomique? Ils n'ont pas vu avec leur courte vue qu'une guerre germano-russe allait modifier radicalement toutes les données du problème japonais et ils ont poursuivi la folle aventure qui va finir en désastre national. Le Japon n'en serait pas là s'ils avaient écouté un peu plus la voix de ses diplomates qui, eux, «pensent infatigablement à la paix» (sic). Mais ceux-ci n'exerçaient pas la moindre influence sur la camarilla militaire. À peine osaient-ils exprimer un avis et encore quand on le leur deman-

¹⁵⁹ Shigemitsu Mamoru (1887–1957). Ministre des Affaires étrangères du Japon d'avril 1943 à avril 1945. Cf. dodis.ch/P70.

dait! Aujourd'hui encore, on les traiterait d'affreux défaitistes s'ils émettaient un doute sur la victoire finale.

Mon éminent interlocuteur regrette, d'autre part, que «la politique libérale» (sic) qui avait permis de reconnaître, «au vif déplaisir de Berlin (sic), l'indépendance de la Birmanie et des Philippines n'ait pas été mise plus tôt en pratique. Elle aurait permis, croit-il, de traiter avec Tchang-Kai-Chek sur des bases raisonnables, ce qui aurait placé le Japon dans une tout autre situation vis-à-vis des États-Unis dont la supériorité en ressources de toutes sortes est écrasante.

Le confident et ami de M. Shigemitsu – il a été autrefois Ambassadeur à Rome – ne croit pas, quant à lui, malgré tout ce qu'on entend dire, à un bombardement imminent des grandes villes du pays. Il faut d'abord que les Américains s'emparent des Philippines et cela prendra du temps¹⁶⁰. Quoi qu'il en soit, il veut encore s'accrocher au frêle espoir que son pays ne sera pas acculé à la ruine. Avec d'autres de ses compatriotes, il compte un peu sur l'Angleterre qui voit sans doute les problèmes asiatiques avec plus de compréhension que les États-Unis. Elle réfléchira, pense-t-il, avant de laisser les mains libres aux Soviétiques en Asie. Quel intérêt aurait-elle à pousser les Japonais dans les bras des Russes? Est-ce bien cela que veut Churchill¹⁶¹? Or, pour lui, c'est fatalement à ce résultat que l'on aboutirait si les alliés n'abandonnaient pas leur idée de reddition inconditionnelle. Il ne resterait au Japon pas d'autre parti à prendre, en effet, que de se rapprocher des Soviétiques dont, pourtant, tout l'éloigne.

«Quant aux Américains, me dit en substance mon interlocuteur, ils sont une inconnue pour nous autres. Personne ne sait au juste ce qu'ils veulent. Ne se rendraient-ils pas compte de l'immense danger que représentera le bolchévisme dans l'après-guerre? S'ils ne le voient pas aujourd'hui, ils en conviendront sans doute plus tard, mais ce sera alors trop tard. On aura installé la puissance moscovite sur les ruines du Japon.

En tout état de cause, ajoute-t-il, en songeant à mon cas et à tous les obstacles auxquels je me suis heurté pour la protection des intérêts américains et britanniques, le Japon se doit de tout faire pour ne pas sacrifier les dernières chances, si infimes soient-elles, d'une paix raisonnable. Ce serait une grande faute que d'envenimer encore les choses par des actes irréflectifs, voire stupides. Il importe donc que les autorités responsables vous accordent le plus large appui dans l'accomplissement de votre lourde et délicate mission.

Dans cet ordre d'idées, il me félicite chaudement de l'action que je mène sans répit pour le bien-être des internés civils et des prisonniers de guerre. Il est heureux de me voir poursuivre mon effort. Ces problèmes d'ordre humanitaire devraient faire moins de mauvais sang. Les «atrocités» reprochées à tort et à travers au Japon ont suffisamment «empoisonné les fontaines de la paix» (sic). Il serait temps qu'on

¹⁶⁰ Manille, capitale des Philippines, a été envahie en février 1945.

¹⁶¹ Churchill Winston (1874–1965). Premier Ministre du Royaume-Uni du 10 mai 1940 au 26 juillet 1945 et de 1951–1955. Cf. dodis.ch/P351.

en parle moins. À cet égard, il est à regretter que, du côté des militaires, on n'ait pas toujours compris qu'en insistant comme je l'ai fait pour visiter les prisonniers de guerre et vérifier s'ils étaient humainement traités, j'agissais, en définitive, dans l'intérêt même du Japon. Il espère fermement qu'on me permettra de faire davantage pour dissiper à l'étranger les craintes formulées quant aux conditions existant dans les camps. «Votre aide, conclut le confident et ami de M. Shigemitsu, nous a été et peut nous être encore des plus précieuses».

Je l'ai remercié de sa compréhension pour la tâche qui est la mienne et ce d'autant plus que le seul fait d'intervenir en faveur des prisonniers américains et britanniques m'avait valu l'hostilité plus ou moins secrète de beaucoup de Japonais et même de plusieurs que je comptais naguère au nombre de mes amis.

Les propos de ce diplomate qui déclarait venir me voir à titre privé, mais qui, en réalité, avait été sûrement envoyé par le Ministre des Affaires étrangères en personne avaient de quoi m'impressionner. C'est bien la première fois qu'on me tenait pareil langage. Il n'y a pas si longtemps que M. Shigemitsu était autrement réticent dans ses conversations avec moi. Je devais en conclure qu'une évolution se produisait dans les esprits à Tokio, évolution dont je relevais les premiers symptômes avec soulagement.

J'ajouterai que mon interlocuteur n'a pas été indifférent à nos misères matérielles, aux cent et une difficultés rencontrées dans notre installation forcée sur ces hauteurs mieux faites pour abriter des cigales que pour y loger des fourmis. La question des tuyaux de fourneaux, en particulier, l'a scandalisé. Nous faire attendre ainsi sans le nécessaire¹⁶², était-ce admissible? Il interviendra auprès de qui de droit à Tokio.

Je ne doute pas que, grâce à cet obligeant messenger, nous pourrons enfin chauffer nos logements déjà envahis par une humidité glacée, surtout après quelque pluie.
[...]

162 Partie coupée dans le document original.

Le Département Politique Fédéral
recommande, en même temps,

Monsieur

Camille Gorgé

aux bons offices des Autorités et fonctionnaires
auxquels il pourrait s'adresser et les prie de lui
accorder aide et protection.

Berne, le *16 septembre 1939.*

Département Politique Fédéral:

Le Chef
de la Division des Affaires étrangères:

Handwritten signature in blue ink
RECEIVED
DIPLOMATIE
POLITIQUE
BERNE
1939



Passeport diplomatique de Camille Gorgé, avec les visas pour se rendre au Japon fin 1939.
Source: Archives de la famille Gorgé



Portrait officiel de Camille Gorgé. Source: Archives de la famille Gorgé



Le bâtiment de la Légation suisse à Tokyo, dans le quartier de Mita.
Source: Archives de la famille Gorgé



Le personnel de la Légation Suisse à Tokyo entoure Camille Gorgé et son épouse Rose.
Source: Archives de la famille Gorgé



Le Ministre suisse avec son chauffeur japonais et son chien Aida.
Source: Archives de la famille Gorgé



Camille Gorgé et son épouse Rose dans les rues de Tokyo en 1942.
Source: Archives de la famille Gorgé



Camille Gorgé au travail dans les bureaux de la Légation suisse.
Source: Archives de la famille Gorgé



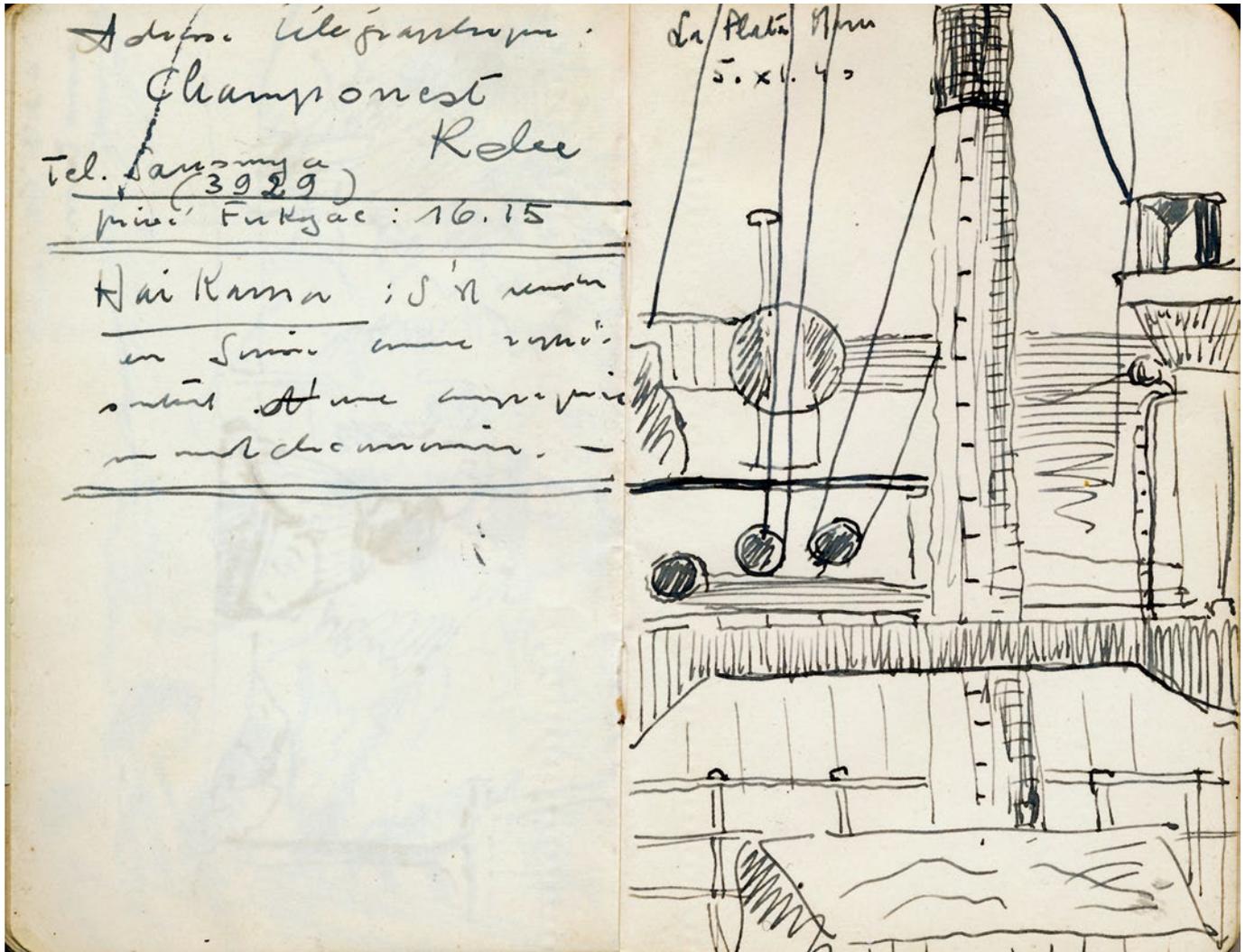
Camille Gorgé au travail dans les bureaux de la Légation suisse.
Source: Archives de la famille Gorgé



Echanges conviviaux avec les invités à la réception du professeur Osada (7 février 1941).
Source: Archives de la famille Gorgé



Camille Gorgé remet au professeur Arata Osada, animateur du mouvement Pestalozzi au Japon, un portrait du pédagogue suisse (7 février 1941). Source: Archives de la famille Gorgé



Camille Gorgé esquisse le pont du bateau Le-Plata-Maru lors du retour d'un voyage à Port-Arthur (5.11.1940).
Source: Archives de la famille Gorgé



La peinture, un des loisirs favoris de Camille Gorgé.

Source: Archives de la famille Gorgé

Karuzawa, 23.9.40

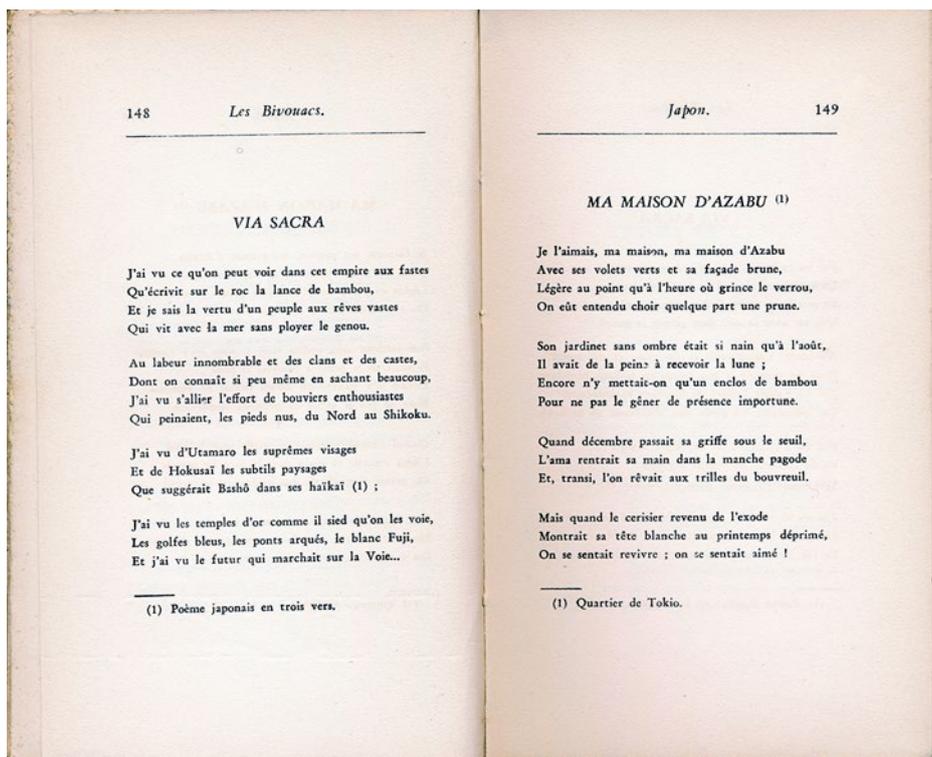


Karuzawa
23.9.40

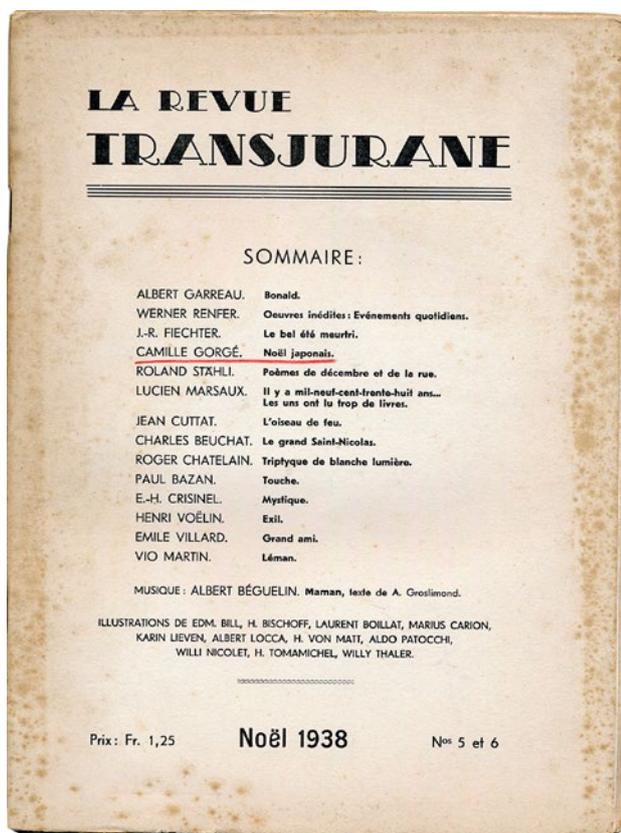
Paysage de montagnes japonaises dans la région de Karuzawa saisi par Camille Gorgé dans son agenda (23.9.1940).
Source: Archives de la famille Gorgé



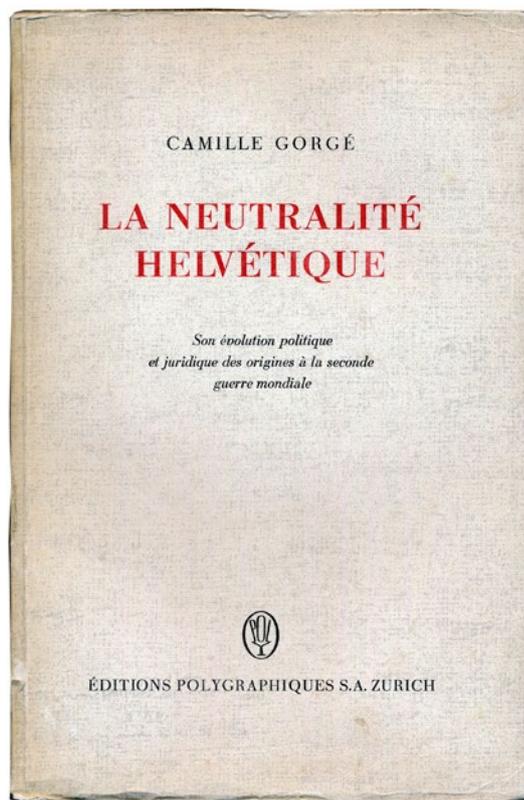
Devant la maison privée de Gorgé à Karuizawa, dans les montagnes japonaises.
Source: Archives de la famille Gorgé



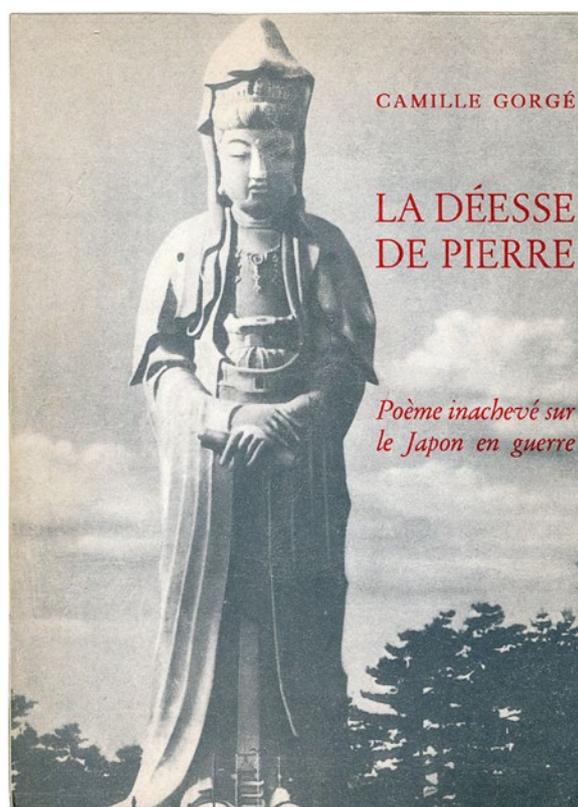
Les Bivouacs : quelques sonnets du recueil évoquent la première expérience de Camille Gorgé au Japon (1936).
Source: Les Bivouacs



«Noël Japonais» : un poème de Camille Gorgé paru dans la Revue transjurane de Tramelan (1938).
Source: La Revue transjurane



Couverture de l'ouvrage de Camille Gorgé consacré à la neutralité suisse (1947). Source: La Neutralité Helvétique



Recueil poétique sur le Japon publié par Camille Gorgé aux Editions Robert de Moutier (1973). Source: La Déesse de pierre

III LA GUERRE AU QUOTIDIEN: LA COLONIE SUISSE ENTRE RISQUES ET PRIVILÈGES

INTRODUCTION

La communauté suisse au Japon comprend environ 220 personnes au début de la guerre du Pacifique (1941), un chiffre qui reste stable jusqu'à la fin du conflit¹⁶³. Depuis l'établissement des premiers Suisses à Yokohama durant les années 1860, cette communauté avait connu un fort développement, essentiellement durant les premières décennies du vingtième siècle. Le nombre de résidents helvètes dans l'archipel était passé d'une centaine de personnes en 1900 à un sommet de 270 en 1937. Il s'agit pour l'essentiel d'employés d'entreprises suisses, en particulier des sociétés d'import-export, à l'exemple de la société zurichoise Liebermann & Waelchli¹⁶⁴, ainsi que des sociétés industrielles qui possèdent une filiale au Japon, comme les industriels de la chimie bâlois, Nestlé et le fabricant d'horlogerie neuchâtelois Rodolphe Schmid¹⁶⁵. Ces Suisses assurent une présence de leur employeur dans un marché en forte croissance, l'impérialisme nippon en Asie orientale étant généralement perçu comme une excellente opportunité d'extension des affaires par les entreprises suisses établies au Japon¹⁶⁶. Gorgé se rend d'ailleurs peu après son entrée en fonction en Mandchourie pour y évaluer les conditions des intérêts de ses compatriotes.

Mis à part les hommes d'affaires et leur famille, la communauté suisse au Japon comprend également le personnel de la Légation, ainsi qu'un certain nombre de personnes établies à titre individuel, parfois de longue date, comme le Dr. Fritz Paravicini, médecin à Yokohama, marié à une Japonaise, représentant du Comité international de la Croix-Rouge et doyen de la communauté suisse, ou le peintre Conrad Meili.

À la fin des années 1930, le contrôle croissant des activités économiques et le déclenchement de la guerre contre la Chine rendent les affaires difficiles. Aussi, la

¹⁶³ Sébastien Nanchen: «Situation des Suisses au Japon (1941–1945)», in: Patrick Ziltener (éd.): *Handbuch Schweiz-Japan*, vol. 1, Zurich 2010, 570.

¹⁶⁴ Stefan Sigerist: «Das Japan-Geschäft der Firma Liebermann & Waelchli (1912–1988)», in: Patrick Ziltener (éd.): *Handbuch Schweiz-Japan*, vol. 1, Zurich 2010, 291–294.

¹⁶⁵ Pierre-Yves Donzé: «Switzerland and the Industrialization of Japan. Swiss direct investments and technology transfers to Japan during the twentieth century», in: *Business History* 52 (2010/4), 713–736.

¹⁶⁶ Pour le cas de l'horlogerie, voir Pierre-Yves Donzé: *Rattraper et dépasser la Suisse: histoire de l'industrie horlogère japonaise, 1850 à nos jours*, Neuchâtel 2014, 138.

communauté suisse au Japon enregistre le départ d'une cinquantaine de personnes entre 1937 et 1941. Ceux qui restent dans l'archipel après le déclenchement des hostilités avec les États-Unis se retrouvent alors dans l'impossibilité physique de quitter le pays. La route vers l'Europe par la Sibérie n'est plus accessible et les navires civils incapables de partir en direction de l'Amérique ou des colonies occidentales en Asie. Prisonniers dans l'archipel, les Suisses du Japon font face à des difficultés croissantes: arrestations, brimades, emprisonnement, torture. Gorgé s'engage activement, mais sans grands résultats, auprès des autorités japonaises pour protester et réclamer un traitement correct de ses compatriotes. Par ailleurs, à ces violences policières s'ajoutent des difficultés liées au rationnement alimentaire et, pour certains, à une chute de leurs revenus. Plusieurs employés de filiales suisses dans l'impossibilité de poursuivre leurs activités sont d'ailleurs engagés par Gorgé pour prendre en charge le surplus de travail administratif découlant de la représentation dans l'empire japonais des intérêts de plusieurs pays, en particulier les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Si plus de deux cents Suisses restent au Japon durant la guerre, c'est donc principalement en raison de l'incapacité de retourner au pays. Depuis décembre 1941, la communauté suisse doit se résigner à rester au Japon malgré les difficultés de ravitaillement et de communication avec le pays. Le journal de Gorgé témoigne de diverses activités entreprises afin de resserrer les liens au sein de la communauté durant ces moments de difficultés. Pour se donner du courage, on se réunit, on célèbre le Premier Août en entonnant des chants patriotiques à tue-tête, on visionne *Le Fusillier Wipf*, un film célébrant le patriotisme helvétique et le citoyen-soldat.

Après la capitulation, plus de la moitié de la communauté quitte enfin l'archipel. Il ne reste plus que 80 Suisses au Japon en 1947¹⁶⁷. Cependant, ce chiffre est relativement élevé, si l'on considère l'ampleur de la destruction du pays et le très faible niveau d'activité économique¹⁶⁸. Il reflète la volonté de plusieurs hommes d'affaires et de représentants des grandes entreprises suisses de rester au Japon, quelles que soient les difficultés, afin de protéger leurs biens (usines, bureaux, brevets, marques) et d'assurer une présence dès la fin du conflit¹⁶⁹.

À titre d'exemple, lorsque Maurice Champoud, directeur de Nestlé au Japon depuis 1930, propose à ses supérieurs que l'entreprise quitte le Japon en raison de l'impossibilité à poursuivre ses activités, à la fin de l'année 1940, il se voit opposer un cinglant refus: la guerre ne va pas se poursuivre sans fin et à ce moment, quel que soit le vainqueur, Nestlé sera en position de force pour reprendre les affaires¹⁷⁰. La situation est similaire pour la société Nichizui Trading, filiale de Gebrüder

¹⁶⁷ Patrick Ziltener (éd.): *Handbuch Schweiz-Japan*, vol. 2, Zurich 2010, 627.

¹⁶⁸ John W. Dower: *Embracing Defeat. Japan in the Wake of World War II*, New York 2003.

¹⁶⁹ Nanchen: op. cit. 572.

¹⁷⁰ Pierre-Yves Donzé, Takafumi Kurosawa: «Nestlé Coping with Japanese Nationalism. Political Risk and the Strategy of a Foreign Multinational Enterprise in Japan, 1913–1945», in: *Business History* 55 (2013/8), 1328.

87

Volkart, dont le représentant reste au Japon pendant la guerre. Après la fin des hostilités, il rencontre les autorités d'occupation américaines, auprès desquelles il défend les intérêts de Geigy dans la production de DDT par un ancien partenaire japonais (1946) et obtient l'autorisation d'importer du coton brut d'Égypte, du Kenya et d'Ouganda, afin de relancer l'industrie textile japonaise (1947)¹⁷¹.

Le journal de Gorgé offre un regard intime sur la vie quotidienne de ses compatriotes dans le Japon en guerre et témoigne des difficultés encourues. Il ne doit cependant pas occulter le fait que pour certains d'entre eux, la présence dans l'archipel résulte d'une stratégie d'entreprise visant à maintenir les acquis réalisés jusque dans les années 1930.

Pierre-Yves Donzé

171 National Diet Library, Tokyo, SCAP, ESS (C) 05803 Volkart Brothers, 1949 et CPC 1754, Nichizui Trading, 1946–1948.

10 juin 1940

(pp. 34–35)

Rentré de Kobé où nous avons été, ma femme et moi, faire une visite à la nombreuse colonie suisse du Kansai. Déjeuner offert par la colonie à l'«Hôtel Oriental» et, l'après-midi, réception donnée par nous au «Tor Hotel» joliment décoré pour la circonstance. Atmosphère de famille sous les yeux des domestiques japonais à l'air faussement absent.

Au déjeuner, cordial discours de bienvenue¹⁷² de notre dévoué Consul, M. Maurice Champoud¹⁷³. J'ai répondu en disant ma joie et celle de ma femme de nous trouver au milieu de nos compatriotes du Sud, surtout en une heure où la solidarité entre Confédérés est plus nécessaire que jamais. Faisant une discrète incursion dans la politique, j'ai souligné que la Suisse avait au moins une triple raison d'avoir confiance dans le tumulte qui secouait toute l'Europe: son unité morale, sa défense nationale et sa neutralité. [...]

26 juin 1940

(p. 39)

Nos maisons suisses commencent à rencontrer des difficultés avec leurs importations. Elles demandent de plus en plus conseil à la Légation. J'ai fréquemment des compatriotes à notre table. Nous prisons surtout la société du docteur Paravicini¹⁷⁴, le doyen de la colonie, homme aimable, fort cultivé et connaisseur, comme pas un, des choses japonaises. Il vient souvent nous faire visite et nous allons de temps à autre le voir dans sa maison de Yokohama, où il vit maritalement avec sa Japonaise, une femme qui veille avec dévouement depuis de longues années sur lui, que l'on sent toujours derrière la porte et qui ne se montre jamais. Et cela durera ainsi toute une vie! Il y a là une belle abnégation, mais voulue, désirée, chez ces sœurs de Madame Butterfly¹⁷⁵. Presque une forme d'héroïsme où toute idée d'amour-propre est à jamais abolie. La femme-servante. En apparence seulement. Encore n'est-ce pas exact, puisqu'on ne la voit jamais. [...]

1^{er} août 1940

(p. 43)

Fête animée du 1^{er} août dans les salons de la Légation. Une centaine de compatriotes. On chante, on chante même sans arrêt. Ces chants, me dit-on, met-

¹⁷² Voir la lettre du 13 juin 1940 de Camille Gorgé à Marcel Pilet-Golaz, dodis.ch/51392.

¹⁷³ Champoud Maurice (1899–1981). Directeur de la filiale japonaise de Nestlé à Kobé et consul honoraire de Suisse à Kobé de 1941 à 1944. Cf. dodis.ch/P3954.

¹⁷⁴ Paravicini Fritz (1874–1944). Chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge au Japon. Il a vécu au Japon de 1904 jusqu'à sa mort. Cf. dodis.ch/P1989.

¹⁷⁵ *Madame Butterfly*, opéra italien de Giacomo Puccini créé en 1904.

taient mon prédécesseur¹⁷⁶ mal à l'aise. Du moment que le Japon fait la guerre en Chine... Du moins, c'est ainsi que je m'explique sa crainte que la gaieté helvétique ne passe la porte. Scrupules excessifs, me semble-t-il. Célébrer en chantant une fête nationale n'a rien de répréhensible. Parce qu'ils se battent, les Japonais se priveraient-ils de musique? Les chants, la musique sont roboratifs et le peuple nippon a besoin tout comme nous de fortifiants. [...]

15 novembre 1940

(pp. 69–70)

Mon compatriote, le peintre Conrad Meili¹⁷⁷, expose ses toiles et dessins à la Ginza sous mon patronage. Talent incontestable que les choses du Japon, femmes, fleurs et paysages, ont joliment inspiré. Mais l'exposition ne rapportera guère, primo, parce que le Japon est saturé de peinture, secondo, parce que la peinture occidentale ne se prête guère à l'ornementation de demeures à cloisons de papier et, tertio, parce que l'amateur japonais peut n'avoir qu'un goût assez médiocre pour des sujets traités d'une manière trop éloignée du style traditionnellement en vogue au Japon. Et puis, dans cette «terre des dieux» où n'importe quoi peut revêtir un caractère sacré, il faut si peu de chose pour que l'artiste étranger commette un sacrilège aux yeux de l'âme la plus simple. Meili pouvait pécher déjà en affectionnant le nu sur ses toiles. Cet hommage pictural au sensuel, à l'érotisme avait de quoi choquer l'indigène attaché ataviquement à ce que l'art plastique de ses maîtres a de chaste et de retenu, frisant même souvent, dans une atmosphère de mièvrerie, la candeur et l'innocence. Entre un Rubens¹⁷⁸ et un Hokusai¹⁷⁹, il y a un abîme et Meili, avec l'indépendance de son esprit plutôt bohème, ne s'en souciait guère. [...]

13 août 1941

(p. 127)

Nombre de mes compatriotes voudraient quitter ce pays. Ils appréhendent l'avenir. Je les comprends, mais, pour ne pas ajouter à leur désarroi, j'affecte un certain optimisme qui pourrait avoir, plus tard, des conséquences fâcheuses pour eux. Mais que faire d'autre? Les faire partir? Et si, par bonheur, le pire que je redoute intérieurement ne se produisait pas? Ils auraient sacrifié inutilement toute une situation. Je ne sors pas de ce dilemme¹⁸⁰.

¹⁷⁶ Il s'agit de Walter Thurnheer.

¹⁷⁷ Meili Conrad (1895–1969). Peintre et écrivain suisse. Il a vécu au Japon de 1939–1949 avec son épouse Kikou Yamata, écrivaine française. Cf. dodis.ch/P56154.

¹⁷⁸ Rubens Peter Paul (1577–1640). Peintre baroque flamand. Cf. dodis.ch/P23528.

¹⁷⁹ Katsushika Hokusai (1760–1849). Peintre japonais.

¹⁸⁰ Le Département politique souhaitait que la colonie suisse n'abandonne pas le Japon pour ne pas affaiblir la position économique de la Suisse en Asie. Voir le rapport annuel de la Légation de Suisse à Tokyo pour l'année 1942, dodis.ch/51409, p. 44.

La correspondance avec la Suisse est devenue difficile. La route de Sibérie est fermée. Il ne nous reste que le «clipper» de Lisbonne. Un compatriote me disait assez drôlement: «Nous voilà dans l'aquarium!» Au vrai, en cet archipel où l'étranger est tout juste toléré, nous sommes un peu comme poissons rouges dans leur bocal. [...]

28 septembre 1941

(pp. 135–136)

Mon Consul à Kobé, M. Maurice Champoud, me brosse un tableau assez sombre de la situation dans le Kansai¹⁸¹. Le ravitaillement est déplorable. Nos gens ont peine à se nourrir; ils maigrissent à vue d'œil. Et l'hiver n'est pas très loin. «Dans toutes les branches du commerce, m'écrit-il, la désorganisation ne fait qu'empirer au fur et à mesure que des règlements nouveaux sont mis en vigueur; le mécontentement populaire aidant, ne glisse-t-on pas vers l'anarchie?»

Ce sentiment que l'on s'en va doucement vers le chaos, je l'éprouve souvent à Tokio. On dirait que l'administration ne peut supporter sans se dérégler le poids d'une situation aussi tendue. Comme si l'on faisait passer un courant de haut voltage dans une machine de trop faible résistance. Pour se donner l'air de tenir le coup, les bureaux se noient dans la paperasse.

M. Champoud, qui est directeur de Nestlé à Kobé, me demande si je lui conseillerais de rapatrier sa femme et ses deux enfants. Comme je vois la guerre venir sans oser la prédire, je lui réponds un peu évasivement: «Vous vous trouvez placé, pour ce qui est des vôtres, entre deux risques, le risque d'un séjour prolongé au Japon et le risque d'une navigation interrompue quelque part... Entre les deux, il faudrait choisir, mais ce n'est pas facile. C'est choisir entre deux numéros de tombola...» [...]

15 octobre 1941

(pp. 137–138)

Il n'y a plus de navigation régulière sur le Pacifique, du moins dans la zone du Japon. Les paquebots de la «Nippon Yusen Kaisha»¹⁸² sommeillent quelque part dans les ports de la Mer intérieure. Pourtant, depuis quelque temps, le bruit court que l'«Azama» appareillerait pour Lisbonne. Quelle aubaine si c'était vrai, pour mes compatriotes, du moins pour ceux qu'un chômage prolongé condamne aux plus dures privations.

Je m'informe auprès du Gaimusho. Réponse d'abord évasive. On ne sait pas; on en a bien entendu parler, mais... Je ne me tiens pas pour battu; j'insiste et l'on finit par me dire, en me priant de garder le secret, qu'il ne s'agit là que d'un vaisseau

¹⁸¹ Voir la lettre du 11 février 1941 de Maurice Champoud à Camille Gorgé, dodis.ch/51395. Voir aussi la réponse du 14 février 1941 de Gorgé à Champoud, dodis.ch/51396.

¹⁸² Ligne d'expédition du courrier au Japon.

fantôme. L'«Azama» ne lèvera pas l'ancre. Pourquoi alors ce bruit? Et pourquoi ce mystère? [...]

20 octobre 1941

(pp. 138–139)

Une vingtaine de Suisses, qui se rendent en Amérique via Shanghai, ont quitté dimanche Yokohama. Les formalités et préparatifs de départ m'avaient donné bien de la tablature. Surtout des heures d'entretien. J'ai été les saluer à la gare. Les quais sont déserts. Ceux qui partent ont le cœur gros. Une atmosphère lourde et triste d'enterrement. Au fait, on pourrait bien enterrer quelque chose: la paix. Un de nos soyeux, le jovial M. Kern¹⁸³, qui vient aussi serrer des mains, me glisse ironiquement à l'oreille: «Ils veulent faire la guerre et ils n'ont point de pétrole!» Oui, mais ce n'est pas ça qui les arrêtera. Au demeurant, ils ont des hydrocarbures. Pas énormément, mais assez à leur gré pour gagner la guerre sur une avalanche de victoires aussi spectaculaires que concluantes.

Ces compatriotes dont l'exode m'émeut secrètement – autant de destinées contrariées, d'avenirs compromis – je ne les ai point encouragés à partir, mais je ne les ai pas non plus retenus, ce qui a été déterminant pour la plupart. Quand j'avais exposé leur cas sur le ton de la confiance au Gaimusho, on m'avait soufflé discrètement: «Entre nous, mieux vaut qu'ils s'en aillent et le plus tôt qu'ils pourront». Le conseil était accompagné d'un certain regard soutenu qui disait tout ce que je voulais savoir. La guerre était à la porte. On l'attendait d'un jour à l'autre. [...]

28 novembre 1941

(p. 143)

À Kobé avec notre colonie. Après une séance de la «Société suisse de bienfaisance»¹⁸⁴, nous avons présenté à nos compatriotes deux films reçus de Berne, dont «Le Fusilier Wipf»¹⁸⁵.

Le patriotisme des Suisses du Japon n'est jamais en défaut. Nous avons fait parvenir dernièrement la somme de 9500 frs. au «Don suisse»¹⁸⁶. C'est un peu paradoxal, car eux manquent un peu de tout. Les denrées sont rares et les tissus rarissimes. La semaine dernière, à Kobé, des passants ont été prestement déshabillés par des mandrins entre chien et loup et laissés nus comme Adam et Ève sur la chaussée. On m'a encore cité le cas d'un voleur qui avait dérobé du linge dans une maison et qui avait laissé 100 yen avec ce billet sur la porte: «Excusez-moi; j'avais absolument besoin de linge pour les miens.» Un vol scrupuleux. [...]

¹⁸³ Kern Jacques. Marchand à Yokohama. Délégué du Chef de mission à Yokohama dès le 6 mars 1942. Cf. dodis.ch/P4434.

¹⁸⁴ Société suisse de bienfaisance au Japon.

¹⁸⁵ Fusilier Wipf, film suisse de 1938 réalisé par Hermann Haller et Leopold Lindtberg.

¹⁸⁶ Don Suisse pour les Victimes de la Guerre. Cf. dodis.ch/R204.

[...] Deux de mes compatriotes ont été arrêtés sous l'inculpation d'espionnage. Déjà! L'un des deux, un Suisse-Américain¹⁸⁷, avait eu le tort de fréquenter, jusqu'à la dernière heure, l'«American Club», mais de là à en faire un criminel, un peu fort! Je ferai du potin, d'autant que sa femme est Suisse elle, et seulement Suisse. Leur petit garçon aussi. [...]

[...] Mon personnel comprend maintenant de nombreux compatriotes venus des maisons suisses de la place¹⁸⁸. Des commerçants que l'on convertit peu à peu en secrétaires de chancellerie. Il en est même un qui remplit provisoirement les fonctions de Secrétaire de légation. L'expérience faite avec ces renforts de fortune est des plus satisfaisantes. Remarquable et combien précieuse, en particulier, leur connaissance de l'anglais. Je les ai sortis du chômage; ils m'ont sorti du pétrin. Ils ne me doivent rien, sauf le sentiment que nous accomplissons ensemble une tâche qui rentre dans l'action humanitaire que la Suisse est heureuse d'exercer partout où elle le peut dans le monde bouleversé. N'avons-nous pas à nous occuper avant tout de la protection des internés civils et des prisonniers de guerre? [...]

[...] Comme je l'ai déjà relevé, je ne sais plus où loger mon personnel qui s'accroît lentement d'une ou deux unités par semaine.¹⁸⁹ Dans le recoin où l'exiguïté de nos locaux l'a exilé, Harry Angst¹⁹⁰ ne sait où mettre ses longues jambes. De temps en temps, du premier étage où il travaille, il en sort une à l'air libre, qui s'est ankylosée. M. Stünzi¹⁹¹, un compatriote de Kobé venu me faire une visite, s'est esclaffé à voir cette jambe sortant de la façade comme une enseigne.

Il faut d'ailleurs que le gouvernement japonais m'aide à régler ce problème de logement. Il y aurait bien des immeubles libres appartenant à des ressortissants américains, mais le Gaimusho, pour des scrupules qui cachent sans doute d'autres raisons, ne veut pas qu'on touche à la propriété ennemie, qui soulève, selon lui,

¹⁸⁷ Il s'agit de Karl Enz.

¹⁸⁸ Par exemple: Jacques Kern, délégué de Camille Gorgé à Yokohama.

¹⁸⁹ Sur l'idée du Gaimusho de loger Camille Gorgé dans les bâtiments de l'Ambassade d'Amérique après le départ de ses diplomates, voir le télégramme no 188 du 14 mai 1945 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/51401.

¹⁹⁰ Angst Harry. Délégué du Comité international de la Croix-Rouge au Japon. Cf. dodis.ch/P56298.

¹⁹¹ Stünzi Robert (1877–1961). Collaborateur dès 1912 puis directeur dès 1933 de Siber Hegner & Co. Ltd. à Kobé. Consul honoraire de Suisse à Kobé de 1945–1953. Cf. dodis.ch/P12452.

des problèmes. Lesquels? On ne voit pas, puisque c'est moi, et non les Japonais, qui ai mandat de les protéger! Une autre chinoiserie que j'aurai de la peine à écarter. Harry Angst pourrait bien tendre encore longtemps une de ses jambes en dehors de ma maison devenue trop petite. [...]

8 janvier 1942

(p. 154)

Notre activité gêne les Japonais. Ils ne savent pas au juste ce que nous faisons.¹⁹² Leur méfiance congénitale aidant, ils nous suspectent de je ne sais quoi. Faute de nous contrôler, ils s'ingénient à entraver notre travail. C'est ainsi que notre Consulat général à Shanghai¹⁹³ a des difficultés avec ses télégrammes chiffrés. On les retient au bureau des télégraphes. Peu importe l'expéditeur, fut-il le gouvernement suisse lui-même. On nous chicane d'autant plus volontiers que, pour les Japonais, nous ne sommes pas des amis; nous ne pouvons pas l'être. Est-ce que nous ne pouvons être jamais du côté des agresseurs? Il n'empêche que la Suisse est neutre et sa neutralité qu'aucun gouvernement de bonne foi ne met en doute devrait être pour les autorités nippones la garantie que nous n'entreprenons rien qui puisse porter préjudice à leurs intérêts, même à leurs intérêts illégitimes, comme ceux qu'ils ont acquis en Chine.

Au Gaimusho, on me promet d'intervenir. On désavoue, sans le dire expressément, les procédés des militaires, car, si la Suisse en usait de même, Tokio aurait des difficultés à correspondre avec sa mission diplomatique à Berne. Mais l'armée a un tel pouvoir que le fonctionnaire saisi de la plainte tremble à la pensée d'indisposer quelque capitaine ou colonel d'état-major. Je le vois se creuser les méninges pour trouver, dans l'arsenal de l'étiquette japonaise, la formule propre à convaincre sans irriter celui qui, sabre entre les jambes, décide du sort de ces dépêches chiffrées dont le secret lui brûle les doigts. [...]

6 juin 1942

(p. 186)¹⁹⁴

J'avais chargé un compatriote de Kobé, M. Robert Bossert¹⁹⁵, connu pour son allant et sa bonne humeur, d'aller fermer le Consulat de Grande-Bretagne à Taiwan (Formose). Il était enchanté d'une telle mission, d'autant plus que le marasme des affaires l'avait plus ou moins condamné à une inactivité prolongée. Sa tâche termi-

¹⁹² Sur les difficultés de travailler en Japon, voir le télégramme no 103 du 4 mai 1942 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/51400.

¹⁹³ Consulat général de Suisse à Shanghai depuis 1921. Cf. dodis.ch/R714.

¹⁹⁴ Sur la mort de Robert Bossert pendant l'exécution de son mandat pour les intérêts des États-Unis, voir la lettre du 18 février 1943 de Leland Harrison à Marcel Pilet-Golaz, dodis.ch/51402, p. 2.

¹⁹⁵ Bossert Robert (1897–1942). Chef d'une entreprise commerciale et membre du corps diplomatique de la Suisse au Japon. Cf. dodis.ch/P56299.

née, il avait repris le bateau à destination du Japon, mais on ne devait plus le revoir. Dès l'arrivée du bateau à Kobé, notre Consul, M. Maurice Champoud, fut prié de se rendre à bord et, là, il apprit de la bouche du capitaine que M. Bossert avait disparu en pleine mer dans des conditions que personne ne pouvait expliquer. Sa cabine était dans le désordre. Du sang maculait une lame de rasoir, comme si le malheureux avait voulu se trancher une artère avant de se jeter à l'eau.

Vu le caractère et tout ce qu'on savait du disparu, l'idée d'un suicide devait être exclue. Restaient deux hypothèses: crime crapuleux et crime politique. Crime crapuleux, difficilement concevable. L'homme aurait-il alors vu trop de choses à Formose¹⁹⁶ pour qu'on jugeât nécessaire de le rayer du nombre des vivants? Cette possibilité s'incruste malgré nous dans notre esprit. Quel crime, dans ces pays, ne ferait-on pas pour la raison d'État?¹⁹⁷

J'ai évidemment saisi le Ministère des Affaires étrangères de ce drame qui nous consterne, mais tout porte à penser que l'affreux mystère ne sera jamais éclairci. [...]

14 septembre 1942

(pp. 197–198)

Le Ministre des Affaires étrangères, M. Togo, a été débarqué pour des raisons qui n'ont pas été révélées. Le Premier Ministre, le Général Tojo, exerce temporairement ses fonctions.

Il faut dire que Tojo n'est pas homme à s'assoupir dans les délices du pouvoir. Il est très travailleur. On le voit partout et il veut être partout. C'est qu'il entend juger des choses lui-même. Bien qu'il se couche fort tard, on le verra dans la rue interroger un écolier dès potron-minet.

- Où vas-tu à cette heure? À l'école? Déjà? C'est vrai que c'est assez loin, ton école. Et ta maman à quelle heure se lève-t-elle? À cinq heures tous les matins? Bigre! Mais je comprends, il y a tant à faire dans un ménage et ta mère, comme tu dis, doit se trouver en fabrique à 8 heures du matin.

Les journaux rapportent de ces dialogues entre le «premier» et les plus humbles de la société. Tojo, nous disent-ils, est content de son peuple, de ce peuple souvent besogneux, mais propre, matinal, fidèle à la tâche, quelles que soient les épreuves de l'heure.

Le général m'a reçu à ce premier étage que je connais bien de la résidence du Ministre des Affaires étrangères. Assez curieux que, durant un intérim sans doute assez bref, il ait tenu à recevoir ambassadeurs et ministres. Il est en uniforme de général naturellement. Son grand sabre courbe de samouraï entre les jambes bottées, ce sabre qui ne le quitte jamais, il allume une cigarette, une modeste «Sakura», sans m'en offrir une autre – peut-être à cause du bon marché – et, d'entrée de jeu,

¹⁹⁶ Taiwan.

¹⁹⁷ Une enquête américaine durant la période d'occupation du Japon a conclu que Bossert aurait été assassiné par des agents de la *Kenpeitai*, la police militaire.

m'adresse quelques compliments sur la Suisse, sur Zurich en particulier, la seule de nos grandes villes qu'il ait visitée. Après un échange de propos courtois, je lui expose franchement les réserves qu'appelle de ma part la différence faite par son gouvernement entre les ressortissants des pays alliés du Japon et les ressortissants des États neutres. Le général, dont le regard à la fois méfiant et malicieux m'observe à travers le lorgnon miroitant n'a pas l'air d'être au courant. Il me demande des exemples. Je lui en cite plusieurs et, en particulier, ceux-ci:

1° Au Japon, les neutres ne peuvent plus se déplacer sans permission spéciale de leur préfecture, tandis qu'Allemands et Italiens sont porteurs d'une carte permanente de circulation, à rayon limité il est vrai;

2° En Chine, les Suisses sont tenus de porter brassard, alors qu'Allemands et Italiens sont exemptés de cette obligation assez humiliante;

3° À Java, les Suisses doivent acquitter une taxe d'enregistrement assez élevée, alors qu'Allemands et Italiens en sont exonérés.

Mon éminent interlocuteur a pris des notes pendant que je parlais. Quand l'interprète a achevé la traduction, il me promet de se renseigner sur ce que je lui ai exposé. À première vue toutefois, il ne trouve pas choquant que les nationaux des pays qui sont engagés avec le Japon dans une guerre sans merci soient un peu mieux traités que les ressortissants des États épargnés par les maux de la guerre.

Pour terminer, je romps une lance en faveur de nos maisons suisses installées depuis des lustres sur le sol nippon et qu'on élimine graduellement des affaires par suppression des permis d'importation et d'exportation¹⁹⁸. On les appréciait dans les beaux jours; on leur tourne le dos dans les mauvais. Tout cela est un peu théorique dans les circonstances actuelles, je le concède, car le Japon n'est plus guère un pays importateur et exportateur, mais je défends le principe de l'égalité de traitement tel qu'il est consacré par nos accords avec le Japon. Le Général Tojo comprend mes doléances, mais le Japon doit imposer des sacrifices énormes à son économie et il est trop naturel que mes compatriotes en souffrent par contrecoup. «On serait étonné, me dit-il en substance, si l'on savait combien de maisons japonaises ont été sacrifiées à l'intérêt général. Car il s'agit de gagner la guerre. C'est le souci majeur devant lequel s'efface toute autre considération. Des fabriques de textiles ont été converties par milliers en fabriques de munitions et de matériel de guerre. Elles ne l'ont pas toujours fait de bon gré, mais le salut du pays avant tout. Il faut vaincre et qui veut vaincre ne doit reculer devant aucun sacrifice.» [...]

198 Le commerce extérieur de la Suisse avec le Japon est fortement touché par la guerre. Les exportations au Japon baissent de 10,4 millions de CHF en 1941 à seulement 400 000 CHF en 1944 et les importations de 4,5 millions CHF en 1941 à 200 000 CHF en 1944. Cette baisse drastique s'explique essentiellement par le contrôle des importations exercé par le Japon.

Les Suisses de Yokohama ne peuvent plus venir à la Légation que moyennant un permis qui leur prescrit, à partir de la gare, un itinéraire précis dont ils ne doivent pas s'écarter sous peine d'emprisonnement. Au retour comme à l'aller, bien entendu. Les esprits malades de la police ne savent plus qu'inventer pour dégôûter l'étranger de tout déplacement. Si la mesure prise ne donne pas les résultats attendus, ils trouveront autre chose. Ne leur permettre, par exemple, de voyager que de nuit ou élever le coût du permis à un niveau prohibitif.

Tout cela me fait dire qu'il existe deux Japon antinomiques: d'une part, le Japon de l'art, des kakemonos, des haïkus, du culte des ancêtres et des fleurs; d'autre part, le Japon policier, apparenté par bien des côtés au Japon militaire. L'un, grâce et beauté; l'autre, laideur et bêtise. On aime le premier autant qu'on abhorre le second. [...]

Les étrangers vivent maintenant sous le régime de l'angoisse. Chacun peut être arrêté à tout moment. L'arbitraire de la police va aussi loin qu'il pouvait aller au temps des doges à Venise.

Quatre ou cinq de mes compatriotes¹⁹⁹ fort honorablement connus ont fait des séjours plus ou moins prolongés dans les prisons. Rien de précis n'était articulé contre eux. On voulait seulement les faire parler. Mais parler, grands dieux! Sur quoi? Sur tout et sur rien, sur leurs amis, sur les Japonais qu'ils connaissaient, sur une promenade qu'ils avaient faite en mars ou en novembre à tel ou tel endroit, etc., etc.

À force de démarches et de protestations, j'ai fini par obtenir leur libération, sauf celle d'un nommé S. que nous n'avions jamais vu et qui est inculpé d'espionnage. Peut-être simplement à cause du fait qu'il avait voulu, comme on me l'apprend, se rendre à l'Ambassade de l'U.R.S.S. pour obtenir un visa. C'est, en effet, à la grille de cette ambassade que les policiers l'ont cueilli. Je ne fais pas moins des pieds et des mains pour que son cas soit éclairci au plus vite. C'est peut-être un innocent.

Aussi innocent que l'étaient les deux frères L. qui ont fait plusieurs mois de prison et n'ont été relaxés qu'après vingt démarches pressantes de ma part. Je suis heureux, mais pas très fier de ce résultat, car l'aîné m'apprend qu'il s'est engagé à verser 10 000 dollars au fisc pour des taxes qu'on l'accuse de n'avoir pas payées et il me demande même si je pourrais l'aider à faire venir ce montant de sa banque aux États-Unis! Que ne s'engagerait-on pas à payer pour sortir d'un cachot, surtout qu'on affole avec des menaces de mort le cadet qui donne déjà des signes de démenace?

199 Le rapport de la Légation de 1943 ne mentionne pas les noms de ces Suisses arrêtés.

Un autre Confédéré, un ingénieur d'une de nos grandes maisons suisses, a été littéralement arraché de son lit, sous les yeux de sa femme malade, par six alguazils qui hurlaient comme des possédés. Après une nuit au poste, il fut relaxé. Ou il n'y a rien, le diable perd ses droits. Sur mes représentations, le Gaimusho m'a fait savoir, après enquête, que mon compatriote avait été fort bien traité et qu'on n'avait fait que l'inviter à comparaître comme témoin dans une affaire!

Je pourrais encore mentionner d'autres cas de criante injustice. Mais à quoi bon insister sur l'arbitraire écœurant de la police. Il faudrait un volume pour tout dire et encore! [...]

15 novembre 1943

(pp. 274–275)

Passé quelques jours avec notre colonie de Kobé-Osaka. De Tokio à Kobé, nous avons voyagé dans un wagon princier dont le salon était mis à notre disposition. Une attention des Chemins de fer japonais, qui ont préféré nous faire voyager seuls, plutôt que de nous mêler aux autres voyageurs de 1^{ère} classe. Ils nous isolent ainsi des gens du pays et de leurs bavardages indiscrets. Pour une fois, la méfiance qui s'attache aux pas de tout étranger nous a servis!

M. Bernath²⁰⁰, Secrétaire de Légation, nous accompagnait. De toute la journée, nous n'avons pas vu âme qui vive dans notre salon. Nous serions morts en cours de route que personne ne s'en serait aperçu. Pas même une offre discrète du wagon-restaurant; il est vrai qu'il n'a plus grand'chose à dispenser aux voyageurs et qu'il pouvait se gêner d'être autant démuné.

Toute la colonie avait été réunie au Consulat. Soirée fort animée entre Suisses heureux de se retrouver dans une atmosphère de camaraderie helvétique. Dans mon discours patriotique, j'ai mis surtout l'accent sur l'effort de nos Autorités pour assurer le pays contre les malices du temps. Le Plan Wahlen comme le plan Zipfel²⁰¹ méritaient des louanges.

Le lendemain, visite avec les Champoud²⁰² de Kyoto et Nara, ces hauts lieux du Japon politique, religieux et esthétique. Cassé la croûte à Horyuji, entre Nara et Kyoto, où se trouve le temple le plus ancien du Japon. Peut-être aussi le plus ancien édifice en bois de la planète. Sculptures fameuses échappées curieusement à l'incendie au cours des siècles.

²⁰⁰ Bernath Erwin (1911–1990). Attaché et Secrétaire de la Légation de Suisse à Tokyo de 1940–1946. Cf. dodis.ch/P1133. Il est mentionné dans le télégramme no 103 du 4 mai 1942 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/51400.

²⁰¹ Voir la lettre du 3 novembre 1943 du Comité d'études en vue de la participation suisse à la reconstruction des régions dévastées au Chef du Département politique, Marcel Pilet-Golaz, dodis.ch/47638.

²⁰² Maurice Champoud et sa femme.

Excursion intéressante à Miidera, sur le lac de Biwa. Temples vénérables avec une cloche très ancienne, célèbre par la qualité de son timbre. Spectacle attristant: Avec les belles lanternes de bronze de ces lieux sacrés, on a fait de la ferraille pour les hauts-fourneaux. Du vandalisme officiel. Les débris fracassés gisent sur le sol, entassés pêle-mêle sans que personne se soucie de les emporter. Les massacreurs ne s'occupent pas du transport.

À Kyoto, nous sommes descendus dans la soirée à l'hôtel Myako, le meilleur de la place. Intérieur superbe, cuisine exécration. On nous a servi un brouet rouge immangeable. Rien que l'odeur vous rebutait. Et c'était tout le menu, à part un méchant biscuit sec qu'on grignotait en se levant d'une table aussi étrangère à l'art culinaire. Heureusement que notre Consul et Mme Champoud avaient pris la précaution d'apporter de Kobé de quoi soulager notre faim de naufragés.

Pendant qu'on nous servait l'innommable mixture carminée en guise de souper, nous avons vu défiler toute une noce qui se rendait dans une autre salle préparée à son intention. Pour manger quoi, les pauvres? Du riz sorti d'un coffre-fort? [...]

9 décembre 1943

(p. 277)

Reçu de Yokohama une lettre affectueuse, mais infiniment triste du docteur Paravicini, le représentant du Comité international de la Croix-Rouge. Ce vétéran parmi les Suisses du Japon, homme de bien apprécié de tous, a été obligé par la police d'abandonner sa propre maison. Elle serait trop proche du rivage. On pourrait y voir des choses sur la mer. Déjà souffrant et maintenant contraint encore de quitter son toit, il a subi un tel choc qu'il se sent à bout de forces. Il a de la fièvre: il est alité.

Où trouver hommes plus mesquins et plus durs que les policiers de Yokohama?

Je voudrais intervenir et protester contre un traitement à la fois inhumain et d'ailleurs illégal, mais mon compatriote m'adjure de n'en rien faire. Il est depuis 1905 à Yokohama; il «les» connaît trop. Ils se vengeraient d'une façon ou d'une autre. Cette fois encore, comme en tant d'autres occasions, on ne pourra que ronger son frein.

Rien de plus attristant que le sort de ces Suisses qui, malgré huit ou dix lustres de séjour au Japon, sont traités sans le moindre ménagement. Les Japonais étaient pour eux des amis; ils le croyaient. Les sourires de naguère ont fait place, du jour au lendemain, à des regards aussi hostiles que fuyants. [...]

20 juillet 1944

(pp. 309-310)

À Tokio, on se croirait dans une ville assiégée depuis six ou huit mois. On ne mange pas encore n'importe quels carnivores, mais les vivres sont pesés au gramme et, quant à nous, ce n'est pas sans une certaine inquiétude que nous avons vues dis-

paraître les dernières boîtes de conserve que j'avais fait venir d'Amérique avec le dernier bateau d'échange. Les joues se creusent et l'on flotte dans ses vêtements. Dans mon entourage, on tient néanmoins virilement et quand, parmi mes compatriotes, certains se lamentent un peu trop, je les adjure de s'inspirer du stoïcisme dont les Japonais encore plus mal servis que nous offrent tant d'admirables exemples. Qu'ils ne s'imaginent surtout pas les affamés, que c'est à coup de notes verbales au Ministère des Affaires étrangères que j'arriverai à améliorer leur ordinaire!

Mais ventre affamé n'a pas d'oreilles, comme dit le dicton populaire. Une brave Suissesse, Mme A. m'en a rappelé la triste vérité en venant chez moi me faire une scène larmoyante parce que je ne peux lui fournir du lait pour ses garçonnetts. Où l'aurais-je pris, grands dieux, son lait? Pour la calmer, ma femme lui a fait don d'une partie de nos maigres provisions.

- Une vraie mère poule, m'a dit ironiquement le Consul Champoud, témoin muet de la querelle qu'on me cherchait parce que le Japon ne nourrissait plus ses habitants.

La semaine dernière, j'ai reçu de trois Suisses de Yokohama – des amis! – une supplique dans laquelle ils invoquent la devise nationale: «Un pour tous, tous pour un», tout en me reprochant avec âcreté de les laisser sans subsistance suffisante! Comme si mes collaborateurs et moi-même connaissions les délices de Capoue! De tels reproches sont iniques à tous égards. Ces gens qui ont toujours grassement vécu ne me pardonnent pas d'être dans l'impossibilité de garnir leur garde-manger. Ils attendent de moi un ultimatum au gouvernement japonais! Vivre bien nourri au milieu des Japonais affamés leur paraîtrait tout naturel. Ces trois Suisses-là, qui devraient donner l'exemple en tant que vétérans de la colonie, m'ont scandalisé.

Nous avons pourtant fait l'impossible pour améliorer le régime alimentaire de la colonie. Grâce aux achats considérables que j'avais faits en Argentine – et encore à mes risques et périls – lors de l'échange des internés, les Suisses s'étaient régalés de jambon à Noël, alors que la plupart des autochtones n'avaient pas un radis à se mettre sous la dent. Par acquit de conscience, j'avais même signalé personnellement la situation difficile de mes compatriotes à M. Shigemitsu, Ministre des Affaires étrangères.

- Si je vous comprends bien, m'avait-il répondu, vous demandez que les Suisses soient mieux traités que nos nationaux? Ils ont profité chez nous des années grasses; il leur déplait aujourd'hui de se priver avec nous pendant les années maigres? Quand les nôtres ont faim, ils voudraient, eux, manger à satiété?...

Questions pénibles à entendre. Et sans réplique possible. Du moins on se demande ce que mes trois Suisses à l'estomac si rebelle auraient pu lui répondre. [...]

Mauvaises nouvelles de ma colonie à Kobé-Osaka. On y souffre de la faim et les policiers de plus en plus arrogants vous soumettent à toutes sortes de tracasseries. On ne sait plus que trouver pour brimer les étrangers. Si l'on pouvait les jeter à l'eau...

23 avril 1945

Notre ravitaillement est réduit à la portion congrue. Le service japonais qui est censé nous fournir le nécessaire n'a évidemment pas la tâche facile. La plupart du temps, il n'a rien à donner. Ce matin même, on nous a apporté pour notre ménage la moitié d'un chou, un demi-chou gros comme le poing! Petit comme il était, le distributeur officiel des vivres avait eu encore le courage ou la honte de nous le couper en deux! Ne nous plaignons pas. Pour des millions d'autochtones, cette moitié de chou serait une aubaine inespérée.

24 avril 1945

Un compatriote, qui représente à Kobé une de nos grandes usines bâloises de produits chimiques, est venu me faire une visite. À mon vif étonnement, il n'est pas comme les autres; il ne se plaint de rien. Il n'a même pas un mot de blâme pour les flics de Kobé. Au contraire, il admire ce qu'ils ont su faire. Ils traitent durement l'étranger soit, mais ils ont réussi à l'isoler du pays où il est condamné à vivre. C'était leur but; il est atteint. «Que savons-nous en effet, me dit ce Confédéré, de ce qui se passe autour de nous? Rien ou presque rien. On a fait le vide autour de nous avec un art consommé. Ne le méritions-nous pas un peu puisque nous sommes tous à faire des vœux pour la défaite du Japon agresseur? La police nous a devinés; elle agit en conséquence.»

Cette opinion est si originale qu'elle m'a paru digne d'être relevée. [...]

7 mai 1945

Le Ministre Togo est venu tout exprès à Karuizawa pour prendre contact, comme le veut l'usage après un changement de ministère, avec les chefs de mission, puisque ceux-ci ne peuvent plus se rendre à Tokio dans des conditions acceptables. Il a demandé à me voir.

Longue entrevue avec lui dans une petite maison de papier où, depuis longtemps, loge sa famille. Un fonctionnaire, qui ne parle qu'anglais, fait l'interprète, M. Togo persistant à parler en japonais alors qu'il se sert tous les jours de l'allemand avec sa femme d'origine allemande.

La conversation a pris assez vite un tour pathétique, car j'ai dû protester avec autant d'énergie que d'indignation contre les mauvais traitements de la police nipponne envers mes compatriotes de Yokohama. Je fais état, en particulier, du cas de M. T.²⁰³, soumis déjà deux ou trois fois à la question et que ses bourreaux ont ramené chaque fois sans connaissance dans son cachot. Ses nerfs n'avaient pas résisté à la souffrance.

«On torture un innocent et on le torture parce qu'on n'obtient pas de lui ce qu'on désire. Mais que veut-on qu'il avoue? Serait-ce par hasard faire de l'espionnage, pour un Suisse, que de venir de temps à autre déjeuner à la Légation de son pays?» M. Togo joue à l'étonné, au sceptique. Des tortures? Allons donc! Comment serais-je si bien renseigné? Je le suis hélas si parfaitement que je suis prêt à lui décrire l'instrument dont se servent les tortionnaires pour écraser les doigts sans les briser. On se garde, en effet, de s'en prendre à l'intégrité personnelle des victimes, car, pour être condamnées, celles-ci doivent se présenter devant un tribunal, lequel serait naturellement gêné devant un inculpé aux doigts ou aux pieds mutilés. Le peuple peut être xénophobe, mais il n'est pas dit qu'il ne protesterait pas contre les tortures infligées aux victimes des policiers.

Togo est cloué sur sa chaise par mes précisions. Je vais plus loin en énumérant une partie des difficultés que je rencontre dans l'exercice du mandat dont j'ai été chargé pour la protection des intérêts américains et britanniques. On me refuse systématiquement, en particulier, les autorisations nécessaires pour visiter les camps de prisonniers. Depuis l'été dernier, j'ai fait visiter deux camps en février, un à Shinagawa, l'autre à Omori. C'est tout et c'est ridiculement insuffisant. C'est surtout contraire à la Convention de Genève sur les prisonniers de guerre que le Japon s'était engagé formellement à appliquer *mutatis mutandis*.

Nouveau silence de mon interlocuteur. Ou il n'a pas d'opinion ou il ne veut rien dire. L'audience est terminée. Je rentre bredouille à mon domicile, mais content quand même d'avoir dit au Ministre des Affaires étrangères tout ce que mon devoir me prescrivait de lui exposer. Il n'est pas certain d'ailleurs que Togo restera fermé à mes doléances. Il affecte d'être l'homme au cœur de pierre, mais – qui sait? – j'ai peut-être touché en lui une fibre secrète qui l'amènera à m'aider dans ma tâche humanitaire. Je le souhaite de tout cœur, sans malheureusement beaucoup y croire. [...]

203 Treichler Johann. Cf. dodis.ch/P1968. Pour des informations sur le «cas Treichler», voir le télégramme no 334 du 19 juin 1945 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/2011. Voir aussi le télégramme no 694 du 14 novembre 1945 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/2012.

Bonne nouvelle. Notre compatriote T.²⁰⁵ a été libéré. J'ai eu vraiment toutes les peines du monde à l'arracher aux griffes de ses bourreaux. Mais la libération ne serait que temporaire. Le directeur politique, M. Ando, m'informe, en effet, qu'il avait été régulièrement condamné – j'aime bien ce «régulièrement» à propos d'un jugement intervenu sans une ombre de preuve – et que la condamnation n'est pas légalement révocable, mais que, pour me faire plaisir, on a tourné la loi en faisant valoir que le condamné était malade. Il s'agit donc pour lui de refaire sa santé, après quoi on le réintègrera dans son cachot.

J'ai compris. On m'offre la libération de ce citoyen suisse à condition que je le fasse disparaître. Certes, la fuite serait une solution, mais où fuir en ce moment? Le Japon est encerclé. Je ne cache pas à M. Ando que je ferais du bruit le jour où l'on arrêterait de nouveau cet innocent. L'affaire reviendra alors devant le Ministre de la justice. J'attends de pied ferme sa décision.

31 juillet 1945

La libération de T. a fait sensation dans bien des milieux, surtout à Yokohama.

Mme Togo aurait dit au docteur Wittenberg, notre médecin de confiance, que j'aurais été assez dur envers son mari. Dur, je crois bien, quand il s'agissait de sauver la vie de Suisses innocents! J'ai protesté avec énergie contre les bourreaux de Yokohama; pouvais-je faire autrement? Les Togo ne doutaient pas pourtant de ma gentillesse quand ils m'ont demandé de mettre ma propre voiture à la disposition de leur fille qui venait d'accoucher!

204 Voir le télégramme no 334 du 19 juin 1945 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/2011.

205 Il s'agit de Johann Treichler.

IV ASSUMER LA NEUTRALITÉ SUISSE DANS LE JAPON EN GUERRE

INTRODUCTION

La neutralité suisse durant la Seconde Guerre mondiale présente un caractère ambivalent, fait aussi bien de tradition que de pragmatisme et de persévérance²⁰⁶. Elle prend en considération des motifs économiques²⁰⁷, que les chercheurs ont par la suite qualifiés de légitimes ou de moins justifiables²⁰⁸, et a été critiquée en raison d'une négligence de l'action politique face aux réfugiés²⁰⁹, voire du profit que certains ont pu en tirer²¹⁰. Quelle que soit la position prise dans ces débats, un point important de la diplomatie suisse durant cette période est établi avec certitude: la Suisse a pleinement assumé son rôle de fournisseur de services diplomatiques de dernier ressort²¹¹.

Bien qu'il puisse paraître difficile de l'imaginer, même lorsque les guerres éclatent, les belligérants continuent de partager certains intérêts qui les amènent à vouloir se parler. Par exemple, les échanges de diplomates et de civils, l'adoption de codes de conduite ou la négociation de la fin des hostilités requièrent une communication entre des États ennemis sur le champ de bataille. Comment entrer alors en contact avec un gouvernement avec lequel on est en guerre? La réponse à cette épineuse question est simple: les pays neutres jouent le rôle de passeurs de messages entre belligérants et peuvent même être amenés à négocier en leur nom.

206 Voir: Edgar Bonjour: *Geschichte der schweizerischen Neutralität. Vier Jahrhunderte eidgenössischer Aussenpolitik*, Basel 1965; Camille Gorgé: *La Neutralité Helvétique: Son Évolution Politique et Juridique des Origines à la Seconde Guerre Mondiale*, Zurich 1947; Neville Wylie: «Switzerland a Neutral of Distinction», in: *European Neutrals and Non-Belligerents During the Second World War*, New York 2002.

207 Eric Bernard Golson: *The Economics of Neutrality: Spain, Sweden, and Switzerland in the Second World War*, Londres 2011, en ligne: http://etheses.lse.ac.uk/178/1/Golson_The_Economics_of_Neutrality.pdf.

208 Jean Ziegler: *Die Schweiz wäscht weisser. Die Finanzdrehscheibe des Internationalen Verbrechens*, München 1990.

209 Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre mondiale. Jean-François Bergier (éd.): *Die Schweiz, der Nationalsozialismus und der Zweite Weltkrieg. Schlussbericht*, Zurich 1998.

210 Jean Ziegler: *The Swiss, the Gold, and the Dead*, New York 1998.

211 Pascal Lottaz: «Neutrality and Wartime Japan», in: Pascal Lottaz, Herbert Reginbogin (éd.): *Notions of Neutralities*, Lexington 2018.

Dans le jargon diplomatique, un État neutre qui vient en aide à un État en guerre au moyen de sa diplomatie est appelé «puissance protectrice». Il fournit ses «bons offices» pour «protéger les intérêts» de son partenaire. Une telle pratique n'est pas une violation de la neutralité. Au contraire, le droit international prévoit explicitement de tels services²¹². Dans le cas de la Suisse, cela ne signifie aucunement que la Confédération devient partie intégrante des Affaires étrangères des États qu'elle soutient. Les diplomates suisses restent des diplomates au service de leur pays, mais ils viennent en aide à leurs États «clients» en tant que représentants²¹³. Dans cette perspective, le rôle d'une puissance protectrice est similaire à celui d'un avocat agissant au nom de son client.

Bien qu'il n'y ait pas d'obligation pour les États neutres d'accepter toutes les demandes des États en guerre désireux d'utiliser leurs bons offices, la Suisse a suivi implicitement une politique de non-rejet de telles demandes, à moins qu'elles soient impossibles à remplir²¹⁴. En conséquence, et dans le but de défendre sa réputation d'une puissance protectrice de confiance, la Confédération a assumé de nombreux mandats, aussi bien pour les pays de l'Axe que pour les Alliés, dès le déclenchement de la guerre en Europe (1^{er} septembre 1939). Le Conseil fédéral a même créé spécialement une Division des Intérêts étrangers, répondant directement au Département Politique, afin de faire face à ses nouvelles responsabilités. Cependant, le rapport final de cette division révèle peu d'activités durant les deux premières années du conflit mondial²¹⁵. L'attaque japonaise sur Pearl Harbor, le 7 décembre 1941, constitue un tournant important, la Suisse devenant alors la puissance protectrice des États-Unis à travers le monde et reprenant les services américains de bons offices pour la Grande-Bretagne. En conséquence, la charge de travail pour les diplomates suisses a explosé, entraînant non seulement un développement rapide de la Division des Intérêts étrangers à Berne, mais aussi une pression similaire sur la Légation de Gorgé, dont le nombre d'employés passe de sept personnes en 1940 à plus de cinquante en 1944²¹⁶.

Les deux partenaires qui requièrent le plus de travail pour Gorgé sont sans conteste les États-Unis et la Grande-Bretagne. Pour chacun d'eux, l'organisation du rapatriement des diplomates et des civils est une tâche fastidieuse, mais essentielle

212 Par exemple: Lassa F. L. Oppenheim: *International Law. A Treatise – War and Neutrality*, vol. II, Londres 1912.

213 Sur les puissances protectrices et les bons offices, voir: Geoff Berridge: *Embassies in Armed Conflict*, New York, Londres 2012; Charles Henn: *The Origins and Early Development of the Idea of Protecting Power*, University of Cambridge 1986.

214 Voir le *Rechenschaftsbericht der Abteilung für fremde Interessen des Eidgenössischen Politischen Departements für die Zeit von September 1939 bis Anfang 1946*, dodis.ch/2340, pp. 24–25.

215 *Ibidem*.

216 Rapports annuels de la Légation de Suisse à Tokyo pour l'année 1940, dodis.ch/51407 et 1944, dodis.ch/51411.

qui implique des négociations complexes²¹⁷. Par ailleurs, la responsabilité du bien-être de leurs prisonniers de guerre dans l'empire japonais, la prise en charge de leurs ambassades et les négociations en leurs noms auprès des autorités nippones sont des activités qui demandent du personnel en nombre et qui s'avèrent également dangereuses. Bien que Gorgé et son équipe aient rempli leurs mandats avec la compréhension et le consentement du gouvernement japonais, l'armée et la police ont souvent considéré ces activités comme un travail de soutien aux États ennemis. Les commentaires de Gorgé illustrent bien sa frustration et son dépit d'être perçu comme un «malfaiteur», ainsi que le révèlent les extraits sur le triste destin de Robert Bossert, les dangers des bombardements aériens et la requête d'immuniser Karuizawa, siège de l'ambassade suisse. Toutefois, les mots élogieux laissés dans leurs journaux par les ambassadeurs Craigie (Grande-Bretagne) et Grew (États-Unis) à propos de l'«efficacité»²¹⁸, la détermination et l'«organisation entrepreneuriale»²¹⁹ de Gorgé montrent que les services de bons offices de ce dernier ont été appréciés.

Les extraits suivants du journal de Gorgé sont des témoignages de la grande pression que les mandats de bons offices mettent sur les diplomates responsables de leur exécution sur le terrain. Ces documents offrent un regard éclairé et unique sur les enjeux administratifs quotidiens relatifs à la protection des intérêts des belligérants durant la Seconde Guerre mondiale²²⁰.

Pascal Lottaz

217 Il existe deux études américaines importantes sur ce sujet: Paul Scott Corbett: *Quiet Passages. The Exchange of Civilians Between the United States and Japan during the Second World War*, Kent, Ohio 1987; Bruce Elleman: *Japanese-American Civilian Prisoner Exchanges and Detention Camps, 1941–45*, Londres, New York 2006.

218 Robert Craigie: *Behind the Japanese Mask*, Londres, New York 1945, 149.

219 Joseph C. Grew: *Ten years in Japan. A Contemporary Record Drawn from the Diaries and Private and Official Papers*, New York 1944, 433.

220 La Suisse, la Suède et l'Espagne étaient les trois principales puissances protectrices durant la Seconde Guerre mondiale. Selon le rapport final de la Division des Intérêts étrangers, dodis.ch/2340, et le rapport annuel de la Légation de Suisse à Tokyo pour l'année 1942, dodis.ch/51411, la Suisse avait en charge un total de 201 mandats, la Suède 72 et l'Espagne 60 (en comptant à la fois les mandats officiels et les mandats de facto) au 31 décembre 1943.

8 décembre 1941

(p. 144)

Aujourd'hui, lundi, à 11 heures, le Japon a déclaré la guerre aux États-Unis d'Amérique et à la Grande-Bretagne, ainsi qu'aux dominions de l'Empire Britannique, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et l'Afrique du Sud. Il n'était rien dit de l'Inde.

Ce matin, le Ministre Togo le lugubre avait reçu l'Ambassadeur d'Amérique, M. Grew, pour lui remettre la note constatant l'ouverture des hostilités entre les deux pays.

9 décembre 1941

(pp. 144–145)

La Suisse est chargée de la protection des intérêts américains au Japon.²²¹ Encore faut-il, conformément aux usages internationaux que le gouvernement impérial donne son acquiescement.

J'ai remis une note²²² à ce sujet au Vice-Ministre des Affaires étrangères, M. Nishi²²³, avec qui j'ai eu une longue conversation sur la tâche qui m'attend. Je compte sur la compréhension des Autorités japonaises. «Après tout, lui ai-je dit, la guerre ne durera pas toujours. Le Japon renouera un jour avec les États-Unis. Il vaut mieux, dès lors, qu'on n'ait pas à regretter plus tard d'inutiles excès de rigueur.» [...]

15 décembre 1941

(pp. 146–147)

Première visite à l'Ambassade des États-Unis. Les policiers m'ont arrêté devant la grille comme si j'étais le dernier des importuns alors qu'ils ont reçu l'ordre de me laisser entrer. Je me précipite aux Affaires étrangères. Un secrétaire, M. Yosano²²⁴, se met aussitôt en rapport avec la police métropolitaine. Il y a eu un malentendu. Le Japon est le pays des malentendus. Effectivement, quand je retourne à l'ambassade, les policiers m'ouvrent la grille, mais avec une mauvaise volonté manifeste. Que voulez-vous, pour ces esprits simples, puisque je viens là, je pactise avec les Américains; je suis en tout cas un suspect dont il faut se méfier.

²²¹ Voir l'échange de notes du 8 décembre 1941 entre la Légation des États-Unis et les autorités suisses, dodis.ch/51397, dodis.ch/51398 et dodis.ch/51399.

²²² Document non retrouvable.

²²³ Nishi Haruhiko (1893–1986). Vice-Ministre des Affaires étrangères du Japon dès le 22 octobre 1941. Un passage à la page 398 des mémoires de l'Ambassadeur Grew lui est dédié. Cf. dodis.ch/P56300.

²²⁴ Yosano Shigeru (1904–1971). Troisième Secrétaire du Gaimusho.

Pour les gens de l’Ambassade, qui sont tous internés là, mon arrivée est un événement heureux et ils me saluent avec des bravos nourris comme si je venais en libérateur.

On leur a pris tous leurs appareils de radio et ils ne savent rien des événements de ce monde. Pourtant, ils ont eu vent que quelque chose s’est passé aux îles Hawaï, à Pearl Harbor. Un secrétaire parvient à s’approcher de moi sans avoir l’air de rien et me demande hâtivement s’il est vrai que la flotte américaine a subi des pertes. Je confirme rapidement à voix basse, car les Japonais n’admettraient pas que je fisse fonction d’informateur, et je suis déjà à l’intérieur de l’ambassade avec l’Ambassadeur. Le secrétaire qui vient de happer ce que j’ai pu lui dire sur la perte des cuirassés «Arizona», «Oklahoma», «West Virginia» et «California» s’est éloigné tête basse, sans même me remercier d’un mot ou d’un regard. Il était comme anéanti.

Je constate d’emblée qu’en dépit des privilèges et immunités diplomatiques dont devraient bénéficier l’Ambassadeur et sa suite, la police a pris effrontément possession des lieux comme si elle était chez elle. Un vrai scandale.

M. Grew, qui m’a accueilli avec un réel soulagement, me dit tout de suite combien il est ulcéré des mesures aussi ridicules que vexatoires, humiliantes surtout, prises à son égard par les autorités japonaises dont il attendait sans doute un tout autre traitement. Pour la police, le droit des gens est moins qu’un chiffon de papier. Il est tout simplement inexistant. C’est si vrai qu’au moment même où nous nous entretenons avec l’Ambassadeur dans son cabinet sis au sous-sol, j’aperçois, au-dessus de nous, un alguazil qui nous guette impudemment à la fenêtre. M. Grew me le montre avec un geste de découragement. Je suis intérieurement indigné contre un pareil sans-gêne. J’aviserais. Le Gaimusho entendra mes doléances.

Sans nous presser, nous passons en revue une foule de questions relatives aux conditions d’existence de l’ambassade qui sont mauvaises et vont devenir alarmantes après l’épuisement des stocks de vivres qu’elle avait en réserve. Il va sans dire que j’informe l’Ambassadeur du peu que je sais sur l’attaque-surprise par les Japonais de la base navale de Pearl Harbor. Le Japon a frappé sans déclarer la guerre. C’est un acte de félonie condamné par la conscience universelle. Un crime odieux. Ce drame pèse lourdement sur notre entretien. Il est 2 heures de l’après-midi et nous causons encore. La police voudrait sans doute me voir au diable. Mais je dois prendre congé, car on m’attend à la Légation où nous avons un déjeuner d’une vingtaine de couverts. Quand j’arrive, tout le monde est à table, et chacun brûle d’entendre ce que je pourrai dire de ma visite à l’ambassade américaine. Parmi nos hôtes, Melle Lily Abegg²²⁵, correspondante de la «Frankfurter Zeitung», connue pour ses sympathies hitlériennes. Une raison de plus de peser mes paroles.

²²⁵ Abegg Lily (1901–1974). Journaliste et écrivaine suisse. Correspondante à Tokyo de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* de 1934–1940 et de 1954–1964. Elle reste au Japon pendant la Seconde Guerre mondiale. Cf. dodis.ch/P28933.

16 décembre 1941

Deuxième visite à l'ambassade, M. Grew est de plus en plus affecté, indigné même par le régime qui lui est appliqué et qui contraste si déplorablement avec la position personnelle qu'il croyait avoir acquise en haut lieu après un séjour de dix ans dans le pays. Je le rassure autant que je peux, car j'espère vivement qu'après les entretiens que j'ai déjà eus au Gaimusho et notamment avec mon ami l'Ambassadeur Sato²²⁶, chef des services traitant des intérêts ennemis, les choses vont s'améliorer. Mais, si conciliant soit-il, pourra-t-il modifier les conceptions d'une police imbuë de sa puissance et de ses responsabilités? On a peine à le croire. [...]

19 décembre 1941

(p. 148)

Tâche lourde, écrasante même de ma Légation, faute de personnel suffisant. Je ne sais souvent où tourner la tête. Il m'arrive de dicter une note verbale, chapeau sur la tête, et de donner des instructions dans l'escalier, pressé que je suis de courir au Gaimusho pour maintes affaires urgentes dont j'ai ma serviette pleine. Il faut dire aussi que mes visites à l'ambassade d'Amérique me prennent beaucoup de temps, d'autant plus que nous devons solliciter chaque fois une permission du Ministère de l'intérieur, qui ne met aucun empressement à nous faciliter les choses. [...]

11 janvier 1942

(pp. 155–156)

La protection des intérêts étrangers et, notamment, des intérêts américains, nous impose une besogne écrasante. Mes services sont débordés. J'ai encore dégagé du personnel parmi nos maisons suisses, mais j'ai de plus en plus peine à trouver ce dont j'ai besoin. Ce n'est pas des mécaniciens qu'il me faut, mais des gens aptes à travailler sur un dossier et à rédiger de manière convenable. Il est vrai que j'ai réussi à tirer bien des choses d'un Confédéré spécialisé dans les machines à tricoter et d'un autre qui s'était distingué jusqu'alors dans l'art de réparer les vieux violons. Un luthier de Crémone dans nos archives! J'ai fait à cet égard d'étonnantes découvertes. Un cuisinier d'hôtel peut être un statisticien qui s'ignore. Mon service du chiffre a dû se séparer à regret d'un artiste-peintre qui n'arrivait pas, dans nos lettres cabalistiques, à se détacher de ses nus et de ses paysages. On l'a remplacé par un représentant de produits pharmaceutiques.

L'aide que j'attendais des autorités japonaises, je le vois un peu plus tous les jours, me sera parcimonieusement mesurée. Les refus ou les silences sont la règle, les réponses positives, l'exception. Une équivoque continue à peser sur mon activité. On se méfie de nous, de notre œuvre. Nous protégeons des intérêts ennemis.

226 Sato Naotake (1882–1971). Ambassadeur du Japon en Belgique en 1930, en France en 1933 et Ministre des Affaires étrangères en 1937. Ambassadeur du Japon en Russie de 1942–1945. Cf. dodis.ch/P23312.

109

Nous les défendons contre le Japon. Nous sommes donc en un sens des adversaires. Corrects, loyaux, sans doute, mais adversaires quand même. Impossible, je le sens, de faire sortir les fonctionnaires japonais de ce syllogisme, si grossier qu'en soit le tour sophistique. Ils me tiendront rigueur jusqu'au bout de mes interventions, alors qu'ils devraient m'être plutôt reconnaissants de les aider à s'acquitter de ce qu'on peut bien appeler leurs obligations internationales envers les internés civils et les prisonniers de guerre.

Les Américains ne se doutent guère des sacrifices que nous faisons gratuitement pour eux. Souvent au préjudice de nos propres intérêts. [...]

22 janvier 1942

(p. 158)

Je passe des heures au Ministère des Affaires étrangères à plaider, dossier sur les genoux. Ce qui me préoccupe le plus en ce moment, c'est le sort des internés civils, ces malheureux qu'on a comme rafés, dès le premier jour des hostilités, pour les enfermer quelque part tels des criminels de droit commun. On ne sait pas encore où ils sont tous et j'insiste pour aller les visiter le plus tôt possible. [...]

21 février 1942

(p. 166)

Tous les deux ou trois jours, je me rends à l'ambassade cloîtrée des États-Unis pour prendre contact avec mes prisonniers. M. Dooman, le Conseiller, assiste régulièrement aux entretiens prolongés que j'ai avec M. Grew. Il y a toujours une quantité de matières à discuter. Je crois que, du côté américain, on est content de la manière toujours courtoise, mais ferme avec laquelle je traite avec les Autorités japonaises. J'insiste là où il faut insister et je proteste chaque fois qu'une protestation s'impose. Ce n'est pas ce qui me fera des amis chez les Japonais, mais je me dois de remplir mon mandat, si ingrat soit-il, jusqu'au bout.

Mêmes visites périodiques aux autres représentations diplomatiques que j'ai à charge. Elles me mangent des matinées entières et mon travail à la Légation en souffre, mais, ici encore, je n'ai pas le choix. Le devoir avant tout. [...]

24 février 1942

(pp. 167–169)

Visité enfin un camp d'internés civils à Yokohama et deux autres à proximité de la capitale, à Sumire²²⁷ et à Urawa²²⁸. J'étais accompagné d'un de mes collaborateurs, le R. P. Hildebrand²²⁹, de l'ordre des Bénédictins, ex-professeur de liturgie au Sé-

227 Ville dans la préfecture de Saitama, au nord de Tokyo. Camp d'internés civils pour femmes.

228 Ville dans la préfecture de Saitama, au nord de Tokyo. Camp d'internés civils pour hommes.

229 Hildebrand Ernst Yaiser. Prêtre. Professeur au Grand séminaire de Tokyo.

minaire de Tokio, un compatriote dévoué à tous points de vue et dont les connaissances en japonais me sont bien précieuses.

Ce que nous avons vu n'est pas très gai, mais le sort des internés n'est pas moins supportable. On le dirait même enviable, comparé à celui de leurs compatriotes capturés sur le champ de bataille. Le traitement dont ils sont l'objet n'a évidemment rien d'affectueux, mais leurs gardiens n'abusent pas de leur pouvoir. Je les croirais animés, au contraire, du désir de se comporter aussi humainement que possible envers les captifs.

Mes protégés se plaignent naturellement d'une foule de choses, mais sans y mettre plus d'acrimonie qu'il ne faut. Ils connaissent tous le Japon et ils savent bien que, parmi ce peuple sévèrement éprouvé par la guerre, ils auront à s'imposer, eux aussi, de dures privations.

Des améliorations ne sont pas moins nécessaires, notamment en ce qui concerne la nourriture, compte tenu, il va sans dire, de l'ère de disette qui, pour peu que la guerre se prolonge, sera le lot inévitable de tous les habitants de l'archipel.

Quant aux camps de prisonniers de guerre, je n'ai pu en faire visiter qu'un seul jusqu'ici, celui de Zentsuji, sur l'île de Shikoku. Le Japon s'est déclaré prêt à appliquer les conventions de Genève sur les victimes de la guerre²³⁰, mais *mutatis mutandis*, c'est-à-dire, si j'ai bien compris, dans la mesure permise par la législation du pays. Or on ne voit guère quelle loi japonaise s'opposerait à la visite des camps de prisonniers par ce qu'on appelle la puissance protectrice. C'est pourquoi je presse le gouvernement impérial de m'accorder à ce sujet les facilités nécessaires.

26 février 1942

Mon délégué, M. Kengelbacher²³¹ est rentré de Shikoku²³². Il m'était revenu que les prisonniers américains qui s'y trouvaient manquaient de beaucoup de choses essentielles, de chaussures en particulier, et c'est nanti de tout un fourniment hétéroclite au possible que Kengelbacher s'était mis en route. Il est rentré assez satisfait de sa mission. Non seulement il avait pu constater que les prisonniers n'étaient pas soumis à un régime trop dur, mais encore il lui avait été permis de s'entretenir

230 Le Japon a signé, mais n'a pas ratifié la Convention de Genève de 1929 relative au traitement des prisonniers de guerre. Voir le télégramme no 252 du 28 septembre 1945 de la Section des Intérêts étrangers à la Légation de Suisse à Washington, dodis.ch/2028.

231 Kengelbacher August (1894–1971). Durant la Seconde Guerre mondiale, employé de la chancellerie à Yokohama et dans la Section des Intérêts étrangers. Représentant du Chef de la chancellerie. Il a vécu au Japon de 1919–1946. Directeur des ventes de plusieurs entreprises suisses au Japon avant la guerre. Cf. dodis.ch/P4432.

232 La plus petite des quatre îles principales de l'archipel du Japon, situé au Sud-Ouest du pays.

sans témoins avec l'officier le plus élevé en grade, le capitaine MacMillin²³³. Un très bon point à l'actif de ce camp.

J'ai parlé de cette visite au Gaimusho en me louant des facilités accordées à mon délégué. «C'est dans cet esprit-là, ai-je dit, que nous devons travailler ensemble. Vous vous en félicitez, la guerre terminée.» On ne m'a pas dit non.

27 février 1942

Je poursuis inlassablement mes efforts pour entrer en contact avec tous les internés américains. On promet, on promet... Quant à tenir, c'est autre chose.

Mon consul à Kobé, M. Champoud, n'a pas encore réussi à obtenir des autorités locales l'autorisation de visiter les camps de Kobé et d'Osaka. On nous fait peut-être simplement languir parce que les installations ne sont pas présentables pour le moment.

28 février 1942

Visité un camp d'internés à Yokohama. Je n'y ai trouvé que sept citoyens américains. La bonne humeur régnait chez eux, ce qui est bien le meilleur antidote contre le poison de la captivité. Nourriture trop peu abondante. Mais, comme je l'ai fait remarquer aux détenus, les Japonais eux-mêmes ne mangent pas toujours à leur faim.

J'ai pu faire également une visite à M. Linnel, ex-Consul général des États-Unis à Yokohama. Le policier qui m'accompagnait ne m'a pas lâché d'une semelle, mais il ne nous a pas beaucoup gênés, d'autant plus qu'il ne comprenait goutte à ce que nous pouvions bien nous dire en anglais. Cet agent consulaire m'a paru autrement calme que ses compatriotes de l'Ambassade de Tokio. Il attendait sans la moindre fièvre le départ du navire libérateur. Il est vrai qu'il n'habite pas un caravansérail comme l'ambassade où les gens vivent entassés les uns sur les autres. En boîte à sardines pendant des semaines, il aurait vraisemblablement la philosophie moins souriante.

On m'a informé que les civils arrêtés par les Japonais sur l'île de Guam sont arrivés à Kobé dans le dénuement le plus complet. On ne leur aura pas laissé cinq minutes pour emporter le nécessaire. Encore a-t-on peut-être pesé leur baluchon! Notre Consulat va s'occuper d'eux. La police n'entrave en aucune manière les secours.

233 MacMillin George (1889–1983). Amiral de la marine américaine et Gouverneur de Guam au moment de l'invasion japonaise. Cf. dodis.ch/P56334.

2 mars 1942

M. Togo, Ministre des Affaires étrangères, a répondu par écrit²³⁴ à mes nombreuses démarches concernant la visite des camps d'internés civils. Il m'assure que «les autorités japonaises continueront à accorder des facilités au Ministre de Suisse pour ses visites dans les camps des internés». Pourquoi dire ainsi les choses lorsqu'il est patent que ce sont précisément de ces autorités dont j'ai eu à me plaindre, de l'obstruction manifeste à laquelle se heurtent mes plus légitimes demandes? Quoi qu'il en soit, ces assurances couchées sur papier officiel pourront me servir. [...]

15 avril 1942

(p. 174)

Conformément à la procédure habituelle, j'ai obtenu par téléphone, l'autorisation de faire une nouvelle visite au Ministre de Panama²³⁵, mais, quand j'arrive, le policier de garde ne sait rien et ne peut me laisser entrer. Mon protégé m'a aperçu de sa fenêtre et sort aussitôt dans son jardinet pour échanger quelques mots avec moi. La captivité l'a beaucoup changé; il est maintenant heureux de me voir. Sa prétendue amitié pour les Japonais n'a rien donné. Elle a si peu donné que cette conversation à peine entamée est déjà de trop, puisqu'elle n'a pas été officiellement autorisée. D'un index menaçant, l'homme de la police somme, en effet, le diplomate panaméen de rentrer. Mais celui-ci, l'abdomen puissant posé sur deux jambes de lutteur, lui répond placidement: «Yoroshi koko!» (Je suis bien ici). Le policier réitère son ordre en serrant les dents et le Ministre de Panama répète sans y mettre la moindre animosité: «Yoroshi koko!» Alors le petit sbire ne se contient plus et, les poings fermés, l'écume à la bouche, il marche, menaçant, contre le géant dont il a la surveillance. C'est le moment d'intervenir et, avant que l'irréparable se produise, j'exhorte le captif à regagner sa chambre. «L'homme obéit à sa consigne, lui ai-je crié; si ses instructions sont idiotes, il n'en peut rien. Vous ne pouvez lui demander, à lui, de les interpréter autrement qu'à la lettre.» Le Ministre s'est laissé convaincre par ces quelques mots et, lentement, sans mot dire, il est rentré chez lui.

Sur ces entrefaites, je me suis rendu illico au Ministère des Affaires étrangères pour obtenir quelque lumière sur le nouveau malentendu – le 10^{ème} peut-être – qui s'était produit. Une fois de plus, on m'a fourni des explications à faire éclater de rire un Buster Keaton. La vérité, c'est que la direction de la police n'aime pas voir la Suisse mettre le nez dans les affaires de ses prisonniers. Ses procédés mesquins à mon égard le prouvent assez.

Une demi-heure après, le sbire de planton devant la Légation de Panama avait reçu enfin les ordres nécessaires et je me trouvais chez l'homme qui n'osait m'adresser la parole tout à l'heure, tout heureux d'avoir prévenu un incident di-

²³⁴ Document non retrouvable.

²³⁵ Ferrari Angelo. Ministre de Panama au Japon dès le 13 mars 1941. Cf. dodis.ch/P56335.

plomatique sous les espèces d'un échange de horions entre un ministre plénipotentiaire et l'agent de police préposé à sa garde. [...]

1^{er} mai 1942

(p. 178)

Des difficultés surgissent encore et toujours au sujet de l'échange des diplomates. Quand va-t-on enfin sortir du dédale?

À l'ambassade des États-Unis, j'ai obtenu des améliorations substantielles à la force du poignet. Mais l'Ambassadeur se plaint quand même beaucoup. Un peu comme si je n'avais rien obtenu! Je comprends mieux que personne que cet internement prolongé n'invite pas à la bonne humeur, mais il ne faut pas sortir des limites d'une certaine objectivité.

J'étonnerais beaucoup M. Grew si je lui disais qu'à tout prendre, nos amis américains ont une existence plus agréable que la nôtre. Ils peuvent jouer sans interruption du lever au coucher, le matin au golf dans les jardins de l'ambassade, l'après-midi et le soir, au poker ou au bridge. Ce sont, au fond, des vacances forcées. Ils sont bien un peu à l'étroit, mais, après tout, qu'est-ce que cet inconvénient comparé au régime de travail forcé auquel nous sommes soumis du matin au soir au milieu d'une population hostile qui ne rate aucune occasion de nous faire sentir son animadversion?

Encore plus surpris serait l'Ambassadeur d'Amérique quand je lui dirais – ce que je ne ferais point – que, si la nourriture à l'ambassade laisse à désirer, la nôtre est encore plus misérable. Le pays n'a plus grand'chose à se mettre sous la dent et nous en faisons partie. Je sais bien qu'à l'ambassade, la subsistance serait plus passable si elle avait un goût de liberté, mais que vaut, au fond, la liberté dont nous-mêmes jouissons? Est-ce que nous sortons encore, en dehors de nos visites officielles? Ne menons-nous pas, tout comme les diplomates américains, une vie de cénobites dans ce pays où, sur la rue, n'importe quel regard vous fait sentir que vous êtes un indésirable?

On ne se fait pas non plus une idée à l'ambassade du sacrifice que comporte pour moi chaque visite que j'y fais. Je ne compte plus les humiliations que cherchent à m'infliger les policiers à la porte. Chaque fois, je dois m'attendre à une nouvelle insolence de leur part. [...]

5 mai 1942

(pp. 179–180)

Je ne sais plus si, dans ces notes jetées à la diable sur le premier bloc-notes venu, j'ai dit deux mots de ma visite aux camps d'internés civils de Sekiguchi et d'Urawa²³⁶, à quelques kilomètres de Tokio. Une centaine d'Américains et d'Anglais s'y trouvent entassés les uns sur les autres. On y rencontre des représentants

236 Gorgé en parle en date du 24 février 1942.

de toutes les couches sociales, mais il faut interroger pour s'en rendre compte, car tous les grabats se ressemblent. Les hommes ne sont plus, extérieurement, que des numéros. Un parlementaire anglais voisine avec un chauffeur de camion. Un prêtre fait des mathématiques sur sa paillasse aux côtés d'un commerçant qui regarde devant lui, les yeux fixes, l'esprit tourné vers le passé ou vers l'avenir. Questionné, il vous répond en sursaut qu'il souffre du manque de cigarettes. Cinq ou six par jour, qu'est-ce que c'est?

Chaque mot que je profère est recueilli soigneusement par les gardiens japonais qui ne me lâchent pas d'une semelle. Dans ces conditions, on ne me dit pas tout, mais j'ai l'impression que, dans l'ensemble, le sort des captifs est supportable. Ils sont moins à plaindre, dans tous les cas, que leurs compatriotes qui, grenade à la main, foncent sur des barbelés hachés par l'artillerie. Ils le savent bien et c'est ce qui retient nombre de récriminations. [...]

15 mai 1942

(pp. 181–182)

Le fardeau pour nous s'alourdit. Ma Légation vient d'être chargée de la protection des intérêts de la Grande-Bretagne et de trois Dominions: Australie, Nouvelle-Zélande et Canada. Ces intérêts avaient été confiés jusqu'ici à l'Argentine. J'ignore ce qui a motivé le changement. L'insuffisance, peut-être, du Chargé d'affaires d'Argentine, l'aimable M. Villa, qui est seul, tout seul pour faire face à une tâche écrasante. Tout ce qu'il a fait jusqu'ici tient dans un dossier qu'il épiluche sur les genoux.

Désormais, nous aurons à veiller sur les intérêts de 14 pays. C'est beaucoup. Force me sera d'engager les derniers Suisses utilisables dans les services de ma chancellerie.²³⁷

3 juin 1942

(pp. 185–186)

Les intérêts anglais me prennent énormément de temps. En quinze jours, je n'ai pas eu moins de dix heures de conférence avec Sir Robert Craigie, dont j'apprécie d'ailleurs les qualités d'homme et de diplomate. Toujours très sérieux à son affaire. Jamais un mot pour rire. Même pas de cet humour rose ou noir si cher au pays de Dickens²³⁸. Avec toutes les avanies qu'il essuie de la part des Japonais dans sa captivité prolongée, il est, au contraire, perpétuellement sous tension. Il ne se plaint pas. Il exècre.

J'ai beaucoup de peine à obtenir pour les intérêts britanniques ce que j'avais réussi à obtenir pour les intérêts américains: la vente libre, en particulier, des au-

²³⁷ Sur les engagements additionnels des Suisses pour les travaux relatifs aux intérêts étrangers, voir le télégramme no 103 du 4 mai 1942 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/51400.

²³⁸ Dickens Charles (1812–1870). Romancier britannique. Cf. dodis.ch/P56336.

tomobiles privées. Il faut rattraper le temps perdu par mon jeune collègue argentin qui avait, avant moi, la charge de ces intérêts et s'était sans doute montré moins entreprenant dans ses rapports avec les autorités japonaises.

4 juin 1942

Je crois, cette fois, que nous touchons enfin au but. L'évacuation des ressortissants britanniques est prévue pour le 18 juin. Restent quelques difficultés qui ne résisteront pas, j'espère, à quelques heures de pourparlers précédés et suivis d'un nombre appréciable de télégrammes²³⁹ entre ma Légation et la Division des Intérêts étrangers à Berne²⁴⁰.

Pour l'échange anglo-japonais, il est prévu également deux navires, le «Tatsuta Maru» partant de Yokohama et le «Kamakura Maru» appareillant de Shanghai. Mais la rencontre avec les rapatriés japonais d'Angleterre et d'ailleurs n'aura pas lieu à Lourenço-Marquès,²⁴¹ mais de préférence dans un port de l'Inde. Question de nature maritime qui m'échappe. [...]

18 juin 1942

(p. 189)

Les diplomates du continent américain se sont embarqués à Yokohama conjointement avec les autres passagers inscrits sur nos listes. Nous sommes venus, ma femme et moi, à bord de l'«Azama Maru» avec des fleurs pour Mme Grew. Il y avait encore tant de choses à dire et à vérifier que nous y sommes restés quatre heures d'horloge! On m'a remercié de tous côtés du travail accompli par ma Légation. Pourtant, deux officiers américains ont feint de ne pas me voir. La gratitude commence. Le gué passé, on se moque bien du saint. Ces messieurs s'imaginent peut-être que leur gouvernement m'a rétribué de mes peines. Or mes services sont absolument gratuits et mon gouvernement ne me donne rien pour cette tâche supplémentaire. La protection des intérêts américains m'a même occasionné des frais – ne fût-ce que mes déplacements en automobile – que j'ai couverts de ma poche. En ont-ils jamais fait autant pour leur propre pays?

Le jeune Consul de Nicaragua est toujours souffrant. Il paraît même que son transport de l'Hôpital St-Luc au bateau ne s'est pas effectué sans peine. Je le trouve au lit dans une bonne cabine. Lorsqu'il m'aperçoit, il se lève sur son séant et m'ad-

²³⁹ Documents non retrouvables.

²⁴⁰ Section spéciale du Département politique. Créée le 8 septembre 1939 pour traiter de tous les mandats de puissance protectrice de la Suisse. La Division des Intérêts étrangers ne faisait pas partie de la Division des Affaires étrangères, mais répondait directement au Conseiller fédéral en charge du Département politique. Cf. le rapport final de la Division des Intérêts étrangers, dodis.ch/2340.

²⁴¹ Capitale du Mozambique (aujourd'hui nommée Maputo). Colonie du Portugal qui était également neutre pendant la Seconde Guerre mondiale.

jure avec des bras suppliants de ne pas le laisser là. Je l'apaise comme je peux et finis par m'échapper sur un pieux mensonge.

Quant au Ministre de Panama²⁴², il m'a salué d'un ton rogue. Remerciements encore pour mes visites à son domicile de captif et pour celle de Mme Gorgé à sa pauvre femme malade à l'Hôpital St-Luc! Il paraît que ce monsieur, dont j'aurais beaucoup à dire, me rendrait responsable du fait que les Japonais lui ont confisqué son appareil de radio. J'aurais alors à rembourser bien des radios, car la police a mis, dès le premier jour, la main sur tous les appareils appartenant à des ressortissants ennemis, diplomates ou non. Abus sans doute, mais contre lequel je ne pouvais rien.

Encore quelques instructions à mon délégué à bord, encore quelques poignées de mains et nous voilà sur le quai, lançant un dernier adieu à ce grand navire qui marque symboliquement pour nous l'achèvement d'une tâche à laquelle nous nous serons consacrés corps et âme pendant près de sept mois, en butte à l'incompréhension, voire à la sourde hostilité d'un pays qui subit plus qu'il n'accepte l'intervention d'un tiers dans les affaires concernant les intérêts de ses ennemis. [...]

10 juillet 1942

(p. 191)

Il m'a fallu longtemps batailler pour obtenir que l'Ambassadeur de Grande-Bretagne et lady Craigie aillent prendre le frais, tout comme mes protégés de Colombie et du Pérou, parmi les pins de Myanoshita²⁴³. J'avais beau invoquer les chaleurs torrides de la saison, on m'opposait qu'ils bénéficiaient d'une demeure suffisamment confortable. Au vrai, on craignait surtout que la population s'offusque du trop grand libéralisme montré à l'égard du représentant de l'Ennemi no 2. Mais, à force de demander, j'ai finalement obtenu.

Sir Robert Craigie et son épouse sont enchantés du changement. Ils peuvent se promener du matin au soir, comme des touristes, dans les environs de l'hôtel. D'autres membres de l'ambassade auraient pu les suivre sur ces hauteurs, mais, chose curieuse, ils ont préféré griller sous la plaque brûlante du ciel de Tokio. C'est, me semble-t-il, pousser un peu loin l'esprit d'économie... écossaise.

Mon vieil ami, le docteur Paravicini, représentant du Comité international de la Croix-Rouge, m'a accompagné, cette fois-ci, jusqu'à Myanoshita. Il est seul et ne peut pas faire grand'chose. Genève lui aurait envoyé des collaborateurs, mais le gouvernement japonais refuse obstinément tout visa pour des raisons qu'il ne veut pas donner. Il faudra qu'il se tire d'affaire avec un ou deux Suisses recrutés sur place.

²⁴² Ferrari Angelo.

²⁴³ Myanoshita se situe dans la préfecture de Kanagawa.

Comme je l'ai tout de suite constaté, la police a relâché sa surveillance à l'égard des hôtes du «Myako Hotel». On se lasse de tout, même d'embêter les gens. Et puis, la guerre ne va plus très bien; on est déjà moins arrogant.

Sir Robert Craigie, qui «ne croyait plus à un rapatriement» après le départ des Américains, s'est déridé quand je lui ai appris que, selon toutes probabilités, l'échange anglo-japonais pourrait intervenir ce mois encore²⁴⁴. D'autres chefs de mission qui jouissent avec lui de cette villégiature forcée, le Ministre de Grèce, M. Politis²⁴⁵, et le Chargé d'affaires de Norvège en particulier, accueillent avec soulagement cette bonne nouvelle. [...]

6 octobre 1942

(pp. 199–200)

Le Général Tojo – cela n'a pas traîné – a passé la main à un nouveau Ministre des Affaires étrangères, M. Tani²⁴⁶, à qui j'ai déjà fait ma première visite protocolaire. Je le connais bien. Il était Vice-Ministre à mon arrivée au Japon et j'ai eu plus d'une fois l'occasion de m'entretenir avec lui. D'un commerce agréable, il a toujours le sourire aux lèvres et la fleur à la boutonnière. Sa bonne humeur tient sans doute un peu à sa robuste corpulence, l'embonpoint généreux prédisposant à la jovialité.

M. Tani m'a remercié de ce que fait la Suisse pour la protection des intérêts japonais à l'étranger et, en particulier, de la diligence avec laquelle elle s'acquitte de sa mission de puissance protectrice. Je saisis la balle au vol pour lui dire, non sans une pointe de malice, que j'aimerais beaucoup travailler avec le même rythme pour les intérêts étrangers dont j'ai la charge au Japon. Il feint de ne pas comprendre et me promet libéralement son concours.

Je suis naturellement revenu sur ce que j'avais exposé à son prédécesseur, le Général Tojo, quant aux mesures de discrimination²⁴⁷ dont mes compatriotes ont à pâtir dans les territoires occupés par l'armée japonaise, notamment dans l'île de Java²⁴⁸. Toujours très souriant, mon interlocuteur avoue qu'il ignore tout de mes griefs, mais qu'en ce qui le concerne, il estime qu'un gouvernement est toujours libre d'accorder certaines faveurs aux ressortissants étrangers de son choix, à moins, bien entendu, d'engagements contraires assumés par voie conventionnelle. Il couvre ainsi d'avance – le prudent! – les militaires qui font la loi à Batavia. Je n'en suis nullement surpris et même je m'y attendais, mais ce n'est pas le moment

²⁴⁴ L'échange a eu lieu le 30 juillet 1942.

²⁴⁵ Politis Athanase G. (1893–1968). Ministre de Grèce au Japon dès 1939.

Cf. dodis.ch/P56337.

²⁴⁶ Tani Masayuki (1889–1962). Ministre des Affaires étrangères de septembre 1942 à avril 1943 Cf. dodis.ch/P5668.

²⁴⁷ Voir la proposition du Département politique dans le procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 27 avril 1945, dodis.ch/48037.

²⁴⁸ Voir la lettre du 7 août 1942 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/47409.

d'insister et, sourire aux lèvres comme lui, je rétorque qu'avec sa permission, je me permettrai quand même de revenir sur la question avec ses services.

Comme l'armée japonaise me refuse tous contacts avec nos colonies d'Asie, M. Tani usa de pas mal d'ambages pour savoir d'où diable je pouvais tenir des informations aussi précises sur mes compatriotes en territoires occupés²⁴⁹ et surtout aux Indes néerlandaises. Mes renseignements étaient évidemment confidentiels et il en a été pour sa peine. D'étonné, il a paru quelque peu inquiet lorsque je l'ai mis au courant des démarches²⁵⁰ que j'avais entreprises auprès de son ministère en faveur de mes compatriotes des Philippines. Là encore, je possédais des renseignements qui, normalement, n'auraient pas dû me parvenir. Le blocus des nouvelles aurait donc des fuites à Manille ou ailleurs? M. Tani sourit toujours, mais son sourire avait comme changé de couleur lorsque je pris congé de lui sur la plus cordiale des poignées de mains.

Je sors évidemment déçu. Le Ministre effleure plus qu'il ne cause. Il ne veut ou ne peut s'engager en rien. En somme le Gaimusho n'a plus grand'chose à dire. Son chef n'est plus guère qu'un figurant qui, pour sauver son avenir, doit continuellement se maintenir au diapason des militaires. [...]

23 décembre 1942

(pp. 210–211)

Deux mots d'une visite à Sumiré, avec le R. P. Hildebrand, d'un camp où sont internées des religieuses canadiennes. Jusqu'à la Charité qu'on a cru devoir enfermer! Comme les nonnes étaient en train de garnir un arbre de Noël, j'y suis allé d'une brève allocution en présence des geôliers japonais. La tâche n'était pas facile. Il s'agissait de prodiguer quelques encouragements aux captives sans pour autant leur dire quoique ce fût qui put froisser une âme nipponne. Je marchais sur des œufs, conscient de l'originalité de ces propos de Noël débités par un huguenot à des sœurs catholiques en présence d'un prêtre de l'Église romaine et d'une demi-douzaine d'agents de foi bouddhique-shintoïste.

À noter aussi que j'ai visité dernièrement à Urawa, en compagnie du même collaborateur, un autre camp de religieuses canadiennes, les sœurs, sauf erreur, du Sacré-Cœur-de-Marie. À vrai dire, ce n'était pas un véritable camp, mais plutôt une maison dans laquelle ces nonnes avaient été invitées à se cloîtrer sous l'œil plus ou moins distant de la police. Le moral y était bien supérieur à celui de Sumiré. On pouvait causer librement en dehors de toute oreille japonaise et j'ai pu égayer les recluses d'historiettes aussi innocentes qu'amusantes. Elles ont beaucoup ri.

Dompage que la méfiance japonaise soit allée jusqu'à mettre sous verrou des sœurs de charité qui auraient pu rendre les plus grands services dans les établis-

249 Ibidem.

250 Document non retrouvable.

ments hospitaliers. C'est plus qu'une erreur: une faute. Libres, quel mal, Dieu au ciel, auraient-elles pu causer aux intérêts du Japon? [...]

1^{er} juillet 1943

(pp. 234–235)

Toute mon attention est concentrée sur la question des prisonniers de guerre, du bien-être desquels je dois en principe veiller. Je me heurte cependant à de sérieuses difficultés. Jusqu'ici et malgré d'innombrables démarches, je n'ai pu faire visiter que 22 camps. Le dernier, celui de Mukoshima, qui appartient au groupe de camps de Fukuoka²⁵¹, a été inspecté le 21 avril par un de mes délégués. Depuis lors, je n'ai plus rien obtenu. Le Gaimusho transmet très probablement toutes mes demandes, mais le Ministère de la guerre fait le mort. On se demande pourquoi. Les camps ne seraient-ils pas en état d'être visités? Mais alors que s'y passe-t-il? On voudrait le savoir.

Il y a sans doute beaucoup de camps dont nous ignorons jusqu'à l'existence et que nous ne pouvons, dès lors, demander à visiter, mais, à en juger par ce que nous avons pu constater dans une vingtaine de camps, le traitement des prisonniers, s'il est loin d'être satisfaisant, paraît néanmoins supportable. Nous le supposons sans en être absolument sûrs, car les prisonniers ne parlent à mes délégués qu'en présence de leurs gardiens et ils peuvent avoir des raisons de taire ce qu'ils nous diraient entre quatre yeux. Un fait est, en tout cas, certain, c'est que, contrairement à ce qu'on attendait, les prisonniers guerre sont généralement plus mal traités que les internés civils. Un vieux connaisseur du Japon comme mon ami le docteur Paravicini m'avait dit au début de la guerre: «Vous verrez, les Japonais – c'est une tradition chez eux – traiteront assez bien les militaires tombés entre leurs mains, mais gare aux internés civils, ces malheureux sans uniforme et sans aucun statut pour les protéger!» Or, c'est exactement le contraire qui s'est produit. On a marqué une certaine indulgence pour le civil de nationalité ennemie. N'était-il pas un habitant et probablement un ami du Japon? On était porté, par contre, à traiter plus durement le prisonnier de guerre, déjà parce que sur lui pèse le soupçon infamant d'avoir préféré la capture à la mort. Pour les Japonais, en effet, le soldat doit mourir plutôt que de se rendre. La captivité est comme une tare qui n'inspire qu'aversion et mépris. Nous ne le saurions pas que le Bureau des prisonniers de guerre, avec lequel mes services sont constamment en rapports afin d'obtenir, pour les télégraphier à Berne, les listes de soldats et marins captifs, se chargerait de nous l'apprendre. Il ne nous cache pas ses sentiments envers nos prisonniers pour lesquels nous nous donnons beaucoup trop de peine à son gré. Il faut constamment le harceler pour qu'il s'exécute. Il ne collabore qu'à contrecœur. Pour lui, le prisonnier de guerre est en principe un coupable qu'on devrait, non pas aider, mais punir. [...]

251 Fukuoka se situe au nord de l'île de Kyushu.

Nous avons travaillé sans relâche à un second échange d'internés civils entre le Japon et les États-Unis²⁵². Ce travail porte ses fruits. Le gouvernement japonais, qui a encore beaucoup des siens sous le drapeau étoilé, me fait savoir qu'il est prêt à procéder à l'échange le 28 septembre à Marmagao²⁵³. Les internés américains s'embarqueraient, le 26 août, à Yokohama à bord du «Teia Maru». Il n'y a plus qu'à pousser les derniers pourparlers pour l'établissement des listes de personnes à évacuer. Je m'attends à des difficultés pour le rapatriement des Américains venus de Guam, le Japon tenant à les garder. Auraient-ils vu trop de choses? [...]

22 août 1943

(p. 258)

Les longues et pénibles négociations pour le second échange nippo-américain s'achèment cahin-caha vers leur fin. Il était temps, j'en perdais le sommeil. Il est vrai que je me sentais soutenu et que le moral était toujours assez bon. Un télégramme chiffré de Berne²⁵⁴ m'a appris que le gouvernement des États-Unis «relies upon Minister Gorgé to exercise the discretionary authority which it has conferred upon him with the understanding that Minister Gorgé may occur in such unavoidable substitutions in the Americans to be repatriated as may be found absolutely essential by him in order to prevent further delay or a failure of the exchange²⁵⁵». Ces instructions, qui me donnent carte blanche, pourront m'être extrêmement utiles, quoi qu'il arrive. J'ai bon espoir d'aboutir. L'échange concerne ici 1351 personnes, dont 1110 citoyens américains. Il reste une centaine de cas litigieux. [...]

18 décembre 1943

(pp. 278–280)

Malgré d'incessantes démarches, je n'obtiens plus d'autorisations pour visiter de nouveaux camps de prisonniers. Les silences auxquels je me heurte chez les militaires procèdent évidemment d'un système. On ne veut rien montrer.

Les derniers camps visités ont été ceux de Formose. En novembre, mon consul à Kobé, M. Champoud, s'est rendu lui-même à Tamsui²⁵⁶, où se trou-

²⁵² Il y aura trois échanges de prisonniers au total, le deuxième étant avec les États Unis.

²⁵³ Ville portuaire de la région de Goa, sur la côte ouest de l'Inde.

²⁵⁴ Document non retrouvable.

²⁵⁵ Notre traduction: Un télégramme chiffré de Berne m'a appris que le gouvernement des États-Unis compte sur le Ministre Gorgé pour exercer l'autorité discrétionnaire qu'il lui a confiée, sachant que le Ministre Gorgé pourrait être rapatrié dans le cas de remplacement inévitable chez les Américains s'il estime cela absolument essentiel afin d'empêcher plus de retard ou un échec de l'échange.

²⁵⁶ District au nord de la ville de Taipei, sur l'Île de Formose (Taiwan).

vaient des prisonniers de marque, en particulier, l'ex-commandant²⁵⁷ de la place de Singapour.

Ne sachant plus que me répondre, le Ministre Suzuki²⁵⁸ m'a dit l'autre jour: «Dites-nous le camp ou les camps que vous désirez visiter et nous ferons le nécessaire». Mais comment, lui ai-je répondu oralement et par écrit, vous demander de visiter des camps dont j'ignore l'existence? C'est à vous de me dire où sont les camps qu'il me reste à visiter.

Je ne sais s'il y a là-dessous quelque perfidie de la part des militaires désireux de savoir si, d'aventure, je connaîtrais des camps dont on m'aurait caché l'existence. C'est bien possible.

Leur comportement s'explique peut-être aussi par le fait qu'ils sont furieux contre ce qu'ils appellent la campagne d'atrocités menées contre le Japon par Londres et Washington. Le Ministre des Affaires étrangères, M. Shigemitsu, est lui-même irrité contre les inspireurs de cette campagne qu'il qualifie de «nasty». Je l'ai trouvé, l'autre jour, bouillant de colère et il ne m'a pas caché ses sentiments à l'égard de procédés que les militaires lui reprochent peut-être de n'avoir pas fait cesser d'une manière ou d'une autre.

Pendant qu'il donnait libre cours à son indignation, je ne lui ai pas moins fait doucement observer que les allégations anglaises ou américaines au sujet des dites atrocités contenaient des précisions assez troublantes. Il ne s'agissait pas de simples propos en l'air. Est-ce qu'à l'État-major général, ai-je risqué, on connaît vraiment tout ce qui se passe sur le front ou derrière le front? Il y a de tristes sires dans toutes les armées du monde... Mais M. Shigemitsu repousse catégoriquement ma supposition. Les soldats japonais ne sont pas des barbares, des hommes sans cœur, etc., etc. Je ne me tiens pas encore pour battu et je lui demande si le fait pour la direction de l'armée de me refuser si longtemps l'autorisation de visiter les camps de prisonniers de guerre ne contribue pas à alimenter les soupçons que les captifs ne seraient pas traités correctement. Si l'on n'a rien à se reprocher pourquoi se donner ainsi l'air de cacher quelque chose?

«Si vous voulez, Monsieur le Ministre, ai-je conclu, que cesse cette campagne que vous considérez comme une campagne de calomnies contre votre pays, commencez par m'ouvrir vos camps de prisonniers. Je serai ainsi en mesure d'apporter des apaisements aux gouvernements, aux familles, aux peuples qui s'inquiètent non sans raison du sort des captifs. Les esprits alors se calmeront si – ce dont je ne veux pas douter – mes constatations donnent satisfaction...»

²⁵⁷ Percival Arthur (1887–1966). Commandant de l'armée britannique et du Commonwealth durant les batailles de Malaisie et de Singapour lors de la Seconde Guerre mondiale. Cf. dodis.ch/P56338.

²⁵⁸ Suzuki Kantaro (1868–1948). Homme politique et Premier Ministre du Japon du 7 avril au 7 août 1945. Cf. dodis.ch/P56371.

Je plaçais de mon mieux, mais le Ministre demeurait imperturbablement silencieux. Sujet scabreux sur lequel, visiblement, il n'osait pas s'engager. C'est lui maintenant qui se trouvait dans une situation embarrassée. Plus d'une fois, nos entretiens ont fini ainsi, presque à sa confusion. Car, il faut bien le dire, le bon droit était de mon côté. Ce que je demandais était rigoureusement conforme aux conventions de Genève²⁵⁹ et, plus généralement, à la logique. C'est le Japon, lui, qui se dérobaient devant le bon sens et, notamment, devant ces accords internationaux qu'il s'était engagé à appliquer *mutatis mutandis*, c'est-à-dire dans la mesure où ils ne seraient pas en opposition avec ses propres lois. [...]

7 mars 1944

(pp. 285–286)

Depuis des semaines, je tourne dans un cercle vicieux. Du côté anglais et américain, on s'en prend énergiquement à l'attitude pour le moins suspecte des Japonais qui ne m'autorisent pas à me rendre compte sur place si les prisonniers de guerre sont traités avec humanité, ce dont on a des raisons de douter, et, du côté japonais, on se refuse à m'ouvrir les camps de prisonniers sous prétexte que le Japon est victime d'une infâme campagne de calomnies de la part de ses ennemis. Il serait facile d'en sortir. Il suffirait qu'on m'accordât les permissions de visiter que je réclame à cor et à cri, et la prétendue campagne contre les atrocités japonaises cesserait sans doute aussitôt.

Mais au Gaimusho, où fait évidemment règle la consigne des militaires, on ne l'entend pas de cette oreille. On parle de «manœuvres politiques» de la part des Anglo-Américains, de chantage, auquel le Japon se refuse délibérément à céder. Je m'efforce, dans mes longues entrevues avec le Ministre Suzuki, de dissiper ce que, diplomatiquement, j'appelle le malentendu. Peine perdue.

Le «Nippon Times»²⁶⁰, l'organe officiel du Gaimusho, a prétendu d'ailleurs que Londres et Washington recevraient des nouvelles des prisonniers internés à Shanghai, Hongkong et Singapour, lesquels pourraient correspondre librement avec l'extérieur, leurs lettres étant seulement visées par l'autorité militaire. C'est là évidemment pure invention et j'ai signalé le fait au Gaimusho, qui sera fort embarrassé de me répondre... s'il répond.²⁶¹ [...]

10 mars 1944

Ai eu encore plusieurs entretiens avec le Gaimusho sur la question toujours pendante des visites aux prisonniers de guerre. On n'en sort pas. Mon interlocuteur

²⁵⁹ Il s'agit notamment de la Convention de Genève de 1929 relative au traitement des prisonniers de guerre.

²⁶⁰ Journal publié à Tokyo de 1943–1951.

²⁶¹ Sur la situation à Shanghai, voir le rapport du 13 janvier 1942 du Consul général Emile Fontanel au Département politique, dodis.ch/51403.

123

me répète invariablement que c'est la campagne ennemie sur les prétendus mauvais traitements des prisonniers qui est cause des retards dont je me plains. À quoi je rétorque, une fois de plus, que le refus persistant des autorités militaires de m'autoriser à visiter les camps incriminés a pu faire perdre patience à Londres et à Washington. Il est compréhensible qu'on ait fini par se fâcher. Le fait est que mes innombrables démarches sont demeurées infructueuses. Comme toujours, le dernier mot me reste, car mon interlocuteur, qui n'a pas ma liberté d'argumenter, ne sait plus que répondre. Il est dans les épines encore quand je lui rappelle que j'attends toujours une réponse à l'idée que je lui ai soumise de faire venir des vivres de Vladivostok pour les prisonniers de guerre.

3 mai 1944

(p. 291)

Long entretien, à sa résidence, avec le Ministre des Affaires étrangères, M. Shigemitsu, au sujet des prisonniers de guerre. Je le trouve plus réticent que jamais. Il m'annonce bien que je pourrai visiter des camps, mais il ne s'agit que de deux pour le moment (Nagoya et Niigata). Quant aux autres, je pourrai les visiter plus tard au fur et à mesure que j'en ferai la demande! Mais, encore une fois, comment demander à voir ce qu'on ne connaît pas? J'ai répondu que je ne tenais pas à visiter un camp plutôt qu'un autre; je demandais qu'ils fussent tous ouverts à mes délégués. D'ailleurs, pourquoi ne me donne-t-on pas la liste de tous les camps où se trouvent des prisonniers américains et britanniques? Cela devrait être fait depuis longtemps.

Silence. Mon interlocuteur, tête baissée, réfléchit. Il est visiblement embarrassé. Et quand il parle, son anglais s'en ressent. Les mots ne viennent pas. Il ânonne et il me faut tendre l'oreille pour déduire des phrases alambiquées dont chaque mot tombe lentement l'un après l'autre qu'il fera son possible pour m'aider et qu'il espère qu'on me permettra bientôt de visiter aussi les camps de prisonniers en Chine.

Entretien à la fois pénible et cordial quand même. [...]

9 septembre 1944

(p. 325)

Je fais démarches sur démarches auprès du Ministère des Affaires étrangères pour améliorer la condition des prisonniers de guerre. J'indispose, je sais bien, mes interlocuteurs, mais il s'agit d'une œuvre humanitaire qui justifie tous les efforts... et tous les désagréments. Le problème de la nourriture est celui qui nous préoccupe le plus. Diverses suggestions sont faites au gouvernement japonais pour trouver une solution qui n'est plus à la portée du seul Japon affamé. Il importe que des vivres viennent de l'extérieur, soit par bateau, soit par le Transsibérien. Nombre de combinaisons sont possibles. Aucune ne sourit aux Japonais, déjà peut-être parce que chacune implique l'aveu d'une détresse économique.

Mais il faudra trouver quelque chose, non seulement pour la subsistance des prisonniers, mais encore pour les médicaments dont manquent les camps de détention²⁶². [...]

4 novembre 1944

(p. 336)

M. Shigemitsu m'a reçu samedi après-midi à sa résidence officielle. Il allait répondre à mes nombreuses démarches concernant la visite des camps de prisonniers de guerre en territoires occupés²⁶³. Les camps en territoire métropolitain, avais-je argumenté, du moins ceux que nous avons pu visiter, ne sont pas trop mal tenus; il n'y a apparemment pas de raisons pour qu'ils le soient moins dans les territoires administrés par l'armée impériale. Or, en m'en refusant jusqu'ici l'accès, on éveillait inutilement des appréhensions à l'étranger quant au traitement des captifs. Qu'allait-on enfin me répondre?

Après bien des circonlocutions qui ne présageaient rien de bon, M. Shigemitsu m'exposa que, si le Japon s'était toujours refusé à ouvrir de tels camps à des visiteurs étrangers, il allait pourtant donner suite à mes requêtes en autorisant, non pas mes propres délégués, mais ceux du Comité international de la Croix-Rouge à visiter les camps de Manille, Singapour et Bangkok. Pourquoi cette restriction envers mes propres délégués? Le Ministre ne le disait pas, mais ce n'était pas nécessaire.²⁶⁴

Au Japon, le délégué de la Croix-Rouge pourra, le cas échéant, visiter tel ou tel camp, mais sans jamais avoir le droit de présenter la moindre observation. Il inspecte, si l'on veut, la bouche cousue et, de plus, il ne peut télégraphier qu'en clair au Comité de Genève, ce qui restreint considérablement l'utilité des visites.

Tout autre la position de la Légation. D'abord, ses délégués ont qualité pour formuler toutes les critiques qu'ils jugent nécessaires et pour demander des améliorations à telle ou telle situation donnée; ensuite – et ce point est capital – la Légation peut communiquer sans délai, par télégrammes chiffrés, le résultat de ses enquêtes à son gouvernement qui, lui, informera les gouvernements intéressés. Mes rapports télégraphiques à Berne, mystère toujours pesant pour la curiosité japonaise, auraient paru insupportables aux militaires lorsqu'il s'agissait de territoires où ils régnaient en potentats. Bridée comme elle était, la Croix-Rouge leur paraissait inoffensive. [...]

²⁶² Voir sur les prisonniers de guerre le rapport annuel de la Légation de Suisse à Tokyo pour l'année 1944, dodis.ch/51411, pp. 116–132.

²⁶³ Voir la lettre du 7 août 1942 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/47409.

²⁶⁴ Ibidem.

Mes services ont établi que, durant la seule année 1944, j'avais adressé environ 1000 notes verbales au Ministère des Affaires étrangères pour la protection des intérêts étrangers confiés à la Suisse. J'ai reçu environ 300 réponses. Les 1000 notes comprenaient 380 recharges. Encore ces chiffres ne tiennent-ils pas compte de mes innombrables démarches personnelles auprès des services du Gaimusho. [...]

Je n'ai encore rien dit, je crois, de ma dernière entrevue avec M. Shigemitsu, Ministre des Affaires étrangères. Il était, m'a-t-il semblé, d'assez mauvaise humeur et je me demandais pour quelle raison il m'avait appelé à sa résidence officielle. Il s'exprimait assez péniblement en anglais; les mots, ce jour-là encore, ne sortaient pas de sa bouche. J'avais beaucoup de peine à savoir où il allait en venir. Il critiquait, les yeux baissés, quelque'un ou quelque chose et ce n'est que lorsqu'il eut prononcé le mot «grumbling»²⁶⁵, mot-étincelle dans la nuit, que je compris qu'il devait critiquer mon attitude dans la question des intérêts américains et britanniques. Je prenais ma tâche trop à cœur; je mettais trop d'insistance dans mes démarches; je luttais trop pour obtenir des résultats, au risque d'indisposer les autorités compétentes. Tout cela moins exprimé que suggéré par des phrases embarrassées dont j'avais à deviner le sens exact.

Au fur et à mesure qu'il parlait, mon interlocuteur se détendait, sa voix devenait plus cordiale et c'est, pour finir, avec une amicale bonhomie qu'il me dit en substance: «Mais, mon cher Ministre, ne parlons plus de cela. Essayons d'être un peu plus souvent d'accord, ne nous plaignons pas trop des obstacles rencontrés sur notre route et les affaires n'en iront que mieux». Je répondis en résumé ce qui suit: «Je voudrais bien, M. le Ministre, me trouver toujours d'accord avec vous et avec vos services. Ce serait mon désir le plus cher. Mais est-ce possible? Nos positions sont nettement différentes. Vous représentez les intérêts du Japon; je représente, moi, les intérêts étrangers qui m'ont été confiés. Ces intérêts sont ceux de pays en guerre avec le Japon; ils appellent des interventions de ma part dont vous n'approuvez pas toujours l'opportunité. Je n'ai jamais rien demandé qui ne fût raisonnable; du moins vous ne me l'avez jamais dit. Quand je ne reçois pas de réponse, j'insiste, quitte à importuner vos services, que je ne cesserai jamais de demander l'autorisation de visiter les camps de prisonniers de guerre, l'amélioration de leur nourriture et de leur traitement en général. Mes démarches se heurtent malheureusement le plus souvent, sinon au refus, du moins au mutisme des autorités militaires. Je reviens alors à la charge de votre ministère comme c'est mon plus strict devoir, ce que vos services devraient comprendre et non me reprocher. Si c'est là du «grumbling», je crains, vu le peu de compréhension que je rencontre

²⁶⁵ Littéralement, «en maugréant, en grommelant».

auprès de vos autorités militaires, que je m'en rendrai coupable jusqu'à la fin de la guerre. C'est pourtant dans le meilleur esprit que je me consacre à l'œuvre tout humanitaire qui est la mienne et cet esprit est si proche du vôtre, dont je connais la pondération et la sagesse, que je compte plus que jamais sur le bienveillant concours de Votre Excellence dans l'accomplissement de ma difficile et délicate mission.»

Je m'étais levé pour prendre congé, mais le Ministre me pria d'un geste de m'asseoir et, se tournant vers la porte au fond du salon, il cria à deux reprises: «Kimi! Kimi!» Sur quoi son secrétaire privé, M. Tomeda, entra pour recevoir l'ordre de nous apporter quelques boissons, histoire de trinquer ensemble.

La conversation a repris alors dans un esprit tout différent. M. Shigemitsu m'avait, sans le dire, donné raison. Il ne pouvait, à sa place, faire davantage. Il s'est encore plaint de la campagne dite des atrocités japonaises menée par Londres et Washington. Je lui ai répété ce que je lui avais déjà dit à maintes autres occasions, à savoir que, pour faire cesser la prétendue campagne de dénigrement contre le Japon, le mieux serait de m'accorder plus de facilités pour la visite des prisonniers de guerre. Je pourrais ainsi rassurer les gouvernements intéressés. Du côté japonais, on doit être las de cette rengaine, mais, quant à moi, je ne cesserai pas, jusqu'à satisfaction, d'en faire le leitmotiv de toutes mes démarches. Je pense qu'en son for intérieur, M. Shigemitsu ne m'en veut pas de cette insistance aussi têtue que raisonnée. Je suppose seulement, car, dans sa position, il ne peut me donner explicitement raison. [...]

15 mars 1945

(p. 356)

Les délégués que j'envoie dans les camps de prisonniers de guerre m'inspirent des craintes²⁶⁶. Il arrive, en effet, fréquemment que les Américains bombardent des lieux où ils sont obligés de se rendre. Leur vie est donc en danger²⁶⁷. Comme les bombardements ne feront que s'intensifier, dois-je continuer à les envoyer dans les endroits généralement bombardés? Je trouverais juste que le commandement américain observât une sorte de trêve pendant les visites que mes délégués font aux prisonniers américains. Mais que diraient les militaires d'une mesure qui pourrait contrarier l'«efficiency» des opérations?

Personnellement, je suis exposé tout comme mes délégués. Quand je suis à Tokio pendant les bombardements, j'en suis réduit, faute d'abri, à faire les cent pas dans mon vestibule canadien en pardessus ou en robe de chambre. Plus d'une fois, je me suis trouvé à Tokio à la demande même du gouvernement américain –

²⁶⁶ Voir le télégramme no 755 du 21 juin 1945 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/2014.

²⁶⁷ Voir le télégramme no 747 du 19 juin 1945 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/1981.

127

il désirait que je remisse personnellement telle ou telle protestation au Ministère des Affaires étrangères – le jour même où les bombardiers de MacArthur²⁶⁸ rava-geaient tout un secteur de la capitale. Je risquais ainsi ma vie pour une affaire strictement américaine. N’y a-t-il pas là quelque chose de paradoxal? L’administration de Washington répondra évidemment que, si elle était informée de tout ce que décide le commandement militaire en campagne – ce qui est une impossibilité – elle ne me demanderait pas de me trouver à Tokio le jour même d’un bombardement. Il suffirait que je m’y trouvasse le lendemain. Allons, tant pis, mon mandat implique certains risques et il faut bien les courir. [...]

28 mars 1945

(p. 360)

On a cru à Berne et à Washington que j’avais ralenti le rythme des visites aux camps de prisonniers à cause des dangers résultant des bombardements. Ce n’est pas du tout exact. Si les visites ne sont pas aussi nombreuses qu’on le désirerait, c’est que, malgré d’incessantes démarches, je n’obtiens pas les autorisations nécessaires de la part des autorités militaires. Elles craignent sans doute que mes délégués voient des choses qu’elles préfèrent ne pas montrer. [...]

2 mai 1945

(p. 369)

Dans un certain nombre de villes, on a fini par construire, de préférence aux alentours des gares, des abris collectifs, mais ils sont beaucoup trop exigus. Des foules s’y entassent dans le plus grand désordre à la première alerte. On ne doit plus compter les piétinés.

Les délégués suisses qui visitent en mon nom les camps de prisonniers voyagent dans des conditions de plus en plus difficiles. Ils sont condamnés à des attentes interminables dans les gares et, quand le train repart, c’est à une allure d’escargot. À leur retour, ils n’ont pas besoin d’insister beaucoup sur leurs tribulations, je comprends tout de suite. Il faut désormais un certain héroïsme pour faire ce qu’ils font et je leur en suis toujours profondément reconnaissant. Il est vrai que, cette année, nous n’avons obtenu que deux ou trois autorisations de visiter. C’est dérisoire. On cherche visiblement à paralyser mon activité, mais sans en prendre ouvertement la responsabilité. On va jusqu’à réserver pendant des semaines l’acquiescement des autorités militaires à la nomination d’un excellent délégué comme M. Ruch²⁶⁹, que m’a prêté la maison Nestlé. On n’a évidemment rien contre ce collaborateur, mais on voudrait tout simplement l’empêcher de me prêter son assistance. [...]

268 MacArthur Douglas (1880–1964). Général américain. Commandant des forces américaines et des forces alliées en Extrême-Orient dès 1941. Cf. dodis.ch/P65.

269 Ruch Erwin. Ancien employé de l’entreprise Nestlé au Japon. Cf. dodis.ch/P2002.

Long entretien avec le Ministre Suzuki venu me voir à Karuizawa sur nombre de problèmes intéressant le sort des prisonniers de guerre. Ce qui me préoccupe tout particulièrement en ce moment, c'est la situation des camps sis à proximité d'objectifs militaires bombardés normalement par les Américains. Est-il raisonnable de maintenir des milliers de captifs dans un port comme Yokohama, par exemple? N'est-ce pas les exposer à une mort certaine? Il faut qu'on trouve une solution. La simple humanité l'exige. [...]

5 juillet 1945

(p. 379)

Au cours d'une conférence avec le Ministre S.²⁷⁰, j'apprends qu'on va m'autoriser prochainement à visiter un certain nombre de camps de prisonniers de guerre au Japon même²⁷¹. De plus, on m'autorise d'ores et déjà à visiter les camps en Thaïlande et à Singapour, ce qui est bien la première fois que mon activité pourra s'exercer sans encombre dans les territoires occupés²⁷².

Tous mes efforts n'auront donc pas été vains. J'ai fini par obtenir partiellement gain de cause²⁷³. [...]

15 septembre 1945

(p. 390)

Deux colonels américains chargés des questions relatives aux prisonniers de guerre me disent leur gratitude pour tout ce que j'ai fait avec mes services en faveur des prisonniers de guerre américains²⁷⁴. «Nous avons retrouvé un peu partout dans les bureaux japonais, me disent-ils, de vos notes au Ministère des Affaires étrangères concernant le sort de nos prisonniers, mais combien hélas n'ont jamais reçu de réponse!»

Ces deux officiers sont fort étonnés que le Haut commandement ne m'ait pas encore fait une visite de courtoisie. «Après tout ce que vous avez fait pour nous!»²⁷⁵ [...]

270 Il s'agit de Suzuki Kantaro.

271 Le 25 juillet, le Ministre de la Guerre du Japon donne l'autorisation de visiter les camps de prisonniers de Kozu, Sissuka et Urawa.

272 Voir la lettre du 7 août 1942 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/47409.

273 Voir le télégramme no 736 du 19 juin 1945 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/1980.

274 Voir les passages sur les prisonniers de guerre dans les rapports annuels de la Légation de Suisse à Tokyo des années 1942, dodis.ch/51409; 1943, dodis.ch/51410; 1944, dodis.ch/51411 et 1945, dodis.ch/51412.

275 Voir la notice du 29 août 1945 sur l'activité de la Légation de Suisse à Tokyo dans la protection des intérêts américains, dodis.ch/2019.

INTRODUCTION

Sur le théâtre de guerre de l'Asie-Pacifique, la contre-offensive alliée menée depuis le printemps 1943 à partir du Pacifique Sud va prendre une tournure décisive à l'été 1944. Progressant d'archipel en archipel vers l'Ouest et le Nord, les «task forces» des généraux américains Nimitz et Mac Arthur se rapprochent inexorablement des côtes japonaises, bientôt à portée de bombardements massifs. Guam, les Mariannes, Saipan et Tinian représentent autant d'îles reconquises et transformées rapidement en bases aériennes pour les bombardiers B29 américains²⁷⁶. Quelques mois plus tard, en octobre 1944, le verrou japonais des Philippines saute lors de la gigantesque bataille du golfe de Leyte, qui consacre une suprématie navale états-unienne dopée par la puissance intacte de sa machine industrielle tournant à plein régime²⁷⁷.

Dès lors, la défaite du Japon apparaît programmée, comme le révèle son repli vers une stratégie du désespoir fondée sur le sacrifice des kamikazes: tout n'est plus qu'une question de temps et de souffrances. Au tournant que prend la guerre du Pacifique entre l'été et l'automne 1944 correspond une étape importante de l'évolution du quotidien diplomatique vécu par la Légation suisse menée par Camille Gorgé. Ce dernier mentionne dès le 9 juin 1944 dans ses notes la probabilité du déménagement de sa chancellerie de Tokyo vers Karuizawa, village de montagne situé dans la préfecture de Nagano. Comme pour les autres représentations étrangères, ce déplacement forcé se concrétise rapidement, et dès le 16 septembre, Gorgé et son entourage investissent une ancienne pension pour estivants, dans l'urgence et l'improvisation «qui est la clé de nos soucis quotidiens» (25 août 1944). Officiellement, il s'agit selon les Japonais de protéger en éloignant les délégations du danger des bombardements, mais l'objectif poursuivi est aussi de tenir les yeux diplomatiques éloignés des réalités terrifiantes qu'ils pourraient observer et rapporter autour de la capitale²⁷⁸. Stratégie et censure plutôt que véritable esprit d'humanité...

²⁷⁶ Pierre Journoud: «Fin de la guerre en Asie-Pacifique, début de l'ère nucléaire», in: Alya Aglan et Robert Frank (éd.): 1937–1947. La guerre-monde, vol. II, Paris 2015, 774–783.

²⁷⁷ Pap Ndiaye: «Les Etats-Unis basculent vers le Pacifique», in: L'Histoire 413–414 (juillet-août 2015), 74.

²⁷⁸ Pascal Lottaz: «The End of the War», in: The Role of Neutral States in and for Japan during World War II, thèse en cours, Tokyo (à paraître).

Et c'est bien sous le signe de l'isolement, de la solitude, voire d'un sentiment d'emprisonnement, que Camille Gorgé va vivre les derniers mois du conflit depuis Karuizawa. Aux risques et difficultés des communications entre la région montagnaise et Tokyo, où sont restés quelques membres volontaires de la Légation, viendront rapidement s'ajouter les tracasseries, contrôles et surveillances étroites imposés aux déplacements des diplomates par la police japonaise. «Encabanné» pour échapper aux rigueurs hivernales tel un héros de roman québécois (il compare ainsi volontiers sa situation à celle de Maria Chapdelaine!), Gorgé peste également contre le manque de nouvelles et de moyens de communiquer dont il dispose. Son activité diplomatique s'en trouve ralentie, presque gelée au moment où les difficultés s'accumulent et qu'il aurait eu besoin de tous ses moyens pour protéger les ressortissants suisses menacés par les exactions de la police politique japonaise ou l'amplification des combats qui ravagent les territoires asiatiques occupés – mais plus pour longtemps – par l'armée impériale.

À la fois refuge et prison, la résidence à Karuizawa limite ainsi nettement l'action du Ministre de Suisse qui tenait à mener jusqu'au bout ses tâches de représentation des intérêts helvétiques et étrangers dans le Japon en guerre. Depuis ce qu'il faut bien considérer comme un exil intérieur, il va s'efforcer de poursuivre tant bien que mal sa mission diplomatique, tout en assistant aux épisodes tragiques qui mènent à la capitulation japonaise du 15 août 1945. À cette date, il entend stupéfait et ému la déclaration de reddition de l'empereur Hirohito sur son poste radio de Karuizawa. Très loin de là, c'est surtout à Berne que la diplomatie suisse a pu tenter de s'entremettre et de jouer les Bons Offices entre la légation japonaise et les Américains dans les négociations serrées et dramatiques du mois d'août 1945, sous la conduite du Chef de la Division des Affaires étrangères du Département politique fédéral Walter Stucki²⁷⁹. Quant à Camille Gorgé, pris entre des sentiments mêlés de compassion vis-à-vis des victimes des bombardements dont il perçoit physiquement l'ampleur, et le soulagement de voir progresser les Américains dans leur combat contre les «mégalomanes à éperons», il ne peut que décrire avec le talent de sa plume d'écrivain-diplomate les couleurs et les rumeurs de la tragédie qui se joue sous ses yeux. Juste après le terrible bombardement de Tokyo, qui engloutit un quartier industriel très peuplé de la ville sous un déluge de 2000 tonnes de bombes incendiaires²⁸⁰, il s'interroge sur l'impuissance des secours en des termes choisis: «Est-ce qu'on éteint l'ardeur d'un volcan en activité?» (18 mars 1945). Puis, au lendemain de la destruction totale d'Hiroshima qui inaugure l'ère nucléaire, les mots ne suffisent plus et laissent place à l'étonnement et l'incrédulité...

C'est en effet bien avec le sentiment d'avoir «vécu sur un volcan, au propre comme au figuré», que le diplomate suisse relate les derniers mois de guerre vécus entre Karuizawa et Tokyo sous les bombes. L'épilogue qu'il choisit de rajouter à

²⁷⁹ A ce sujet, voir le livre de Konrad Stamm: *Der «grosse Stucki»*. Eine schweizerische Karriere von weltmännischem Format Minister Walter Stucki (1888–1963), Zurich 2013.

²⁸⁰ Pierre Journoud: art. cit., 788.

ses mémoires de guerre en rompant avec la forme du «journal au quotidien» lui permet ainsi de prendre un certain recul par rapport à cette période tragique où il a lui-même ressenti la peur et l'angoisse de la mort si proche et imprévisible, ainsi que la menace pesant sur les rares Occidentaux encore présents au milieu des troupes japonaises en déroute, potentiellement vengeresses. Cet ajout conclusif lui donne aussi l'occasion de faire le bilan des années de guerre vécues au Japon, en soulignant la complexité d'y déployer une action diplomatique efficace et de faire reconnaître ses efforts au service des prisonniers de guerre, de la colonie suisse, et du retour difficile à la paix. L'émotion est au rendez-vous des dernières pages d'un document qui veut faire mémoire des événements exceptionnels vécus jusqu'à la capitulation japonaise: elle s'incarne dans quelques rencontres marquantes d'après-guerre, qui ont aussi pour Gorgé valeur de reconnaissance face à sa mission. Du Ministre des Affaires étrangères Shigemitsu au général et «foudre de guerre» Mac Arthur, en passant par le nouveau Premier Ministre du Japon Shidehara qu'il a connu durant son premier séjour dans les années 1920, Camille Gorgé boucle sa boucle. Pressé d'oublier ce «mauvais Japon» qu'il a abhorré, le diplomate-écrivain helvétique en appelle à la renaissance du Japon élitaires, raffiné et sensible qu'il conserve dans sa mémoire idéale... L'idéalisme rejoint ici le réalisme, celui d'une Suisse officielle qui pressent l'intérêt et la nécessité économique d'affirmer sa présence dans le Japon futur et renaissant.

Claude Hauser

25 août 1944

(pp. 320–321)

Les autorités recommandent aux Missions diplomatiques d'aller s'établir ailleurs²⁸¹. Rester dans la capitale, comme me l'a expliqué M. Shigemitsu, dont je tenais à avoir l'avis, c'est s'exposer, en cas d'attaques aériennes, à se trouver tout à coup sans eau ni lumière. On ne nous oblige pas à partir, mais le gouvernement japonais décline d'ores et déjà toute responsabilité pour ce qui pourrait nous arriver.

L'existence dans la capitale devient d'ailleurs de plus en plus difficile. Les services publics fonctionnent mal; on leur a mobilisé trop de personnel. En cas de bombardement, Dieu sait en présence de quelles difficultés nous pourrions nous trouver. Nous ne saurions même pas où aller avec nos blessés, pour ne pas parler de morts. Ajoutez à cela que, malgré toutes ses qualités d'endurance et de courage, le peuple japonais est facilement sujet à la panique, comme une dure expérience me l'a appris. Brave, héroïque, tout ce qu'on voudra, mais il perd facilement la tête.

Plusieurs missions sont déjà parties. Elles avaient le choix entre la région montagneuse du Hakone²⁸² et le plateau de Karuizawa²⁸³. Les Russes ont opté – mais ne les a-t-on pas poliment obligés? – pour le premier terme de l'alternative, tandis que les Allemands se tiendront à la place fameuse entre toutes pour les villégiatures d'été.

C'est là-haut que j'installerai également ma chancellerie, ne gardant à Tokio que les bureaux nécessaires pour les questions relatives aux intérêts étrangers. Toutes les familles suisses iront, bien entendu, prendre refuge au même endroit, car à Myanoshita²⁸⁴, les Russes, qui fuient d'ailleurs toute société, seront à peu près aussi seuls que des Robinson Crusoé²⁸⁵.

Pour mes bureaux de campagne, j'ai loué une grande bâtisse tout en bois qui fut naguère une pension pour estivants étrangers. On pourra y caser plus de trente collaborateurs et employés. Il nous reste à vaincre de sérieuses difficultés pour le logement des familles. Trouverons-nous des maisonnettes convenables pour tout le monde à cette époque de frimas sibériens?

À une exception près, je ne laisserai à Tokio que des volontaires sous les ordres de M. Frey²⁸⁶, Chef de chancellerie pour les Intérêts étrangers, lequel fonctionnera en même temps comme «caretaker» du «compound» canadien où je garde, bien entendu, pour mes besoins le vaste bureau bien meublé qui se trouve dans le bâtiment principal. Quant à l'exception, elle sera constituée par celui de mes

281 Documents non retrouvables.

282 Hakone est une petite ville située dans la préfecture de Kanagawa.

283 Karuizawa est un village situé dans la préfecture de Nagano. Cf. dodis.ch/G59.

284 Myanoshita se situe dans la préfecture de Kanagawa.

285 Robinson Crusoé est un personnage du roman de Daniel Defoe paru en 1719.

286 Frey Jacques. Chef de la chancellerie suisse à Tokyo. Cf. dodis.ch/P56173.

collaborateurs qui, à tour de rôle, seront de service, une semaine durant, dans la capitale abandonnée... sauf par son Ministère des Affaires étrangères. Pour moi, je serai prêt à descendre en tout temps pour mes interventions auprès de ce dernier.

Grâce à cette organisation, l'activité de la Légation, facilitée de surcroît par une navette éventuelle de courriers improvisés, pourra se poursuivre tant bien que mal, avec cet avantage appréciable, pour ceux qui ont femme et enfant, de demeurer avec les leurs en ces temps critiques où l'imprévu est à la clef de nos soucis quotidiens. [...]

30 septembre 1944²⁸⁷

(p. 329)

Équiper nos maisons de Karuizawa pour l'hiver n'est pas chose facile. Il nous faudrait des poêles à bois et l'on n'en trouve plus dans le commerce. Après d'assez longues recherches, on a fini par mettre la main sur un ferblantier égrognant qui va nous en confectionner d'un type primitif, à condition encore qu'on lui fournisse la tôle nécessaire. On s'adresse au Gaimusho; il va nous en procurer, mais quand? Comme le temps presse – il fait déjà très froid à la tombée de la nuit – l'idée nous est venue de convertir en poêles des fûts vides en fer que nous avons dans nos garages à Tokio. Mais nous ne sommes pas au bout de nos peines. Il nous manque encore une chose essentielle: les tuyaux. Le problème est, cette fois, insoluble sans l'assistance des autorités. Il nous faut de la tôle et l'on n'en trouve nulle part. On adjure le Gaimusho de nous sortir de là. En attendant, nous soufflerons dans nos doigts à moitié gelés. [...]

28 octobre 1944

(pp. 334–335)

Notre maison-refuge se trouve au milieu d'un grand parc boisé. On aura tout le bois nécessaire pour nous chauffer dans le rude hiver qui nous attend, car notre forêt abonde en arbres morts ou de vieillesse ou de maladie. Encore nous faudrait-il les abattre nous-mêmes. Il n'y a plus, en effet, d'ouvriers disponibles pour ce genre de travail. Par chance, un de mes compatriotes, un mécanicien désœuvré que les Japonais ont préféré congédier pour ne pas avoir un étranger trop curieux dans leurs usines, s'est offert comme bûcheron. Il abat et scie hêtres ou sapins, me laissant le soin de fendre les bûches pour le poêle. À ce travail que j'accomplis volontiers chaque soir après les soucis professionnels, mes mains sont devenues terriblement calleuses. Elles me rappellent celles que je m'étais faites pendant la mobilisation de 14 avec mes deux chevaux d'artillerie. L'ennui, le seul, c'est ce que rude labeur vous double ou triple l'appétit et qu'on va se coucher avec un estomac qui crie famine. À ce régime, on maigrira deux fois plus vite.

²⁸⁷ Gorgé note, par erreur, la date du 30 novembre dans son journal.

2 novembre 1944

À Karuizawa, notre travail est assez bien organisé. Comme ma chancellerie est malgré tout à l'étroit, je lui ai cédé mon bureau, quitte pour moi à en installer un autre au premier et seul étage de notre maison de campagne. Installation toute rustique dont le principal avantage est la tranquillité. De ma fenêtre, j'aperçois fréquemment de magnifiques faisans qui viennent picorer je ne sais quoi sous nos fenêtres. À part ces ravissants visiteurs, je n'ai sous les yeux qu'un taillis d'arbres si serrés qu'ils laissent à peine passer un chemin tapissé de feuilles d'or. Endroit idéal pour travailler... et méditer. [...]

9 novembre 1944

(p. 338)

D'une lettre²⁸⁸ à mon fils²⁸⁹ en Suisse:

«... Rentré à Karuizawa après un séjour de trois semaines dans un Tokio cafardeux où règne une atmosphère de fin du monde. Pas étonnant que les gens vont tant au cinéma; ils veulent s'en donner un bon coup avant de faire leurs adieux à la planète.

... Il fait froid... Beaucoup de pluie. Il fait sombre à trois heures de l'après-midi... Nous sommes en train d'armer notre maison contre les grands froids. On masque les trop grosses fissures dans nos murs de bois. Deux de nos Finlandais, des matelots bons à tout faire, posent des listes de sapin ou des bandes d'étoffe sur les fentes des fenêtres... Dehors, les couleurs sont fort belles. L'or des frondaisons pendantes ou tombées foisonne autour de nous. J'aimerais peindre, mais je n'ai plus le matériel nécessaire. Il n'y a plus d'huile. Déjà l'an dernier, j'avais dû emprunter un tube de blanc de zinc au peintre Oguiss²⁹⁰, bien connu à Genève et à Paris...».

Relu quelques pages de *Maria Chapdelaine*²⁹¹ de Hémon²⁹². On y trouve une situation qui présente bien des analogies avec la nôtre. «...Avec de la terre et du sable, Esdras et Da'Bé rechaussèrent soigneusement la maison, formant un remblai au pied des murs; les autres hommes s'armèrent de marteaux et de clous et firent aussi le tour de la maison, consolidant, bouchant les trous, réparant de leur mieux les dommages de l'année. De l'intérieur, les femmes poussèrent des chiffons dans les interstices, collèrent sur le lambris intérieur, du côté du nord-ouest, de vieux journaux rapportés des villages et soigneusement gardés, promènèrent leurs mains dans tous les angles à la recherche des courants d'air...»

288 Lettre non retrouvable.

289 Il s'agit de Rémy Gorgé.

290 Oguiss Takanori. Peintre japonais.

291 Roman écrit en 1913 par Louis Hémon.

292 Hémon Louis (1880–1913). Écrivain français.

Tout cela, c'est exactement ce que nous faisons, mais dans une maison sans doute moins bien protégée contre les grandes froidures que l'habitation canadienne. [...]

16 décembre 1944

(pp. 342–344)

Remonté à Karuizawa. Froid de loup. Il a beaucoup neigé, mais la neige est grise, voire noire par endroits autour de notre maison. Le volcan Azama, qui crache le feu et la pierre par intermittence, a couvert tout le paysage d'un linceul de cendres qui donnent aux arbrisseaux un aspect blanchâtre en été et noirâtre en hiver. Les éruptions sont parfois accompagnées de violentes secousses. C'est ainsi qu'un jour de cet automne, notre maison s'est mise à danser comme un navire ballotté par la mer au moment même où nous étions à table avec plusieurs convives. Tout le monde s'est levé précipitamment de peur de recevoir quelque poutre du plafond sur la tête, sauf M. Bagge²⁹³, le Ministre de Suède, qui est resté impassible à sa place.

Comme nous le disons souvent, nous sommes bien sur un volcan. Au propre comme au figuré. Ou, si l'on préfère, entre deux feux: le feu de la terre et le feu du ciel. Il faut dire qu'ici même, nous ne risquons guère d'être bombardés. Les aviateurs américains ne vont pourtant pas venir des Mariannes pour se délester de leur charge explosive sur un petit village de montagne sans valeur militaire. L'alerte n'est pas moins donnée par la sirène chaque fois qu'une escadrille ennemie survole la contrée. Encore avons-nous les mêmes obligations d'obscurcissement qu'à Tokio. La nuit, pas une lueur ne filtre ou ne devrait filtrer des maisons, histoire, je pense, de ne pas offrir de point de repère aux dangereux oiseaux de passage.

Accompagné par Aïda mon chien-loup, je suis allé faire une visite à deux de mes secrétaires, Mr. Bernath²⁹⁴ et Blaile²⁹⁵ dont le gîte est assez éloigné de ma propre demeure. Après une demi-heure de marche sur des chemins aux ornières de glace, je les ai découverts sur une petite colline quasi déserte, dans une pauvre bicoque à un étage qu'un vent un peu fort balayerait, semble-t-il, assez facilement dans la plaine couverte d'une neige durcie et souillée par les crachats fuligineux de l'Azama. Comme il gèle à pierre fendre, ils ont abandonné le rez-de-chaussée glacial pour se réfugier dans une petite mansarde à laquelle on accède par un escalier à moitié échelle qui s'élève dans un corridor si étroit qu'il faut serrer les coudes pour passer. En dépit et peut-être à cause de son exigüité, ce réduit m'a paru tout de suite confortable grâce à un petit tonneau-poêle qui devenait tout rouge en grignotant quelques bonnes bûches d'érable. On a fait le café et c'est gaiement que

²⁹³ Bagge Widar (1886–1970). Ministre de Suède au Japon de 1937–1945.

Cf. dodis.ch/P56340.

²⁹⁴ Bernath Erwin (1911–1990). Diplomate suisse. Attaché de la Légation de Suisse à Tokyo de 1940–1942, puis Secrétaire de Légation de 1943–1946. Cf. dodis.ch/P1133.

²⁹⁵ Blailé Gontran (1911–?). Secrétaire et Attaché à la Section des Intérêts étrangers de la Légation de Suisse à Tokyo de 1943–1945. Cf. dodis.ch/P5077.

nous avons disserté sur l'étrangeté de conditions qui nous faisaient moins ressembler à trois diplomates suisses en mission en Extrême-Orient qu'à trois trappeurs se réchauffant dans leur hutte après une longue journée de chasse. Le moment est trop beau en cette fin de semaine pour que nous le gâtions par des considérations sur ce que notre existence a de précaire, d'incertain et de je ne sais quoi d'angoissant au milieu d'une population qui nous fuit et que nous savons affamée. À peine avons-nous mangé aujourd'hui et nous mangerons encore moins demain. Tout à l'heure, on trompait encore sa faim avec une tasse de café et un petit verre de brandy, cette faim dont on se pique de ne jamais parler.

Comme je viens de l'écrire à mon fils Rémy, resté à Berne, mes collaborateurs font stoïquement face à l'adversité. Ils se serrent la ceinture avec le sourire. Leurs joues se creusent, leurs habits flottent sur leur corps sans qu'ils viennent m'accabler de jérémiades inutiles. Au contraire, il nous arrive souvent, après les heures de bureau, de nous entretenir à perte de vue de matières qui n'ont qu'un rapport assez lointain avec un sac de pommes de terre ou une brassée d'épinards. Parodiant un mot de Vigny²⁹⁶, nous pouvons encore nous dire que si la tête est au-dessus de l'estomac, c'est pour qu'elle le domine.

«Dans les conditions où nous sommes, disait ma lettre²⁹⁷, tu peux t'imaginer ce que sera pour nous le Noël qui s'approche, le sixième que nous «fêtons» depuis notre départ de Suisse. On le célébrera avec l'espoir fervent d'un retour à la civilisation, à l'humanité d'un Socrate et d'un Pascal, en chantant tout bas ce que nous chantions à tue-tête, tout petits, devant l'arbre de Noël du Temple: *Bonne volonté envers les hommes! Paix sur la terre!* [...]

26 janvier 1945

(p. 346)

Je fais toujours la navette entre Tokio et Karuizawa où se trouve ma chancellerie principale. En cette localité, le froid nous éprouve dans nos maisons de planches et de papier. 15 degrés au-dessous de zéro. Nous continuons à abattre nous-mêmes des arbres pour notre chauffage, mais nous manquons de bois sec. Le feu a de la peine à prendre.

À Tokio, c'est beaucoup mieux. Nous avons le confort, mais voilà, il y a les bombardements et, comme on dirait à Londres, c'est plutôt *unhealthy*. Quant aux possibilités de ravitaillement, elles sont à peu près nulles. Si nous n'avions pas encore quelques boîtes de conserve...

Depuis des mois, nous n'avons plus reçu un seul journal de Suisse. Assez curieux. Lorsque l'Union soviétique traversait les pires moments de sa courte histoire, les gazettes nous arrivaient encore par le Transsibérien. Maintenant que tout va mieux pour elle, plus rien ne parvient jusqu'à nous. [...]

²⁹⁶ De Vigny Alfred (1797–1863). Écrivain, romancier, dramaturge et poète français.

²⁹⁷ Lettre non retrouvable.

Comme je l'écrivais à un ami de Berne – mais recevra-t-il jamais ma lettre? – j'aurai été sous le feu de bombardements sans en rien connaître que le bruit. Les sirènes se sont mises à mugir et bientôt de sourdes rumeurs se sont fait entendre qui font supposer qu'un nouveau quartier a été arrosé de bombes incendiaires. Où celles-ci sont tombées exactement, comment le savoir au juste? De ma fenêtre, je ne vois guère que des arbres. Sortir et aller voir? Ma sortie paraîtrait bien suspecte aux Japonais déjà si méfiants. Et d'ailleurs, on ne doit pas circuler tant que dure l'alerte. Quant à se renseigner après coup, ce ne serait pas à recommander. On croirait vous prendre en flagrant délit d'espionnage. Allons! Tu aurais pu être tué par ce raid-là et tu ne sauras pas sur quels pâtés de maisons il aura semé la désolation et la mort! Mais on finit par s'accommoder assez vite de ce bandeau qu'on a sur les yeux. On glisse insensiblement vers le fatalisme du cru. Quand la mort lèvera sa faux autour de nous, on verra bien. C'est si vrai que, l'autre jour, lorsque M. Frey, mon Chef de chancellerie à Tokio, est venu m'annoncer tout essoufflé qu'on nous bombardait, je suis resté à ma table de travail comme s'il était venu me dire qu'on verrait le soir une éclipse de lune. Que faire d'autre? Ai-je le choix? Nous ne pouvons pas sortir et nous n'avons point de refuge. Alors autant rester calmement à sa place. C'est peut-être la meilleure. Dix mètres plus loin, une bombe pourrait vous anéantir. En des circonstances pareilles, s'asseoir quelque part dans la maison, c'est tirer un billet de loterie, et c'est peut-être le bon numéro. Alors, ne bougeons pas et continuons à feuilleter un dossier comme si de rien n'était. Cela vaut mieux à tous égards.

Autre singularité de notre existence. La mort a beau planer à chaque instant sur nos têtes, il est beaucoup plus question, dans nos conversations, du drame de Berlin que de nos vicissitudes japonaises. C'est d'abord parce que là-bas, la partie est plus importante – elle conditionne celle qui se joue ici – et c'est ensuite – mais n'est-ce pas une tautologie? – parce qu'en un sens, nous sommes ici dans une prison et que notre délivrance ne peut venir que de l'hallali qu'on sonne autour de la capitale du Reich. [...]

Un bombardement dont on se souviendra. L'alerte a duré pratiquement toute la nuit. Les sirènes ont ébranlé l'air à plusieurs reprises, preuve que les assaillants venaient en vagues successives.

Toutes lumières éteintes chez nous, car, malgré le froid, on a laissé par prudence les fenêtres ouvertes à cause de la pression de l'air consécutive aux déflagrations. Du silence noir dans lequel la cité se trouve baignée est montée d'abord une sourde rumeur semblable au roulement lointain de batteries d'artilleries. Des bombes devaient être tombées du côté

d'Akasaka²⁹⁸ ou de Kojimachi²⁹⁹. On fut bientôt fixé, car, à travers la pluie fine qui rendait l'atmosphère encore plus fuligineuse, tout le ciel s'empourpra vers l'Est. Plus de doute, la ville brûlait là-bas. Peu de temps après, de plus vives lueurs éclairèrent la nue. Les flammes avaient gagné de la hauteur, tant et si bien que le vestibule dans lequel j'allais et venais en pardessus en était teinté de rose. Je n'ai pas essayé, mais j'avais l'impression qu'il m'aurait été possible de lire un journal à la clarté diffuse des brasiers qu'on ne pouvait voir. Par instants, le ciel paraissait animé de gros bouillons d'étincelles et l'on avait alors l'illusion – n'était-ce point une réalité? – d'entendre crépiter l'incendie qui, dans l'horreur des paniques qu'on pouvait imaginer, dévorait une partie de la ville.

Étrange situation que la mienne. En plein Tokio, en plein désastre, j'étais comme en marge du fléau, faisant les cent pas, col du pardessus relevé, dans une grande maison vide – les domestiques étaient-ils encore dans la dépendance? – dans un long vestibule à courants d'air, seul, comme abandonné des hommes et des dieux, avec, à chaque demi-tour, dans le cadre de la fenêtre, ce ciel qui gardait sa couleur de la mort et de la désolation. Si les bombes étaient tombées sur nous, qui serait venu à notre secours? Personne assurément, car rien n'avait été prévu à cet égard. Nous n'aurions même pas su où appeler en cas de sinistre.

Vers cinq heures du matin, rompu de fatigue et mourant de sommeil, bien qu'à moitié gelé, je montai au 1^{er} étage et m'étendis tout habillé sur mon lit. Mais à peine avais-je fermé l'œil qu'un domestique frappait à coups redoublés sur ma porte en m'informant que, selon la radio qui émettait sans arrêt, les bombardiers américains allaient opérer dans notre secteur. Je me levais pour donner l'exemple, mais sans bien voir l'intérêt que j'avais à changer ma chambre à coucher contre le vestibule de tout à l'heure. N'importe quel endroit de la maison était aussi périlleux que l'autre. Tête rentrée dans mon pardessus, je repris mollement ma ronde dans le rez-de-chaussée désert, tandis que le boy-san rejoignait à pas feutrés sa famille pelotonnée d'angoisse à l'autre bout de l'immeuble. On entendit effectivement des déflagrations dans le voisinage, mais le mauvais sort devait nous épargner. À l'heure où nous attendions le pire, la radio annonça la fin des raids meurtriers.

Dès 9 heures du matin, je me trouvais au Ministère des Affaires étrangères où j'avais un rendez-vous avec le Ministre S.³⁰⁰, qui traitait avec moi toutes les questions d'intérêts étrangers. Il me serra la main souriant, mais plus pâle que d'habitude. Il n'avait pas dormi non plus, mais se garda de dire un mot sur les événements de la nuit qui devaient avoir coûté la vie à des dizaines de milliers d'âmes. J'observais le même silence, d'autant plus qu'il devenait inconvenant de parler bombardements à un Japonais, puisque, selon la propagande officielle, de telles attaques aériennes ne devaient jamais avoir lieu. La facilité avec laquelle l'ennemi déversait ses tonnes de bombes devait mettre en rage un état-major qui avait tout prévu, sauf

298 Jusqu'en 1947, Akasaka est un arrondissement de Tokyo.

299 Kojimachi est un quartier de l'arrondissement de Chiyoda à Tokyo.

300 Il s'agit de Suzuki Kantaro.

139

la puissance, le courage et l'habileté des aviateurs américains. L'obscurité aidant, la ville était à eux. Ils y entraient et en sortaient comme ils voulaient. Tojo et son entourage en devenaient ridicules.

Pour le Japon trop sûr de sa victoire, le châtiment commençait, mathématique, inexorable, comme l'avait prévu le Président Roosevelt. On s'en rendait compte, le cœur en proie à des sentiments contradictoires: compassion pour les victimes innocentes des raids aériens, satisfaction de voir la guerre tourner contre les agresseurs, avenir sombre pour nous autres qui partageons le sort d'un pays menacé de tomber en ruines. [...]

18 mars 1945

(p. 359)

Les bombardements causent une misère effroyable. Des millions de familles sont sans abri, souvent sans nourriture et sans rien pour soigner malades et blessés. L'organisation des secours est à peu près inexistante, déjà pour la raison que les sinistres dépassent en ampleur les possibilités humaines. Est-ce qu'on éteint l'ardeur d'un volcan en activité?

Des Japonais nous disent qu'en de telles circonstances, il ne faut plus compter sur personne. Chacun pour soi et Dieu pour tous. Dans la panique, on piétinerait son voisin pour s'échapper plus vite de la fournaise. Nul ne s'occupe des cris, des gémissements, voire des râles qui sortent des maisons transformées en rien de temps en brasiers, surtout si le vent s'en mêle. Il y en a trop. Un bombardement, un enfer, me disait un de nos deux rescapés de Tokio. [...]

8 juin 1945

(pp. 375-376)

Les soldats qui gardent la propriété impériale voisine en prennent à leur aise avec les privilèges et immunités diplomatiques reconnus par la pratique internationale. Ils ne savent probablement pas ce que c'est. Mais leurs chefs devraient le savoir, eux. Si c'était le cas, je n'aurais pas trouvé, comme hier, une douzaine de gars hilares qui venaient tout armés, s'abreuver dans notre cuisine. Bien qu'inviolable d'après le droit des gens, ma résidence a bel et bien été violée par la soldatesque.

J'en ai touché un mot au Gaimusho. On s'est excusé. Il s'agit, m'a-t-on dit, d'un simple malentendu. Ces jeunes soldats avaient péché par ignorance. Ils ne récidiveraient plus.

Le voisinage immédiat d'une compagnie de soldats ne laisse pas de comporter certains inconvénients. Outre qu'on n'est plus chez soi comme auparavant, ces soldats nous incommodent beaucoup par les hurlements de bêtes fauves qu'on les oblige à pousser à l'exercice. On ne conçoit pas ici qu'un troupier puisse faire des manèges d'armes sans s'égosiller. Les clameurs sont souvent telles qu'on dirait que leurs auteurs vont cracher leurs poumons. Ils crient comme si on les égorgeait.

Ces vociférations effroyables vous font l'effet de brutes déchaînées qui seraient en train de s'exterminer.

Impossible de travailler sérieusement dans ces conditions. Mais je me garderai de me plaindre. Ce serait mal vu. Un de nos secrétaires m'a raconté, en 40, lorsque je suis arrivé pour la seconde fois à Tokio, qu'un diplomate qui s'était plaint d'un clairon militaire qui le réveillait chaque matin s'était attiré une haine mortelle de la part des patriotes. On l'aurait inscrit sur la liste des individus à ne pas oublier en cas de troubles graves au Japon.

10 juin 1945

Demandé³⁰¹ à Berne si le village de Karuizawa qui ne présente aucun intérêt au point de vue militaire et où résident des centaines de familles européennes ne pourrait être immunisé contre les attaques aériennes. Cette localité, où ma grande chancellerie travaille presque exclusivement pour les intérêts américains et britanniques, deviendrait ainsi «un lieu de Genève»³⁰². Je doute fort que le commandement américain entre dans ces vues, mais j'ai quand même fait part de cette idée à M. Pilet-Golaz³⁰³ pour tranquilliser nos gens comme aussi certains chefs de mission qui viennent à tout moment m'entretenir de leur anxiété quant à ce que nous réserve un proche avenir. [...]

2 août 1945

(p. 382)

Célébré hier notre fête nationale dans notre résidence de montagne avec tous les Suisses réfugiés à Karuizawa. Ce fut d'une émouvante solennité, car nous vivons des jours vraiment dramatiques. Le Japon est comme à l'agonie. Il est bombardé nuit et jour sans arrêt. Ses villes brûlent les unes après les autres³⁰⁴. Savons-nous ce que demain nous réserve?

Dans la matinée de ce 1^{er} août, tandis que je terminais le discours que je devais prononcer l'après-midi, nos vitres n'ont cessé de trembler. Une ville, des villes étaient bombardées. Peut-être Takasaki³⁰⁵ ou Ueda³⁰⁶. Pendant que, la plume à la main, dans la paix de mon bureau rustique, j'évoquais notre Serment du Grütli, des gens mouraient, d'autres fuyaient, blessés, affolés. Heure émouvante, angois-

301 Voir le télégramme no 316 du 8 juin 1945 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/1978.

302 Un lieu immunisé.

303 Pilet-Golaz Marcel (1889–1958). Conseiller fédéral de 1929–1944. Cf. dodis.ch/P804.

304 Voir le télégramme no 638 du 2 juin 1945 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/51404.

305 Takasaki est une ville de la préfecture de Gunma.

306 Ueda se situe dans la préfecture de Nagano.

sante qui faisait passer comme un glas sur nos têtes. Et, l'après-midi, il faudrait chanter... [...]

7 août 1945

(pp. 382–384)

Événement sensationnel: la ville de Hiroshima a été détruite par une bombe³⁰⁷, une seule, mais d'un genre tout nouveau, une bombe d'une composition mystérieuse, plus puissante que des milliers de bombes ordinaires. Les pertes en vies humaines seraient considérables. Le drame aurait été consommé en une fraction de seconde.

8 août 1945

La bombe de Hiroshima aurait fait 100 000 victimes.

Personne ne doute plus qu'avec cette bombe dite atomique, l'humanité est entrée dans une ère nouvelle.

Ainsi, derrière l'ultimatum de Potsdam³⁰⁸ rejeté avec hauteur par les dirigeants de Tokio, une menace terrible se cachait. D'aucuns parlaient encore de bluff quand l'effroyable s'est produit. Que vont-ils faire maintenant, les seigneurs de la guerre, en présence de l'arme épouvantable dont dispose l'ennemi? Le Japon était déjà plus qu'à moitié battu; quel espoir lui reste-t-il de se tirer honorablement d'affaire?

Aucun, puisque les Russes, comme tout le monde s'y attendait plus ou moins, viennent encore par surcroît, de lui déclarer la guerre³⁰⁹. Sans raison plus valable aujourd'hui qu'il y a six mois ou un an. Ils sont venus en mouches bourdonner autour du coche de MacArthur. À quoi rime cette intervention militaire quand la partie est déjà gagnée?

Le bruit court que le Japon aurait été sommé de capituler dans les 48 heures, faute de quoi il serait condamné à d'autres Hiroshima. Le gouvernement doit vivre des heures tragiques, balancé entre la honte de ne pas lutter jusqu'à l'extrême limite des forces et la conscience de l'inutilité des pertes énormes imposées encore au pays.

9 août 1945

Autre malheur: Nagasaki a connu à son tour le martyre de Hiroshima. Une seconde bombe atomique l'a anéantie.

³⁰⁷ Voir le télégramme no 479 de Camille Gorgé du 13 août 1945 au Département politique, dodis.ch/35.

³⁰⁸ Dans le cadre de la Déclaration de Potsdam du 26 juillet 1945, Truman, Atlee et Stalin déclarent que seule une reddition inconditionnelle du Japon sera acceptée.

³⁰⁹ Voir le télégramme no 479 du 13 août 1945 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/35.

Qu'attendent les Suzuki, Togo et Cie pour demander la paix, même à genoux s'il le fallait! Préféreraient-ils, comme le démoniaque Hitler, la ruine totale de leur pays à l'humiliation de crier grâce? Pendant qu'ils délibèrent – s'ils ne perdent pas de temps à faire autre chose! – des milliers de tonnes de bombes tombent du ciel, faisant sauter ports, chantiers, usines et incendiant toutes les agglomérations industrielles de quelque importance.

Pour comble de misère et d'injure, le Japon est encore canonné par la flotte de l'Amiral Halsey³¹⁰ qui opère librement le long des côtes du Honou! Quelle humiliation pour les Nomura, les Toyoda, les Yonai et autres chefs d'une flotte qui inspirait le respect dans le monde entier! Mais s'ils ne veulent pas s'avouer battus, que les marins japonais sauvent au moins l'honneur en livrant avec leurs derniers croiseurs la dernière bataille avant le dernier soubresaut du pays vaincu! Comment s'expliquer cette dérobade si peu glorieuse devant l'ennemi sur les côtes même du pays? La marine aurait-elle perdu toutes ses unités importantes de combat? Rien de plus triste que la triste fin d'une flotte qui se comparait aux plus puissantes et qui n'a même plus la force de se battre au moment où l'appelle l'Empire à l'agonie. J'en ai le cœur gros et, pourtant, Dieu sait si la victoire du pavillon étoilé me réchauffe l'âme!

10 août 1945

Les événements se précipitent. Le gouvernement impérial aurait accepté de capituler sans conditions³¹¹, avec cette seule réserve que l'Empereur conserve son trône et ses prérogatives.

On précise que la capitulation impliquerait l'acceptation de la déclaration de Potsdam du 26 juillet, laquelle se fonde elle-même sur la déclaration du Caire de 1943, laquelle prévoyait déjà que le Japon serait dépouillé de la Mandchourie qu'il avait déguisée en État indépendant, de la Corée, annexée par la force en 1911, et de toutes les îles de la Micronésie, héritage de la paix de Versailles. Maintenant que les Russes sont entrés à leur tour dans la guerre contre le Japon, il n'est pas douteux qu'ils demanderont et obtiendront toute l'île Sakhaline, ce qui serait assez juste.

Le Japon aura payé terriblement pour la folie de ses mégalomanes en bottes à éperons. Finies, sa puissance et sa grandeur. Son histoire de grande puissance, les descendants des fiers samouraïs se la conteront comme un conte de fées les soirs d'hiver, les mains sur le brasero: «Il était une fois...».

³¹⁰ Halsey William F. (1882–1952). Amiral américain, Commandant de la troisième flotte durant la Guerre du Pacifique dès septembre 1944. Cf. dodis.ch/P56341.

³¹¹ Voir le télégramme du 10 août 1945 et la notice du 10 août 1945 de Walter Stucki au Département politique, dodis.ch/2020 et dodis.ch/2022.

Le Département politique me télégraphie qu'il a appris par radio la reddition inconditionnelle du Japon. Il se félicite que mes collaborateurs et moi-même ayons traversé sains et saufs tant d'épreuves. «Votre activité pour laquelle vous vous êtes dépensé sans compter, m'écrit-il, va se poursuivre dans des conditions moins pénibles et vos efforts auront dorénavant les résultats qu'ils méritent.»³¹² [...]

[Épilogue]

(pp. 394–404)

Nous sommes encore à Karuizawa, attendant le moment opportun de descendre dans la capitale occupée. Trois jours après la signature de la capitulation, nous ne risquons plus de nous trouver dans une situation délicate entre Japonais et Américains. On peut déjà mieux concilier ces deux qualités: celle de Protecteur des intérêts américains et celle de Ministre accrédité auprès du pays vaincu, sans risque de froisser les susceptibilités de quiconque. Trois jours est un délai raisonnable et, le 5 septembre [1945], nous allons reprendre la route de Tokio qui nous fut si longtemps et si stupidement fermée. [...]

Émouvante aventure. Voyage d'une extraordinaire intensité dramatique pour qui connaît bien le pays japonais et y a vécu, de surcroît, toute la guerre. Partout, des décombres calcinés, partout le deuil dans ce qui reste des agglomérations, partout, très particulière, cette espèce de silence qui pèse sur les lieux après le passage d'un cataclysme, partout la désolation et la mort. Nous voici dans ce Takasaki³¹³ que j'ai tant de fois traversé en auto sans jamais mettre pied à terre. Je cherche vainement des yeux certaines échoppes qui m'étaient familières, entre autres, un bazar regorgeant de bébés en celluloïd. Des quartiers entiers sont comme évantris. La malédiction du ciel s'est abattue sur cette cité naguère si vivante dans sa poussiéreuse grisaille et ses odeurs de vieux choux. J'en ai le cœur serré. Même désolation, même misère dans la plupart des localités que nous traversons à l'allure que nous permet une chaussée qui a toujours donné le mal de mer aux estomacs sensibles. Le drôle, c'est que des agglomérations, villes ou villages, sont si défigurées par le feu que nous ne les reconnaissons plus et que nous avons l'impression de faire un voyage dans un pays tout nouveau pour nous. Nous n'arrivons plus à mettre de nom sur nombre de localités. Souvent, il ne reste que des tas de déblais entre lesquels notre route se faufile difficilement. Route, c'est beaucoup dire. La route habituelle ne se voit plus; elle est sous les décombres. Et ce que nous suivons, nous, ce n'est plus qu'un vague tracé provisoire fait à coup de pioches par les paysans et qui se transforme, ici et là, en tranchée que les rescapés du lieu ont hâtivement creusée dans les monceaux de murs et de toits effrités par les bombes. C'est si étroit que si, d'aventure, un autre véhicule vient en sens contraire, notre

³¹² Voir la chronologie de la capitulation détaillée élaborée le 20 août 1945, dodis.ch/51405.

³¹³ Takasaki est une ville de la préfecture de Gunma.

auto doit mordre sur les gravats calcinés et stopper pour le laisser passer. Ces courts arrêts – et nous en aurons plusieurs – me permettent de voir un peu les gens de près. Il y a longtemps qu'ils n'ont plus vu une auto étrangère avec fanion au vent et, la curiosité aidant, les gens du terroir s'approchent de nous et nous dévisagent longuement, histoire de voir que l'«homme blanc» peut bien hanter les grands chemins à cette heure de détresse nationale. C'est sans doute ici que me frôle le péril redouté par le Ministre Okubo³¹⁴, car, après tout, ces gens qui ont tout laissé dans les cendres et qui pleurent plus d'un des leurs resté sur les champs de bataille pourraient bien, après tant d'infortune publique et domestique, me faire, dans un accès de vengeance, un mauvais parti. Que venais-je d'ailleurs les surprendre au plus profond de leur malheur? Mais je me rassure tout de suite. Ces êtres désespérés ou qui auraient tant de raisons de l'être ne me tueront pas. Je ne discerne rien de menaçant sur leur visage. Pas même un trait de méprisante rancœur. Au contraire, ils me sourient et très gentiment. [...]

Plus loin, je croise un autre groupe de soldats démobilisés. Même impression qu'auparavant. Gars traînant un peu le pas, mais contents, je crois, de regagner la maison familiale. Ils reviennent de loin. Au propre comme au figuré. Mais ce n'est pas tout. Voici que s'avance, seul, marchant à côté de son cheval, un capitaine aux bottes poudreuses. Il a placé sur la selle tout son saint-frusquin, linge de corps, couvertures de laine surtout, de grande valeur pour lui, parce qu'introuvables aujourd'hui dans ce pays disetteux. C'est tout ce qu'il emporte de l'armée à laquelle il avait tout donné autant par pitié que par devoir. Bride à la main, l'homme marche en regardant droit devant lui. Attention! C'est maintenant le samouraï qui va fusiller l'étranger du regard, lui jeter en passant un jet de haine comme un jet de salive en pleine figure. Je suis à sa hauteur, il lève prestement sa main... mais c'est la main au képi. Il a vu le fanion rouge à croix blanche de ma voiture et il salue militairement. J'en suis d'autant plus surpris qu'il n'est pas d'usage, au Japon, de saluer au passage un emblème de ce genre. Le geste ne manque pas de noblesse et j'en suis, ma foi, remué, reconnaissant. Il était si facile pour lui de ne pas apercevoir ce bout d'étoffe flottante au capot de ma voiture! Comme ils se trompaient à Karuizawa ceux qui tremblaient pour ma vie! C'était mal juger les Japonais, tout ce peuple malheureux au milieu duquel j'allais passer sans la moindre défense. [...]

Me voici enfin à Tokio. Une ville lunaire, défigurée. Des ruines sur des kilomètres à la ronde. Je ne sais plus où je suis. Je ne reconnais plus aucun quartier. Je suis ailleurs, sur une autre planète. Il me faut arriver à proximité des murs du jardin impérial pour m'orienter. Dans le voisinage, le quartier de Kojimachi³¹⁵, où se trouvait ma Légation jusqu'en 1942, a été comme balayé par un typhon d'une puissance titanesque. En scrutant les lieux, je finis par retrouver l'emplacement de notre ex-résidence. Le sol est nu, aussi nu que si l'on y avait passé la charrue. Il ne

314 Okubo Toshitaka (1895–1988). Ministre du Japon en Hongrie de 1940–1943. Retourne au Japon en janvier 1944. Diplomate au bureau de Karuizawa en 1945. Cf. dodis.ch/P56342.

315 Kojimachi est un quartier de l'arrondissement de Chiyoda à Tokyo.

reste absolument plus rien. Pas un mur, pas un restant de cheminée, même pas une brique. Il me faut deviner où s'était trouvé notre jeu de quilles dans le sous-sol. Les rues et ruelles du site, celles qu'on suivait tous les jours en auto et celles où l'on se promenait, pendant les beaux soirs d'automne, entre les hauts murs de planches des jardins particuliers, tout cet ensemble si familier de maisons et villas grises à tuiles noirâtres, blotties dans la verdure, toutes ces habitations qui faisaient partie de notre existence même et dont nous ne connaissions pas un seul habitant, tout ce quartier hier plein d'enfants jouant en silence au volant ou à je ne sais quelle marelle, a disparu à tout jamais en flammes et en fumée. Ce n'est plus maintenant qu'une grande aire de pierres effritées et de poussière grisâtre, qui colle à vos souliers, un vaste espace désolé, où il n'est pas resté un brin d'herbe, où toute vie a cessé. Un pays de la mort. Un lieu d'exécution à l'échelle des grands châtiments bibliques. Sauvons-nous, chauffeur, de ces lieux plus lugubres que la plus lugubre des tragédies grecques. À l'endroit même où nous sommes, des centaines de malheureux, qui n'avaient pas fui assez vite, sont morts écrasés, étouffés, asphyxiés, brûlés, carbonisés, réduits en cendres. Comme à Sodome et à Gomorrhe. Comme à Herculanium et à Pompéi. [...]

(pp. 408–414)

En arrivant, j'ai téléphoné à l'«Hôtel Impérial» pour être reçu par M. Shigemitsu, Ministre des Affaires étrangères. Les bâtiments du Gaimusho ayant été rasés lors d'un bombardement, c'est là qu'il a pu s'installer. [...]

On m'introduit dans une petite pièce aux meubles tendus de velours rouge. M. Shigemitsu est là, devant moi, souriant et je l'entends qui me dit: «How do you do, Excellency? Very glad to see you». Il est en jaquette noire. Comme il me l'explique aussitôt, il va se rendre incontinent, après ma visite, à la Diète où le gouvernement doit rapporter sur la reddition et l'occupation du pays. Il s'excuse de l'exiguïté de la pièce en me montrant les pauvres meubles d'hôtel d'un air faussement jovial qui cache mal une grande détresse. «Voilà où reçoit aujourd'hui le Ministre des Affaires étrangères du Japon!» À peu près le ton, j'imagine, de Napoléon³¹⁶ lorsqu'il recevait ses premiers visiteurs dans sa maison de Longwood à Ste-Hélène. Peut-être les vit-il s'attendrir sur tant d'infortune. Mais je n'ai, moi, aucun motif de m'apitoyer sur les vicissitudes qui ont fait du cabinet du Ministre des Affaires étrangères de l'Empire un bien banal salon d'hôtel et je réponds placidement: «Mais c'est très bien ainsi!» Réplique à double sens. Je pensais, moi, que le Ministre des Affaires étrangères du Japon, pays qui avait délibérément voulu cette guerre, n'avait pas de quoi se plaindre, mais M. Shigemitsu, lui, l'aura probablement interprétée un peu autrement. [...]

316 Bonaparte Napoléon (1769–1821). Empereur des Français de 1804–1815.

Cf. dodis.ch/P2082.

On est revenu aux mille difficultés qu'on m'a faites tant pour la protection de mes compatriotes que pour la protection des intérêts étrangers dont j'avais la garde. Je me plains avec mesure de l'incompréhension que les Autorités impériales ont trop souvent manifestée à l'égard de la mission ardue qui m'avait été confiée. Le Ministre Togo, en particulier, n'aurait pas bougé le petit doigt pour me venir en aide, de crainte sans doute d'indisposer le Ministère de l'intérieur avec son affreuse police, cette police qui m'a rappelé plus d'une fois celle du Doge à Venise ou du duc de Parme marque Stendhal³¹⁷. M. Shigemitsu m'exprime tous ses regrets, mais il m'avoue que le Ministère des Affaires étrangères ne pouvait rien contre la toute puissante police. Il avait, si l'on peut dire, pieds et mains liées.

Je proteste encore tout particulièrement contre l'attitude des Autorités dans la question des prisonniers de guerre. À quel mur de difficultés ne me suis-je pas heurté durant toute la guerre et quels entretiens pénibles n'ai-je pas eus avec M. Shigemitsu lui-même pour obtenir plus de facilités dans l'accomplissement de ma mission! «Vous aviez, dis-je entre autres à mon interlocuteur, plus de 30 000 prisonniers américains et britanniques au Japon même et c'est au prix d'innombrables démarches accompagnées de je ne sais combien de protestations qu'il m'a été donné d'en visiter un peu plus de 11 000! Moins de la moitié! Est-ce ainsi qu'on appliquait, mutatis mutandis, comme on s'y était engagé, les Conventions de Genève? Et déjà on apprend que, dans de nombreux camps, les prisonniers ont été l'objet d'un traitement scandaleux. Des centaines de captifs seraient morts des privations et sévices dont ils auraient été victimes. Comme le Japon a gâché la belle réputation d'humanité qu'il avait acquise au lendemain de la guerre russo-japonaise³¹⁸! Ses grands chefs militaires lui ont fait un tort incalculable.»

M. Shigemitsu ne dit pas non. Il connaît aussi bien que moi, mieux que moi, les fautes, les erreurs, voire les crimes de son pays, et il s'en attriste. Il savait que ma tâche était aussi malaisée qu'ingrate, mais il m'assure que, personnellement, il était intervenu souvent pour m'aider. Malheureusement, sans notables résultats, ce dont il s'excuse encore.

Pendant toute cette pénible conversation, je n'oublie pas que, vingt ans auparavant, j'avais été au service du Ministère des Affaires étrangères du Japon, puissance alors respectée et redoutée dans le monde entier, et, quand je vois devant moi cet homme d'État tout de noir vêtu qui a l'air de se remettre à peine de la catastrophe qui s'est abattue sur son malheureux pays, j'en ai plus d'une fois le cœur serré. Je dois faire un effort pour cacher mon trouble. M. Shigemitsu ne se doute pas combien je suis ému. Et c'est presque avec soulagement que je repassai le seuil de cette pauvre chambre d'hôtel, qui était tout ce qui restait du prestigieux Gaimusho de naguère. [...]

³¹⁷ Stendhal, écrivain français qui a notamment écrit le roman *La Chartreuse de Parme* en 1839.

³¹⁸ Au sujet de la guerre russo-japonaise, voir le rapport politique du 1 juin 1905 du Consul général de Suisse à Yokohama, Paul Ritter, dodis.ch/42933.

Le Général MacArthur a installé son domicile dans l'ancienne Ambassade des États-Unis dont j'ai la garde. Comme je crois l'avoir déjà relevé quelque part³¹⁹, personne ne m'a prévenu, personne n'a songé qu'il était peu correct de donner à mon insu des instructions dans cette résidence à mon propre personnel. On m'a tout simplement ignoré et l'on a arboré sans autre le drapeau américain sur ce qui est incontestablement la propriété des États-Unis. À quoi bon protester contre un tel sans-gêne? Le Général MacArthur n'y est sans doute pour rien. *De minimis non curat praetor*. Et le major qui a pris possession de l'immeuble serait sans doute bien étonné si on lui avait dit qu'en pareil cas, la courtoisie eût voulu qu'il avisât au moins la Légation de Suisse. Il nous eût pris sans doute pour des Chinois et nous eût envoyés au diable avec nos chinoiseries...

En attendant, je suis toujours chargé de la protection des intérêts américains au Japon. Personne ne me relève de mon mandat et personne, à l'État-major de MacArthur, ne sait quand j'en serai relevé. Situation vraiment bizarre, paradoxale. Quand un citoyen américain a quelque chose à demander, il est renvoyé sans autre par les bureaux de l'armée américaine à la Légation de Suisse. «Nous n'avons pas pouvoir de nous occuper de vous», leur est-il invariablement répondu. Nous ne connaissons rien aux affaires concernant les civils et, de surcroît, nous n'avons aucun crédit nous permettant de vous avancer des fonds au cas où vous en auriez besoin. Adressez-vous au Ministre de Suisse, qui est seul compétent en la matière.» Curieux alors que cette compétence ait été aussi méconnue lorsqu'il s'est agi de nous rendre l'Ambassade des États-Unis sans un mot d'avertissement! De fait, pendant des semaines, des mois même, les citoyens américains libérés de l'interne japonais afflueront à la Légation pour nous demander aide et conseils dans mille questions concernant leur retour à la vie active et à la liberté. Mes services ont continué de verser des sommes considérables à titre de secours à tous ces gens démunis qui sortaient de captivité. On peut même dire qu'ils ont été, de ce chef, des semaines et des semaines, sur les dents. Les militaires devaient trouver cela tout naturel, car jamais un officier du S.C.A.F.³²⁰ n'est venu m'entretenir d'une question regardant ces ex-internés américains dont la protection nous incombait encore comme si les forces américaines étaient encore quelque part dans le Pacifique. [...]

(pp. 425–427)

Deux ou trois jours plus tard, on m'annonce la visite de colonels américains qui s'occupent plus spécialement de la question des prisonniers de guerre. Ils me remercient avec chaleur de tout ce que j'ai fait pour adoucir le sort de leurs frères d'armes. Ils sont indignés du traitement barbare que ceux-ci ont subi dans certains

³¹⁹ Aux pages 393–394 du journal. Cf. dodis.ch/50633.

³²⁰ Supreme Commander for the Allied Powers: le Général Douglas MacArthur.

camps, précisément dans ceux dont l'existence a été soigneusement cachée par les Autorités militaires japonaises. Ils ont appris des choses horribles, notamment en ce qui concerne le sort réservé aux aviateurs. On les laissait littéralement mourir de faim. On en a retrouvé dans un état de faiblesse tel qu'hébétés lorsqu'on les secouait de leur torpeur, ils ne comprenaient même plus ce qu'on leur disait en leur annonçant la victoire et la fin de la guerre. Ils balbutiaient quelques mots inintelligibles et retombaient, épuisés, sur leur sordide grabat.

Ces colonels me disent qu'on a retrouvé un peu partout, dans les bureaux du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de la guerre, de mes notes verbales concernant les internés civils et les prisonniers de guerre. Mais ils pensent que le fait m'a déjà été rapporté par les officiers supérieurs du S.C.A.F. Quand je leur dis que leur visite est la première que j'ai reçue d'officiers américains, ils sont extrêmement surpris. L'un s'exclame, visiblement gêné: «Personne n'est encore venu vous remercier de ce que vous avez fait pour nos prisonniers?»

Dans la suite, des officiers britanniques sont également venus me remercier. Ils désiraient connaître mon impression sur mon activité comme protecteur des intérêts alliés. Ils comprennent sans autre ce que ma tâche a eu d'ardu avec ces militaires fanatiques qui n'ont pas reculé devant les pires traitements à administrer à de pauvres prisonniers.

Fait amusant, le chef des troupes anglaises de débarquement, le Général Gardner, ayant voulu trouver logement à l'Ambassade de Grande-Bretagne, échappée, elle aussi, à l'incendie grâce au sang-froid de mes gens, le représentant du Foreign Office³²¹, M. Mac Dermott, lui a représenté qu'il n'avait aucune instruction de Londres lui permettant de disposer de cette propriété britannique. Seul le Ministre de Suisse pouvait lui donner l'autorisation de s'y installer. Ma permission, comme on l'imagine, ne traîna pas. Peu de temps après, je dînais avec le général et ses officiers dans un des appartements de cette ambassade dont quelques jours auparavant j'étais encore le gardien officiel. Il y avait d'ailleurs un général américain, le Général Willoughby³²², parmi les hôtes et, toute la soirée, nous nous sommes amusés à écouter le Général Gardner qui, très spirituel, échangeait forces pointes amicales, certes, mais avec un peu de curare au bout, avec son collègue américain non moins prompt à la répartie que notre amphitryon. Je devais encore dans la suite faire une partie de golf avec le général anglais sur le terrain de Koganei³²³. [...]

321 Ministère des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne. Cf. dodis.ch/R223.

322 Willoughby Charles A. (1892–1972). Major général de l'armée américaine. Chef des services de renseignements américains au Japon. Cf. dodis.ch/P68.

323 Koganei est situé dans l'est de la ville de Tokyo.

Le général MacArthur vient à ma rencontre³²⁴ et m'accueille avec tant de cordialité qu'il a posé sa main gauche sur mon épaule en guise d'amitié. Simple geste, mais qui instantanément rapproche. Il me désigne un siège et, bien calé dans un fauteuil en face de moi, il se met à causer avec une élégance de forme et une chaleur d'intonation qui font que vous êtes tout de suite sous le charme. Il me remercie de ce que la Suisse a fait pour les intérêts américains et, singulièrement, pour les prisonniers de guerre; il me pose diverses questions sur l'ambassade des États-Unis dont il a fait sa résidence et que mon personnel a habitée et entretenue pendant toute la durée de la guerre. Tout en m'invitant, à un moment donné, à prendre une cigarette, il m'a demandé la permission d'allumer sa pipe, cet étrange calumet déjà célèbre par la photographie qu'en a publiée le magazine *Time*. Et, jambes croisées, le buste légèrement renversé, le col entr'ouvert de sa chemise brune, le général cause gentiment, posément, tout en lâchant de temps à autre un nuage de fumée qui estompe les traits aussi fins qu'énergiques de son visage.

Il doit faire face à une tâche énorme: réorganiser, remettre en train tout un grand pays détraqué par la guerre et la défaite; il a mille questions à examiner et à résoudre, mille décisions à prendre, mais il ne le fait pas voir. Il ne joue pas à l'homme affairé. Il vous parle tranquillement, sans hâte, comme si le temps était resté à la porte de la pièce où nous sommes. Tant de détente et de simplicité ne trompent pas. C'est déjà le signe du grand homme, qui n'a pas besoin de pose pour faire valoir son personnage.

Le général parle et il parle bien. Sa voix est chaude et nette. Celle d'un chef. Voix égale qui s'élèvera à peine quand il dira quelques mots en passant des atrocités japonaises aux Philippines. «Pensez, me dit-il, ils liaient les malheureux aux traverses de chemin de fer et leur mettaient le feu après les avoir arrosés de pétrole!» Il y aura des sanctions à prendre et elles seront prises. Il détache chaque mot et chaque phrase qu'il prononce est d'une syntaxe si sûre qu'on pourrait l'imprimer telle quelle.

C'est un régal de l'entendre et, pour moi, combien unique, puisque j'écoute comme au débotté un foudre de guerre qui vient de mettre sur les genoux un puissant empire et qui daigne me parler un peu de ses craintes passées et de ses espoirs du moment. Oh! Très succinctement, bien sûr, mais assez pour me rendre sensible l'immense joie intérieure qu'il savoure présentement, bouffarde aux lèvres, celle du triomphe. Comme je songe aux exploits magnifiques des troupiers américains, je glisse doucement: «Vous aviez d'excellents soldats». «Les meilleurs!» enchaîne le général.

Il a des mots très durs pour le haut commandement nippon. Plus d'un général était d'une incapacité notoire, ce qui a naturellement facilité d'autant la tâche des

324 Voir le télégramme no 611 du 5 octobre 1945 de Camille Gorgé au Département politique, dodis.ch/24.

forces américaines. Il s'arrête ensuite assez longuement sur le désastre japonais et sur la situation difficile qui sera fatalement celle de ce pays ravagé par la guerre. Il ne sera pas moins débarrassé de son coûteux appareil militaire. Le général ne cache pas sa satisfaction à cet égard. Le conquérant est par terre. Il n'a plus d'armes et il n'en aura plus. Son histoire est terminée. L'Asie peut respirer. Mais, me fait observer son interlocuteur, il reste un danger et il n'est pas négligeable. Si on le laissait faire, le Japon avec sa main-d'œuvre mal payée et ses méthodes de dumping redeviendrait un péril pour le monde, péril non plus militaire, cette fois-ci, mais économique. On pourrait s'attendre à un autre genre d'agression. Mais qu'on se rassure, il y sera paré. «Savez-vous comment? Me demande le général en se redressant dans son fauteuil. Très simplement, m'expose-t-il, en substance, en le contraignant à créer des «Labour-Unions»³²⁵, des syndicats qui ne laisseront plus exploiter l'ouvrier, mais exigeront, au contraire, des salaires garantissant une vie décente aux travailleurs. On ne verra plus la camelote japonaise envahir les marchés du monde. La camelote sera chère. On pourra désormais lutter à armes plus ou moins égales avec la concurrence nipponne. L'économie mondiale n'en sera que plus saine. Et l'ouvrier japonais nous devra son bien-être.

Pour ma part, j'applaudis intérieurement à cette perspective, à l'amélioration substantielle du sort de ces masses laborieuses qui, tout en pâtissant d'injustices millénaires, avaient fait de leurs sueurs et de leurs privations la grandeur de l'Empire. La défaite des militaires se traduira finalement par un grand progrès social. La guerre n'aura pas été qu'une catastrophe pour le pays. Ceci console un peu de cela.

Le général m'a posé quelques questions sur mon activité pour la représentation des intérêts américains, notamment pour les prisonniers de guerre. Je réponds brièvement, ne voulant pas lui faire perdre mon temps avec des questions qui appartiennent maintenant au passé, alors que tout l'intérêt du général est tourné maintenant vers l'avenir. Je me borne à lui communiquer certains chiffres statistiques établis par mes services. Il en résulte que j'ai procédé à 402 démarches de principe en faveur des prisonniers de guerre (21 pour les faire évacuer de zones bombardées, 58 pour obtenir communication de leurs noms, 113 pour obtenir la permission de visiter les camps de prisonniers, 19 pour leur fournir vivres et secours, 8 pour faire venir des médicaments de Sibérie, 27 pour faire venir des vivres par les ports sibériens, 75 pour protester contre des mauvais traitements, 81 pour obtenir des facilités en vue de l'expédition de la correspondance des prisonniers). Encore mes interventions personnelles, fort nombreuses, pour obtenir une réponse ou pour hâter l'examen des questions ne figurent-elles pas dans ces chiffres. Pour ce qui est des internés civils, le nombre de mes démarches, étonnante coïncidence, s'est élevé également à un chiffre voisin de 400. En résumé, on ne s'éloignerait pas de la réalité en disant que les démarches et interventions de la Légation pour les seuls prisonniers et internés frisèrent ou dépassèrent même le

325 Syndicats.

millier. Inouï, ce que tout cela peut représenter de paperasses, d'écritures, de notes, d'aide-mémoire, de télégrammes, de téléphones, de discussions, de recharges, de notes de rappel, de confirmation, de prières, d'espairs, de déceptions, de surmenages, de repas hâtifs, de sommeils agités, etc., etc.

Avant de passer à d'autres souvenirs, qu'on me permette de citer ici les notes³²⁶ que j'avais consignées dans un carnet sur ma visite au «Commandant suprême des Forces alliées». Les voici dans leur raccourci:

«... On n'a pas souvent un foudre de guerre devant soi. J'en avais beaucoup vu dans mes livres d'histoire ou sur des socles de monuments, mais, cette fois-ci, j'en voyais un en chair et en os devant moi, à mon niveau, qui me parlait, qui m'offrait une cigarette, qui bourrait sa pipe devant moi, qui s'étendait sur les exploits de ses soldats, qui me faisait part de ses projets. Je le regardais, je l'écoutais comme s'il venait de descendre de son cheval de guerrier les bottes encore toutes maculées de la poussière des batailles. Si vous avez jamais éprouvé une émotion de cette qualité, essayez de la décrire. Pour moi, j'y renonce. Les mots gâteraient mon souvenir.»
[...]

(pp. 450–453)

Bien qu'il ne soit pas d'usage pour un chef de mission diplomatique d'aller faire visite au Premier Ministre, je demandais à voir M. Kijaro Shidehara³²⁷ pour la seule raison qu'il avait été autrefois mon vénéré chef. J'avais gardé pour lui la plus affectueuse estime et je tenais à lui exprimer de vive voix ma sympathie et presque mon admiration à le voir reprendre, après tant de vicissitudes, le gouvernail d'un navire aux mâts brisés. Tâche écrasante pour un homme de son âge, mais son patriotisme est prêt à tous les sacrifices. Son secrétaire particulier, le cher et toujours souriant M. Kishi³²⁸, avec qui je suis lié depuis longtemps d'amitié, m'avait vivement encouragé à faire cette visite.

Le Baron Shidehara m'accueille avec beaucoup de cordialité dans un bâtiment qui fut naguère un musée ou une école. Le gouvernement se loge où il peut, où le permet l'occupant. Le Japon n'est plus chez lui. Un autre a pris sa place. Sur mon ancien chef, que je n'ai plus revu depuis bientôt vingt ans, les années ont marqué leurs sillons. Sa tête est tout argentée de leur cendre. Mais, s'il n'est plus l'alerte et robuste homme d'État sous lequel j'ai servi jadis, il a encore l'œil vif. Il a vieilli, mais il reste toujours en lui du Shidehara d'antan, le Ministre qui causait sur pied d'égalité avec Londres et Washington dans les grands jours de l'Empire, le baron puissant et estimé qui donnait, dans ses vastes jardins, de magnifiques garden-par-

³²⁶ Notes non retrouvables.

³²⁷ Shidehara Kijuro (1872–1952). Diplomate japonais. Ministre des Affaires étrangères de 1924–1927 et de 1929–1931. Premier Ministre du Japon du 9 octobre 1945 au 22 mai 1946. Cf. dodis.ch/P56343.

³²⁸ Kishi Kuramatsu. Secrétaire privé de Shidehara Kijuro.

ties où se rencontraient toutes les notabilités de la capitale parmi le lent et raffiné papillonnement des kimonos aux soies de tous dessins et de toutes couleurs. En un éclair, je le revois, en son bureau du Gaimusho, lorsqu'en décembre 1926, je prenais congé de lui pour rentrer en Suisse. L'empereur³²⁹ malade venait de s'éteindre. Il l'avait vu mourir et, pendant qu'il m'en parlait, deux larmes avaient coulé de ses yeux...

J'exprime à mon ancien chef, comme il se doit, ma sympathie dans le désastre qui a frappé son pays, mais déjà il m'a arrêté d'un geste: - Un terrible malheur pour nous, oui, mais ne regrettons pas trop. Cette guerre désastreuse devait venir; c'était le seul moyen de nous débarrasser du club néfaste de nos militaires. Elle nous a ruinés, certes, mais délivrés en même temps. Le Japon des conquêtes est écrasé; c'était un mauvais Japon. Il nous faut maintenant en refaire un autre, un meilleur. Nous y emploierons toute notre énergie. Malheureusement, je suis bien vieux et je ne sais pas si mes forces... Je ferai, en tout cas, de mon mieux...

M. Shidehara dit tout cela naturellement, simplement, je dirais presque «sans phrases». L'heure est émouvante, pathétique. Qui va «faire de son mieux» pour relever tout un empire de ses ruines? Un homme fatigué et qui s'est fatigué à travailler, toute sa vie, pour la grandeur de l'empire, un homme fatigué dont on a ruiné le travail et à qui on est venu dire: «Revenez et recommencez!» Ce n'est pas sans peine que je maîtrise mon émotion. J'ai vu ou j'ai lu bien des scènes bouleversantes de l'art dramatique. En ai-je vécu beaucoup qui m'aient plus serré le cœur que celle-là?

Mon interlocuteur a probablement deviné que, tout en maudissant les agresseurs, j'aurais pleuré avec lui sur les malheurs de son pays. Le fait est que, le lendemain, je recevais de lui, avec un gentil mot de sa main, une photographie le montrant assis à son bureau, en plein travail.

Au cours de notre entretien, je m'étais excusé de n'avoir pas cherché à revoir mon ancien chef depuis que je suis Ministre au Japon. J'avais mes raisons. Ma visite à l'ancien homme d'État retiré des affaires n'aurait-elle pas alerté la police méfiante et malfaisante? On aurait été capable de demander des explications à celui à qui j'aurais voulu seulement présenter mes hommages. J'aurais pu ainsi lui faire du tort.

M. Shidehara me répond sans ambages: «Vous avez bien fait. Il ne fallait pas venir. Vous m'auriez peut-être fait du mal sans le savoir. Et peut-être vous en seriez-vous fait à vous-même. Avec la police que nous avons, est-ce qu'on savait?...»

Ces propos émanant d'une bouche aussi autorisée confirment, une fois de plus, ce que je savais d'une terreur policière qui, durant toute la guerre, maintenait sous chaque toit, sous le toit des plus grands, une crainte angoissée. Dans cet état d'alerte vécu de jouer en jour et qui s'est prolongé des années, combien

³²⁹ Yoshihito, Empereur Taisho (1879–1926). Empereur du Japon de 1912 jusqu'à sa mort. Cf. dodis.ch/P38088.

d'honnêtes patriotes ont plus souffert finalement que les malheureux qui remplissaient les geôles de la police! Au moins, ceux-là étaient fixés. Des centaines et des centaines d'innocents, qui ont attendu, des mois et des mois, le coup de pied à la porte de l'alguazil, sont sans doute morts de leurs nerfs usés. Détraqués.

Le Premier Ministre me fait part de ses premières impressions sur les mesures prises par le S.C.A.F. Il n'approuve pas tout, loin de là, mais sa critique va rarement au-delà d'une interrogation. Il se demande si telle ou telle décision aura bien les avantages qu'on en attend du côté américain. C'est le cas, paraît-il, de l'ukase supprimant toutes les missions diplomatiques japonaises en pays neutre. Il trouve la mesure discutable. Il ne dit pas qu'elle est inutilement vexatoire, mais il le pense.

M. Shidehara m'a encore parlé de mon activité pour la protection des intérêts de pays en guerre ou en rupture avec le Japon. «Pour faire votre devoir, vous avez tenu tête, quand il le fallait à nos autorités, me dit-il en substance, et vous avez bien fait. Votre attitude générale a été la bonne et je puis vous assurer, a-t-il précisé avec un large sourire, que deux hautes personnalités de chez nous sont du même avis.» Son propos est resté pour moi énigmatique. Je n'ai pas osé lui demander de qui il parlait. Je ne le saurai jamais. Je suppose, je devine un peu, mais je n'ose pas m'arrêter à une aussi immodeste hypothèse. [...]

Sources

- Robert Craigie: *Behind the Japanese Mask*, Londres, New York 1945.
- Camille Gorgé: «Débâcle au Soleil-Levant. Journal d'un témoin 1940–1945».
Manuscrit mis à disposition par la famille Gorgé. 2 vol. 509 p., dodis.ch/50633.
- Camille Gorgé: *La Neutralité Helvétique. Son Évolution Politique et Juridique des Origines à la Seconde Guerre Mondiale*, Zurich 1947.
- Camille Gorgé: «Les trois Japon», in: Comité du Centenaire (éd.): *Helvetia-Nippon 1864–1964*, Tokyo 1964, 89–93.
- Camille Gorgé: *La déesse de pierre. Poème inachevé sur le Japon en guerre*. Moutier 1973.
- Joseph C. Grew: *Ten years in Japan a Contemporary Record Drawn from the Diaries and Private and Official Papers*, New York 1944.
- Lassa F. L. Oppenheim: *International Law. A Treatise – War and Neutrality*, vol. II, Londres 1912.

Ouvrages et articles

- «1931–1945. Asie-Pacifique. L'autre guerre mondiale». Numéro double spécial de *L'Histoire* 413–414 (juillet-août 2015).
- Alya Aglan et Robert Frank (éd.): *La guerre-monde*, Paris 2015.
- Laurence Badel, Gilles Ferragu, Stanislas Jeannesson, Renaud Meltz (éd.): *Ecrivains et diplomates. L'invention d'une tradition XIX^e–XXI^e siècles*, Paris 2012.
- Geoff Berridge: *Embassies in Armed Conflicts*, New York; London 2012.
- Herbert P. Bix: *Hirohito and the Making of Modern Japan*, New York 2000.
- Edgar Bonjour: *Geschichte der schweizerischen Neutralität. Vier Jahrhunderte eidgenössischer Aussenpolitik*, Basel 1965.
- Commission indépendante d'experts Suisse-Seconde Guerre mondiale: *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale*, Zurich 2002.

330 Seules les sources et études ayant directement servi à la rédaction des textes critiques du volume ont été retenues ici. De nombreuses autres ressources, de nature électronique en grande majorité, ont été utilisées pour établir l'édition critique du document de Camille Gorgé. Leurs références sont disponibles au fil des notes de bas de page du volume édité.

- Paul Scott Corbett: *Quiet Passages. The Exchange of Civilians Between the United States and Japan during the Second World War*, Kent, Ohio 1987.
- Pierre-Yves Donzé: «Le Japon et l'industrie horlogère suisse. Un cas de transfert de technologie durant les années 1880–1940», in: *Histoire-économie-Société* 4 (2006), 105–125.
- Pierre-Yves Donzé: «Switzerland and the Industrialization of Japan: Swiss Direct Investments and Technology Transfers to Japan during the Twentieth Century», in: *Business History* 52 (2010/4), 713–736.
- Pierre-Yves Donzé, Takafumi Kurosawa: «Nestlé Coping with Japanese Nationalism. Political Risk and the Strategy of a Foreign Multinational Enterprise in Japan, 1913–1945», in: *Business History* 55 (2013/8), 1318–1328.
- Pierre-Yves Donzé: *Rattraper et dépasser la Suisse. Histoire de l'industrie horlogère japonaise, 1850 à nos jours*, Neuchâtel 2014.
- John W. Dower: *Embracing Defeat. Japan in the Wake of World War II*, New York 2003.
- Bruce Elleman: *Japanese-American Civilian Prisoner Exchanges and Detention Camps, 1941–45*, Londres, New York 2006.
- Eric Bernard Golson: *The Economics of Neutrality. Spain, Sweden, and Switzerland in the Second World War*, Londres 2011.
- John Whitney Hall (éd.): *The Cambridge History of Japan. Volume 4: Early Modern Japan*, Cambridge 1991.
- Charles Henn: *The Origins and Early Development of the Idea of Protecting Power*, University of Cambridge 1986.
- Luc Humbert: *Les relations diplomatiques entre la Suisse et le Japon durant la Seconde Guerre mondiale*, Mémoire de licence en histoire contemporaine, Université de Fribourg 1998.
- Pascal Lottaz: «The End of the War», in: *The role of neutral states in and for Japan during World War II*, thèse en cours, Tokyo (à paraître).
- Pascal Lottaz: «Neutrality and Wartime Japan», in: Pascal Lottaz, Herbert Reginbogin (éd.): *Notions of Neutralities*, Lexington 2018.
- Arno Mayer: *La persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris 1983.
- Sharon Minichiello (éd.): *Japan's Competing Modernities. Issues in Culture and Democracy, 1900–1930*, Honolulu 1998.
- Philippe Neeser: «Une famille de pionniers suisses au Japon. Les Favre-Brandt», in: *Lettre de Penthes* 16 (2010), 14–23.
- Marc Perrenoud: «Banques et diplomatie suisses à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Politique de neutralité et relations financières internationales», in: *Etudes et Sources* 13–14 (1987–88), 7–128.

- 157 Marc Perrenoud: «Aperçu historique sur la représentation des intérêts étrangers par la Suisse et sur les activités de Walter Stucki en France», in: *Politorbis* 56 (janvier 2014), 11–16.
- Konrad Stamm: *Der «grosse Stucki». Eine schweizerische Karriere von weltmännischem Format Minister Walter Stucki (1888–1963)*, Zurich 2013.
- Christopher Szpilman: «Fascist and Quasi-Fascist Ideas in Interwar Japan, 1918–1941», in: *Japan in the Fascist Era*, New York 2004, 73–106.
- Michela Trisconi: «Débâcle au Soleil-Levant. Journal d'un témoin», in: *Equinoxe* 12 (automne 1994), 11–26.
- Neville Wylie: «Switzerland a Neutral of Distinction», in: *European Neutrals and Non-Belligerents During the Second World War*, New York 2002, 331–354.
- Jean Ziegler: *Die Schweiz wäscht weisser. Die Finanzdrehscheibe des Internationalen Verbrechens*, München 1990.
- Jean Ziegler: *The Swiss, the Gold, and the Dead*, New York 1998.
- Patrick Ziltener (éd.): *Handbuch Schweiz-Japan. Manuel des relations nippo-suisse*, vol. 1+2, Zurich 2010.

«JOURNAL D'UN TÉMOIN»
CAMILLE GORGÉ, DIPLOMATE SUISSE
DANS LE JAPON EN GUERRE (1940–1945) | QdD 10

Ministre de Suisse à Tokyo de 1940 à 1945, Camille Gorgé fait figure de témoin privilégié de cette période tragique de l'histoire mondiale. Ses Mémoires inédits, intitulés «Débâcle au Soleil-Levant: Journal d'un témoin», ont été rédigés dans l'immédiat après-guerre à partir de ses souvenirs, notes personnelles, rapports officiels et correspondances soigneusement mis en récit. Représentant neutre des intérêts de nombreux pays en guerre contre le Japon, Camille Gorgé a ainsi noté faits et réflexions sur son travail diplomatique quotidien et l'évolution du conflit. Ce document inédit de plus de 500 pages, couvrant la période du 7 janvier 1940 au 2 octobre 1945, est présenté ici sous la forme d'une édition thématique et critique. La sélection des extraits choisis, rédigés dans un style élégant et personnel, offre ainsi une perspective originale qui complète les sources diplomatiques habituelles portant sur les relations bilatérales entre la Suisse et le Japon et les événements dramatiques du conflit mondial vécu sur le terrain de l'Asie-Pacifique. Un document unique.

Pierre-Yves Donzé est professeur à l'Université d'Osaka et professeur invité à l'Université de Fribourg.

Claude Hauser est Doyen de la Faculté des Sciences historiques à UniDistance et professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Fribourg (Suisse).

Pascal Lottaz est doctorant en Relations Internationales au National Graduate Institute for Policy Studies (GRIPS - Tokyo) et enseignant à Temple University Japan Campus (TUJ).

Andy Maître est assistant en didactique de l'histoire à la Haute école pédagogique du canton de Vaud (Suisse) et doctorant à l'Université de Genève.